



NUMÉRO
SPÉCIAL

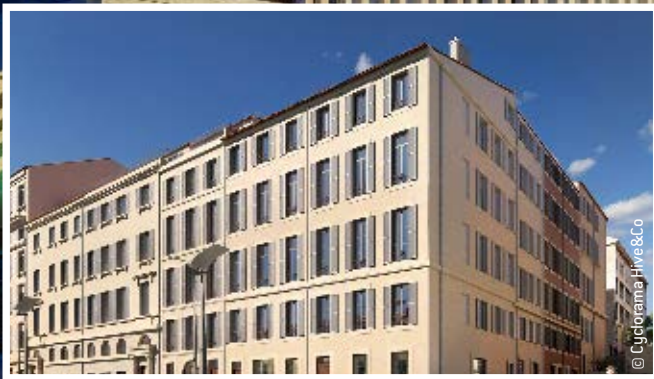
tpbm-presse.com

N°1508

Mercredi 16 août 2023

0,90 EURO/ABONNEMENT : 20 EUROS
TPBM - SEMAINE PROVENCE

UNE ANNÉE DANS L'ŒIL DES ARCHITECTES



© Cyclorama-Hve&Co



© Le Couvent des Minimes



© Le Couvent des Minimes

© Jean-Pascal Clément Architecte

arapl
PROVENCE VAR
SÉCURITÉ FISCALE
FORMATION
ACCOMPAGNEMENT

COTISATION ANNUELLE
Individuel 169 €/ttc/an - Micro 36 €/ttc/an

— SOMMAIRE —

**P.10**

L'agence marseillaise Baldassari Sibourg Architectes a fêté récemment ses 30 ans. Un anniversaire marqué par l'arrivée d'une nouvelle architecte associée, Charlotte Beraha, et la réhabilitation des immeubles du quotidien La Marseillaise, un chantier qui marque la volonté de l'agence, spécialisée dès sa création dans le logement social, de se diversifier.

**RENDEZ-VOUS/P.4**

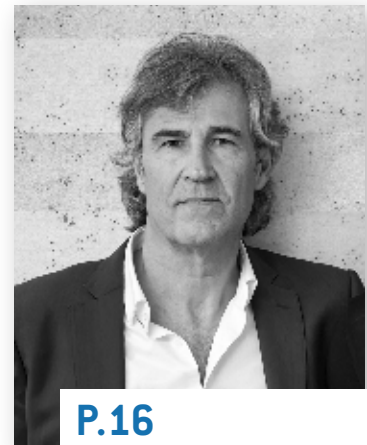
Matthieu Poitevin, dirigeant de l'agence d'architecture Caractère spécial "Repenser la ville".

**P.36**


Mane : le Couvent des Minimes, fleuron de la marque L'Occitane.

**P.28**

Avignon : restauration du Palais des papes, saison 2

**P.16**

Jean-Pascal Clément : quand l'architecture rime avec passion.

 **PEFC** 10-31-3337 / PEFC recyclé / Ce produit est issu de sources recyclées et contrôlées. / pefc-france.org

TPBM **EDITÉ PAR LA S.A.S. « LES PUBLICATIONS COMMERCIALES »**
32, cours Pierre-Puget CS 20095 |
13281 Marseille | Cedex 06 | 04 91 13 66 00

PDG et directeur de la publication : Elisabeth Thomas 04 91 13 66 00 - elisabeth.thomas@presses-legales.com |
Principal actionnaire : Tout Lyon S.A.S | Directeur de la rédaction - Rédacteur en chef : Frédéric Delmonte :
04 91 13 66 10 - frederic.delmonte@presses-legales.com | Rédaction : redaction@presses-legales.com

Rédacteur en chef adjoint : Serge Payrau 04 91 13 66 31 - serge.payrau@presses-legales.com | Journalistes : William Allaire - Alain Baradat - Jean-Christophe Barlat - Jacques Boudon - Emmanuel Brugvin - Isabelle Cambos - Martine Debette - Julien Dukmedjian - Caroline Dupuy - Jean-Pierre Enaut - Olivier Réal - Marie-France Sarrazin - Hélène Saveuse - Denis Trossero, Samuel Azemard - Alexandra Zilbermann | Editrices web : Laure Lavergne - laure.lavergne@presses-legales.com | Secrétaire de rédaction multimédia : Mathilde Colin - mathilde.colin@presses-legales.com

Annonces légales : Bernadette Radduso : 04 91 13 66 00 - b.radduso@presses-legales.com |

Service Marché Publics / Appels d'offre : Sylvie Chauvet - 04.91.13.66.24 - tpbm.appelsoffres@presses-legales.com -
Relations clients annonces légales : Laurent Huot : dépts. 83, 04 et 05 - 06 21 44 29 28 - laurent.huot@presses-legales.com - Carole Figarella : dépt 13 - 04 91 13 66 05 - 06 17 03 44 42 - carole.figarella@presses-legales.com - Stéphanie Laure : dépt 13 - 06.75.29.70.55 - 04 91 13 66 20 - stephanie.laure@presses-legales.com

Formalités : Marie-Ange Pappalardo et Clément Schockmel : 04 91 13 66 30 - formalites@presses-legales.com |
Publicité commerciale : Sophie Magnan 04 91 13 66 09 - 06 17 27 71 61 | Chargée de communication :
Stéphanie Laure : 04 91 13 66 20 - stephanie.laure@presses-legales.com | Abonnements : Chrystèle Liochon - 04 72 07 36 12 - abonnements@presses-legales.com | Responsable studio fabrication :
Sabine Guglielmetti : 04 91 13 66 11 | Montage : Mathilde Armiento

HEBDOMADAIRE HABILITÉ À PUBLIER LES APPELS D'OFFRES, LES AVIS DE TRAVAUX, LES ANNONCES LÉGALES, LES VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES SUR LES DPTS 13/83/84/04/05 -

CPPAP : 0626 | 81998 — ISSN : 2728-1744

LE SITE TPBM-PRESSE.COM EST RECONNU PAR LA CPPAP (COMMISSION PARITAIRE DES PUBLICATIONS ET AGENCES DE PRESSE), SERVICE DE PRESSE EN LIGNE D'INFORMATION POLITIQUE ET GÉNÉRALE, SOUS LE NUMÉRO 1124 W 94089 JUSQU'AU 11/2024.

« PAR ARRÊTÉ DU 19 NOVEMBRE 2021 RELATIF À LA TARIFICATION ET AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES, LE TARIF DU CARACTÈRE POUR L'ANNÉE 2023 DANS LES DÉPARTEMENTS FIGURANT À L'ANNEXE I DU PRÉSENT ARRÊTÉ, EST DE 0,183 EURO HORS TAXE POUR LES DPT 04, 05, 13, 83 ET 84. »

— DIFFUSION : 13 000 EXEMPLAIRES
L'IMPRIMERIE : ROUTE DE ROISSY - 93 290 TREMBLAY-EN-FRANCE - ORIGINE DU PAPIER : SUISSE, PAPERETRIE PERLEN - TAUX DE FIBRES RECYCLÉES : 100% - CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES : REJET DE CO2 EN COURS DE CALCUL.



ABONNEMENT :
1 AN : 20 EUROS



S.N.P.J.

Syndicat National de la Presse Judiciaire



– EDITO –

**Frédéric Delmonte**

Directeur de la rédaction

frederic.delmonte@presses-legales.com[@DelmonteFred](https://twitter.com/DelmonteFred)

Archi

TPBM est le média régional des acteurs de la construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur. De tous les acteurs de la construction. Des architectes donc.

Dans ce numéro spécial été, nous avons consacré toutes nos pages aux architectes rencontrés ces derniers mois par notre rédaction. Un « retour sur » qui nous permet de vous refaire vivre un certain nombre d'articles consacrés à des architectes, ou à leurs réalisations.

Vous êtes architecte et vous êtes fier d'une de vos réalisations ou projets en raison d'une approche innovante ou inhabituelle, alors contactez-nous !

Bonne lecture et bel été.

L'ARCHITECTE MATTHIEU POITEVIN

Repenser la ville

Initiateur du Festival de la Ville sauvage, avec l'association « Va jouer dehors ! », Matthieu Poitevin s'apprête à transformer une ancienne friche industrielle située dans le quartier Bompard, à Marseille, en ensemble de logements. Un projet dans le droit-fil de ses engagements.



Le verbe haut et des convictions affirmées, l'architecte Matthieu Poitevin revendique un tempérament méditerranéen, à l'image de Marseille, sa ville de naissance et de cœur. Le 1^{er} Festival de la Ville sauvage, qui s'est déroulé mi-septembre dans les anciens entrepôts Abitbol (15^e), reflète de ce point de vue les engagements de cet architecte qui a choisi ce métier « pour changer les choses ». Les premières lignes du manifeste qu'il a écrit, pour expliciter les ambitions de la manifestation, donnent le ton : « Ce qui s'est construit pendant 30 ans est fini. Ce ne fut pas de la ville, mais de l'accumulation de grilles plaquées sur un sol massacré [...] formant une addition de barres posées à l'horizontale et de barres dressées à la verticale. » Pas franchement adepte du consensus mou, le dirigeant et fondateur de l'agence Caractère spécial revendique, dans sa pratique architecturale, « des projets originaux et atypiques, inscrits dans le présent ». Et la certitude, notamment, qu'il est nécessaire de « construire la ville sur la ville » : « C'est la meilleure façon de respecter son patrimoine », estime-t-il, et « le meilleur moyen aussi de maîtriser son empreinte carbone tout en s'inscrivant dans la transition écologique ».

SECONDE JEUNESSE POUR LA FRICHE BELLE DE MAI

Depuis 25 ans, les interventions de Caractère spécial reflètent la philosophie de son fondateur. Elles sont

essentiellement tournées vers la réhabilitation d'espaces culturels, dont la Friche de la Belle de Mai qui s'est offert en 2013, sous sa houlette, une seconde

Matthieu Poitevin revendique « des projets originaux et atypiques, inscrits dans le présent ». Et la certitude qu'il est nécessaire de « construire la ville sur la ville » : « C'est la meilleure façon de respecter son patrimoine », estime-t-il, et « le meilleur moyen aussi de maîtriser son empreinte carbone tout en s'inscrivant dans la transition écologique ».

jeunesse, d'une part ; la transformation de friches industrielles ou la réhabilitation de logements, d'autre part. L'agence qui s'apprête à réaliser pour le promoteur immobilier Quartus un ensemble de logements dans le quartier Bompard, à Marseille, avait auparavant signé quelques réalisations remarquées (et remarquables) dans ce domaine. La plus emblématique est « La Cité Manifeste » à Mulhouse, un ensemble HLM dont la conception/réalisation avait été partagée entre plusieurs agences (Jean Nouvel, Lacaton & Vassal, Shigeru Ban et Duncan Lewis).

TRAVAILLER SUR L'EXISTANT

Peu en cour après de la précédente équipe municipale, l'arrivée aux manettes en 2020 du Printemps marseillais a en revanche déclenché ➡➡



DU MEME AUTEUR

L'agence Caractère spécial est surtout connue à Marseille pour la réhabilitation de la Friche de la Belle de Mai réalisée dans l'optique de « Marseille 2013, Capitale européenne de la culture ». Elle est intervenue sur la création de plusieurs équipements emblématiques : le toit-terrasse, le Panorama, le GMEM (Grouped de musique expérimental de Marseille), la crèche... qui font suite à la conception du restaurant Les Grandes Tables, quelques années auparavant.

Matthieu Poitevin avait été récompensé, en 2018, de l'Équerre d'argent (catégorie Bâtiment culturel) pour la réhabilitation du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne (Marne).

« des dizaines d'appels de promoteurs immobiliers désireux de travailler avec moi », s'amuse rétrospectivement Matthieu Poitevin.

L'architecte est en phase avec la politique de rupture impulsée par Mathilde Chaboche, l'adjointe à l'urbanisme et au développement harmonieux de la

ville, et n'en fait pas mystère. Il partage, comme elle, notamment l'idée de « travailler sur l'existant » en privilégiant la réhabilitation plutôt que la démolition-construction, et de s'appuyer sur « le gisement de friches » pour « fabriquer la ville de demain sur elle-même ».

— JULIEN DUKMEDJIAN

GACHET

Du neuf avec du

Dans le quartier Bompard à Marseille (7^e), Matthieu Poitevin va piloter, pour le compte du promoteur Quartus, la reconversion d'une ancienne fabrique de meubles en une cinquantaine d'appartements.

Conserver le génie des lieux » : c'est l'ambition de Matthieu Poitevin, qui s'apprête à réhabiliter avec son agence une ancienne fabrique de meubles située rue Gachet, dans le 7^e arrondissement de Marseille, pour le compte de Quartus. Un partena-

riat avec le promoteur immobilier qui s'appuie sur « une confiance réciproque », estime l'architecte : « Ils ont compris que le monde change et que la ville se métamorphose. »

DES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES FORTES

Les travaux de ce projet au long cours (les premières études ont débuté en 2020) débiteront début 2023 pour une livraison en 2026. Il prévoit la construction de 49 logements (dont six neufs) dans cette ancienne usine de 6 500 m² en R+3, devenue au fil des années « un conglomérat de différentes constructions rajoutées en fonction des



1. Les travaux débuteront début 2023, pour une livraison en 2026.
2. Le projet prévoit un patio intérieur et des espaces extérieurs pour tous les appar-



vieux

opportunités », résume le dirigeant de l'agence Caractère spécial. La façade, emblématique de l'architecture industrielle des années 1930, sera conservée et consolidée par un voile de béton, comme la superstructure.

Les vastes plateaux seront en revanche partiellement déconstruits pour créer des ruelles et des placettes, dans une optique de création d'espaces communs. Ils laisseront place à environ 4 000 m² de surface de plancher sur

Le projet prévoit la construction de 49 logements (dont six neufs) dans cette ancienne usine de 6 500 m² en R+3, devenue au fil des années « un conglomérat de différentes constructions rajoutées en fonction des opportunités », résume Matthieu Poitevin. La façade sera conservée et consolidée par un voile de béton, comme la superstructure.

quatre niveaux, dont un parking de 80 places en rez-de-chaussée. Du studio au T5, les appartements seront tous dotés d'espaces extérieurs - loggias ou terrasses privatives - et s'ouvriront sur un patio intérieur. Une salle commune est également prévue, afin de concrétiser la notion de « vivre-ensemble », chère à l'architecte. Ses usages, encore non définis, pourraient être multiples :

accueil de réunions de copropriété, équipements sportifs, coworking... Sur le plan environnemental, l'opération affiche des ambitions fortes, en adéquation avec celles de l'agence : une partie du béton utilisé pour la construction sera par exemple issu des matériaux présents sur le site, dans une logique d'économie circulaire. Déjà auréolé du prix du Classement des promoteurs 2022, le projet vise le label NF HQE (Haute Qualité environnementale) d'une part et le référentiel Bâtiments durables méditerranéens (BDM) Argent.

- J. D.

« VA JOUER DEHORS ! »

Un temps de réflexion sur la ville de demain

Après l'édition 2022 du Festival de la ville appelée « La Ville sauvage », l'association « Va jouer dehors ! » a organisé, le 23 novembre, à Montevideo, à Marseille, une soirée pour faire le point et évoquer la seconde édition, qui s'intitulera « La Ville nomade ».



En mai 2021, l'acte 1 de l'association « Va jouer dehors ! », initiée par l'architecte marseillais Matthieu Poitevin, a réuni, le temps d'une journée, onze projets émanant de onze équipes plurielles, cinq pour Marseille, un pour Beyrouth (Liban), un autre à Athènes (Grèce) et à Lille, Nantes, Strasbourg et Clermont-Ferrand. Quatre mois après, le festival de la ville est né sous l'impulsion d'une équipe pluridisciplinaire. « Notre objectif a été, dès le départ, de mettre en place un acte politique, avec un événement dédié à la ville et associant un large éventail de public afin de réfléchir et d'échanger sur cette notion », évoque son président, Matthieu Poitevin. Le thème de cette première édition, qui s'est tenue du 15 au 17 septembre, dans

l'architecte marseillais, qui dirige l'agence Caractère spécial. Olivia Fortin, adjointe déléguée à la modernisation, au fonctionnement, à la transparence et à la qualité des services municipaux de Marseille, rappelle que « l'architecture, qui a été remise au centre du jeu, peut ainsi relier tous les regards sur la ville ». L'événement singulier a suscité un vif intérêt, tant de la part des architectes et des artistes que des décideurs politiques et des maîtres d'ouvrage, et généré de surcroît une large fréquentation publique, avec plus de 1 000 participants.

LA VILLE EUPHORIQUE

La cité phocéenne fut ainsi l'épicentre des réflexions architecturales émanant de personnalités créatives reconnues sur la scène internationale, comme

Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, Ester Carro, Giulia Perri, Anna Chavepayre, Rozana Montiel, la comédienne Hiam Abbass ou encore le chef cuisinier Emma-

nuel Perrodin. Plusieurs temps forts ont jalonné ces trois journées, en particulier un banquet de 130 personnes. « La scénographie théâtrale a d'ailleurs nourri l'inspiration et l'imaginaire », a estimé Matthieu Rozières, fondateur de l'agence de production art & tech Dark Euphoria et membre du

conseil d'administration de « Va jouer dehors ! ». Ce furent également un workshop réunissant plus de 150 personnes, ou encore Tandem qui a visé à faire dialoguer des spécialistes autour d'une même question. Mathilde Chaboche, adjointe à l'urbanisme de la ville de Marseille, a ainsi dialogué avec Giulia Perri, membre de l'association Semillas à Pangoa (Pérou), sur le thème de l'espace public.

A la suite de ce festival, a été lancée une revue appelée « L'Architecture euphorique », qui doit paraître à un rythme biannuel. Elle recense, entre autres, sur le premier numéro, une vingtaine de propositions, et notamment la révision du Code de la construction, l'évolution de la réglementation ou encore l'accès à la cartographie. « Ce premier opus, qui a été réalisé en partenariat avec l'association "Va jouer dehors !", la Fondation Jean Jaurès et le média Respect, sera tiré à 200 000 exemplaires dont 150 000 envoyés aux contacts du groupe SOS », a annoncé Claire Andriès, directrice générale culture de ce groupe, partenaire du festival. Des promoteurs se sont impliqués, à l'image du groupe Quartus. « Face aux normes et aux changements de paradigme, nous devons avoir une approche plus contextuelle, résister à la standardisation et remettre l'architecture au centre du jeu », confie Géraldine Ajax, directrice de la marque.

La soirée s'est achevée avec une lecture par le comédien Grégory Montel. Des ateliers organisés à un rythme trimestriel vont permettre de prolonger les réflexions menées lors du festival dont la deuxième édition aura pour thème « La Ville nomade ».

— JEAN-PIERRE ENAUT

« Notre objectif a été, dès le départ, de mettre en place un acte politique, avec un événement dédié à la ville et associant un large éventail de public afin de réfléchir et d'échanger sur cette notion », évoque l'architecte marseillais Matthieu Poitevin, président de l'association « Va jouer dehors ! ».

les anciens entrepôts Abitbol, à Marseille (15^e), était intitulée « La Ville sauvage », une notion surprenante qui a invité à s'interroger sur le sujet. « Nous avons pu établir des passerelles avec des personnalités de quinze nationalités différentes du Brésil, du Pérou, de Colombie, d'Espagne et d'Italie », précise

AGENCE BALDASSARI-SIBOURG

Archis complémentaires

L'agence marseillaise Baldassari Sibourg Architectes a fêté récemment ses 30 ans. Un anniversaire marqué par l'arrivée d'une nouvelle architecte associée, Charlotte Beraha, et la réhabilitation des immeubles du quotidien La Marseillaise, un chantier qui marque la volonté de l'agence, spécialisée dès sa création dans le logement social, de se diversifier.



Sophie Baldassari, son frère Thomas et Charlotte Beraha forment le triptyque à la tête de l'agence Baldassari Sibourg Architectes.

Leur rencontre tient du romanesque : « Nous avons travaillé ensemble sur un concours en 2020, avant de nous retrouver un an plus tard. Nous souhaitons alors toutes les deux racheter la même agence d'archis, sans le savoir. Au final, la transaction ne s'est pas concrétisée, mais nous nous sommes rendu compte que nous partageons une même vision de notre métier : un intérêt commun pour la réhabilitation, l'idée de co-construire certains aspects du projet architectural avec les usagers et celle que la construction est un processus et pas une fin. Envisager que d'autres interviendront sur votre réalisation, dans le futur, cela remet l'ego en place. C'est ce qui m'a convaincue de rejoindre Sophie et Thomas, comme associée », explique Charlotte Beraha. Au-delà de l'aspect professionnel, les deux architectes partagent une même hyperactivité et des parcours complémentaires. « Je n'envisageais pas de devenir architecte un jour, se souvient Sophie Baldassari. Mes deux parents l'étaient et j'ai d'abord détesté ce métier. Leurs vies professionnelles et familiales s'entremêlaient en permanence : la maison était un défilé permanent d'entreprises et de maîtres d'ouvrage, et j'ai choisi de m'orienter vers la communication visuelle, avant de passer avec le succès le concours de l'Ensa* Marseille et de me passionner pour l'architecture. J'ai rejoint en 2017, pour des raisons familiales, l'agence fondée par mes parents, avec l'idée

« Je n'envisageais pas de devenir architecte un jour, se souvient Sophie Baldassari. Mes deux parents l'étaient et j'ai d'abord détesté ce métier. [...] La maison était un défilé permanent d'entreprises et de maîtres d'ouvrage, et j'ai choisi de m'orienter vers la communication visuelle, avant de passer avec succès le concours de l'Ensa Marseille et de me passionner pour l'architecture. »

d'aider mon père pour une période transitoire... J'y suis toujours. » Son frère Thomas, économiste de la construction, est également associé de l'agence qu'il a rejointe en 2018. En charge du pôle travaux, au sein de Baldassari Sibourg Architectes, il dirige en parallèle Baldassari Economiste, « une société sœur » qui réalise des prestations pour l'agence mais aussi pour d'autres structures. « Les deux ...»



DU MÊME AUTEUR

Spécialisée dans le neuf et la réhabilitation, l'agence a remporté récemment plusieurs concours dont la réhabilitation de La Tourtelle, un ensemble de 128 logements à Aubagne pour le bailleur social Logirem [2021] d'une part ; celui de l'ancienne résidence hôtelière Le Bosquet à Bandol dans le Var [classée « Architecture contemporaine remarquable du XX^e siècle »], reconvertie en programme mixte de 86 logements, d'autre part. Si l'habitat social [en collectif et en diffus] reste le cœur de métier de l'agence, cette dernière intervient aussi dans le tertiaire : elle vient ainsi de livrer 600 m² de bureaux dans la zone des Milles, à Aix-en-Provence.

...→ entreprises sont distinctes mais totalement complémentaires », souligne Sophie Baldassari.

DIVERSIFIER LA TYPOLOGIE DE COMMANDES

Charlotte Beraha a quant à elle réalisé l'essentiel de sa carrière au sein de l'Arep, le bureau d'études de la SNCF, dont six ans à l'international. « Travailler en site occupé sur de très grands projets, des centres d'échanges multimodaux, en Chine par exemple, vous apprend à gérer des flux importants. C'était une aventure passionnante, mais j'avais besoin de passer à d'autres typologies de projets », précise l'architecte qui a pris en charge la responsabilité des études et de la production au sein de l'agence Baldassari Sibourg Architectes.

L'arrivée de Charlotte Beraha correspond aussi à une volonté commune d'évoluer vers des typologies de commandes autres que celles liées au secteur du logement social, auquel l'agence est fortement identifiée. « L'objectif, c'est de grimper des paliers, ensemble, et de s'attaquer à des projets sur lesquels on ne nous attend pas forcément, tout en capitalisant sur nos savoir-faire. » Autrement dit la réhabilitation en site occupé et le concept de réenchant(i)er, développé par l'agence qu'on pourrait résumer par la mise en œuvre d'ateliers de concertation avec les riverains, les occupants actuels, les futurs usagers du lieu... pour les placer au centre du projet.

« Le chantier de La Marseillaise en est un bon exemple, de ce point de vue. C'est aussi la satisfaction personnelle de constater qu'on a franchi un cap », résumant les deux jeunes femmes qui viennent par ailleurs de remporter l'appel à projets des îlots E et F de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Hauts de Sainte-Marthe, développée par la Soleam**.

— JULIEN DUKMEDJIAN

* Ecole nationale supérieure d'architecture.
** Société locale d'équipement et d'aménagement de l'aire métropolitaine.

Lifting en

L'ensemble d'immeubles, qui abrite notamment la rédaction - et jusqu'à peu - les rotatives du quotidien La Marseillaise, va être réhabilité par l'agence Baldassari-Sibourg. Idéalement situé, sur le cours d'Estienne-d'Orves, à deux pas du quai de Rive-Neuve, l'ensemble de 3 900 m² environ a été racheté par le promoteur Villages en ville, par ailleurs actionnaire du journal, qui prévoit d'y installer des logements, des locaux d'activités en pied d'immeubles, des bureaux et l'équipe de La Marseillaise. Mal entretenus depuis plusieurs années, les locaux, comme les bâtiments, sont en mauvais état et présentent la particularité d'être morcelés entre six copropriétés avec lesquels le

Charlotte Beraha a réalisé l'essentiel de sa carrière au sein de l'Arep, le bureau d'études de la SNCF.

« Travailler en site occupé sur de très grands projets, des centres d'échanges multimodaux, en Chine par exemple, vous apprend à gérer des flux importants. C'était une aventure passionnante, mais j'avais besoin de passer à d'autres typologies de projets », précise l'architecte.



vue pour La Marseillaise

promoteur a dû mener un patient travail de concertation, en amont du chantier, dont la livraison est prévue au 4^e trimestre 2024. Le projet prévoit une surélévation d'un étage sur deux des immeubles et sera dédié majoritairement à des activités tertiaires (2 300 m² de locaux d'activités et bureaux) et au logement (1 300 m²), avec 22 appartements du studio au T4 commercialisés en Vefa* par Villages en ville.

Le chantier s'annonce complexe : en raison de la topographie des lieux (certains immeubles sont partiellement occupés) et de sa situation géographique (sur une place piétonne en plein centre-ville). Des difficultés qui ne sont pas pour déplaire, bien au contraire, au duo formé par Sophie Baldassari et Charlotte Beraha : toutes deux sont

Le chantier s'annonce complexe : en raison de la topographie des lieux et de sa situation géographique. Des difficultés qui ne sont pas pour déplaire, bien au contraire, au duo formé par Sophie Baldassari et Charlotte Beraha : toutes deux sont rodées à l'exercice délicat de la réhabilitation lourde en site occupé.

rodées à l'exercice délicat de la réhabilitation lourde en site occupé. Une expertise qui a sans doute pesé dans le choix du promoteur de leur confier la maîtrise d'œuvre, avec l'ambition de redonner son lustre passé à ce lieu emblématique de l'histoire de la presse locale marseillaise.

— J. D.

* Vente en l'état futur d'achèvement.



Le projet de réhabilitation des immeubles de La Marseillaise prévoit une restauration fine du traitement des façades et la création de locaux d'activités en pied d'immeubles.

PRIX DES DIPLÔMES DE L'ENSAM

Trois étudiants récompensés pour leur projet final



Le Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône (SA 13) a organisé, le 24 mai au Palais des arts à Marseille, la 14^e édition des prix des diplômes de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille (Ensam), lors de la Fête des architectes. Trois projets ont reçu un prix dont un Grand Prix décerné à Théo Minet-Pérez, lors de cette sympathique soirée.

Pour sa 14^e édition, la cérémonie de remise des prix des diplômes, récompensant des projets de fin d'étude de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille (Ensam), a remporté un franc succès le 24 mai dernier au Palais des arts. Le projet permet aux étudiants en master de développer, durant un semestre, un programme sur un site choisi, souvent dans la continuité des travaux menés en atelier précédemment, dans différentes thématiques. Depuis une quinzaine d'années, le Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône (SA 13) a souhaité, aux côtés de plusieurs partenaires, à savoir l'Ensam, le Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur (Croa Paca), la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône

Le Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône souhaite mettre en valeur le travail des jeunes diplômés et primer trois d'entre eux. « Notre ambition est en premier lieu de mettre en avant la vision prospective de jeunes architectes et de créer un lien entre ces jeunes diplômés et la profession », a rappelé Maxime Repaux, président du syndicat.

(CAUE 13) et Lis Avis, mettre en valeur le travail des jeunes diplômés et primer trois d'entre eux. « Notre ambition est en premier lieu de mettre en avant la vision prospective de jeunes architectes et de créer un lien entre ces jeunes diplômés et la profession », a rappelé Maxime Repaux, président du SA 13. Avec la fraîcheur des regards proposés, ce prix représente une formidable opportunité de mettre en exergue toute l'étendue du travail de l'architecte.

« Cette édition exprime l'acquisition des savoir-faire et savoir-vivre par les étudiants entrant dans le métier d'architecte avec un bel entrain », a évoqué François Gondran, conseiller pour l'architecture et espaces protégés à la Drac Paca. Cet échantillon de la production d'une année de diplômés témoigne en fait d'un enseignement riche de la confrontation de jeunes architectes avec des terrains éclectiques. « C'est chaque année un panel de réflexions contrastées portées par les enseignants de l'école et leurs déclinaisons projetées par les étudiants », a souligné Jean-Marc Giraldi, directeur adjoint du CAUE 13.

UNE PROCHAINE ÉVOLUTION

C'est Laurent Delaunay, secrétaire général de la Société des architectes, qui a pris en charge la supervision de cette nouvelle édition du concours. « Ce prix semble être un espace plus qu'un

enjeu pour les jeunes architectes, espace professionnel, institutionnel mais bienveillant où chacun peut librement se confronter aux regards des autres », a-t-il estimé.

Cette année, dix candidats seulement, contre seize l'an dernier, ont envoyé leur projet. « Tous ne sont

pas lauréats mais chacun a produit un travail personnel de grande qualité », a fait valoir Maxime Repaux. L'an prochain, le prix des diplômes va connaître une évolution, avec une nouvelle formule étendue à l'ensemble des diplômés de la promotion et un catalogue plus exhaustif et plus représentatif de la production de l'école.

Les trois projets primés sont en tout cas cette année la marque d'un engagement des jeunes architectes conscients des



C'est le jeune Varois Théo Minet-Perez qui a remporté le Grand Prix.

bouleversements majeurs dans la société. « Notre métier évolue. Les futurs architectes devront prendre en compte le réchauffement climatique, le réemploi des matériaux, la reconversion des bâtiments existants, les matériaux bio et géosourcés, le paysage et les ressources naturelles », a estimé Maxime Repaux avec, à ses côtés, Quentin Besson, trésorier de l'association Lis Avi. Ces tendances se sont retrouvées avec acuité dans cette session où l'Italie fut souvent mise à l'honneur.

C'est le projet du jeune Varois Théo Minet-Perez, portant sur la cité transalpine d'Urbino, une ville en forme de palais comme l'évoquait Castiglione, qui a remporté le Grand Prix. « Je suis très fier d'avoir été honoré par mes pairs pour mon travail appelé "De la terre, par la main". » Le projet remarqué a été attribué à Thomas Navarro pour son travail sur l'Alberto Dritto, la cité-jardin de Garbatella à Rome. Enfin, le projet mentionné a été remis à la Niçoise Mathilde Benoist pour son projet sur la digue aquacole à Berre-l'Étang : « La finalité est de permettre le développement des filières à zones humides grâce à la remontée des eaux d'ici à 2100 », a-t-elle précisé.

- JEAN-PIERRE ENAUT

SAINT-RAPHAËL

Jean-Pascal Clément : quand l'architecture rime avec passion

L'architecte varois Jean-Pascal Clément a déjà beaucoup construit mais il continue à développer son agence (23 personnes) avec des projets dans le Var, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et sur tout le territoire. Une énergie et un engagement mis au service du cadre de vie.



Je me lève à 5 h 30, je travaille 15 heures par jour et parfois le week-end. L'architecture est ma passion depuis l'enfance. Elle est intacte et j'y consacre toute mon énergie », affirme Jean-Pascal Clément. A 60 ans passés, l'architecte varois, installé depuis plus de trente à Saint-Raphaël, déborde d'activité et d'enthousiasme, et continue inlassablement à bâtir et à transformer la ville sur tout le territoire, entouré d'une équipe pluridisciplinaire. Une agence d'architecture dont un des maîtres-mots est la jeunesse, à l'image de Pierre-Alexis Clément, son fils, diplômé de l'École spéciale d'architecture de Paris, qui l'a rejoint il y a un peu plus de deux ans pour préparer la relève. Il fourbit pour l'heure ses armes à la fois au sein de l'agence et à la tête de sa propre structure, Architonic, dédiée à la réalisation de villas individuelles et de petits collectifs.

Avec 23 personnes dont 12 architectes, une organisation par pôles, Jean-Pascal Clément Architecte intervient sur l'ensemble du processus d'élaboration d'un projet d'aménagement : la conception et la recherche architecturale, la production, l'économie de la construction, la maîtrise d'œuvre d'exécution.

TROIS MILLE LOGEMENTS EN CONSTRUCTION

« Il y a une véritable complémentarité des compétences au sein de notre agence et nous ne sous-traitons rien. Je suis particulièrement attaché à ce que nous exerçons la maîtrise d'œuvre d'exécution de

nos projets. L'architecte se doit en effet d'accompagner la concrétisation de ses projets sur les chantiers. »

Aujourd'hui, Jean-Pascal Clément Architecte affiche 25 chantiers ouverts, 165 opérations en cours d'étude, représentant 8 000 logements dont 3 000 en construction sur tout le territoire national. Elle s'est en effet dotée, il y a une dizaine d'années, d'un bureau à Paris, assurant des missions de conception en Ile-de-France, dans le Nord et dans

Aujourd'hui, Jean-Pascal Clément Architecte affiche 25 chantiers ouverts, 165 opérations en cours d'étude, représentant 8 000 logements dont 3 000 en construction sur tout le territoire national. Elle s'est en effet dotée, il y a une dizaine d'années, d'un bureau à Paris, assurant des missions de conception en Ile-de-France, dans le Nord et dans l'Ouest.

l'Ouest, et elle représente aujourd'hui 20 % de l'activité. « C'était une condition indispensable pour travailler hors de la région et concourir à des marchés loin de nos bases », précise Jean-Pascal Clément.

Tout au long de ces années, la production de l'agence a été protéiforme avec de nombreux équipements publics, dans le Var notamment (écoles, équipements sportifs, médiathèques, cinémas), de l'habitat individuel et collectif, des projets hôteliers, des résidences seniors et étudiantes, des logements sociaux, des équipements commerciaux, des projets urbains, etc.

LE PRIVÉ A DÉPASSÉ LE PUBLIC

« Il y a quelques années notre activité s'équilibrait entre le public et le privé. Aujourd'hui, le privé a pris le dessus, même si nous continuons à répondre à des concours », détaille l'architecte. Parmi les réalisations récentes et marquantes de l'agence, on trouve le pôle enfance de Fréjus (réalisé en partenariat public-privé avec Pitch Immo), un

complexe contemporain qui se glisse dans un espace paysager remarquable - une pinède - et qui a été construit « avec » le site.

L'agence vient également de rénover l'hôtel LuciaMar à Saint-Raphaël (maître d'ouvrage : SC Foncière Victoria), 38 chambres nichées dans une

crique à Boulouris. « L'enjeu était de redonner une identité à cet ensemble très minéral. Nous avons travaillé la lumière, la transparence, les matériaux avec des parements et des brise-soleil bois pour redonner une écriture et une identité », commente Jean-Pascal Clément.

Pour les chantiers et les projets, ce sont la construction qui débute à Saint-Tropez, à proximité de la place des Lices, de 55 logements avec une salle polyvalente, à l'emplacement d'une ancienne cave viticole (maître d'ouvrage : GT Promotion). ➡➡➡

...→ L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE ADAPTÉE AU TERRITOIRE

L'agence est aussi en charge, sur les hauteurs de Saint-Raphaël, des 210 logements de la résidence étudiante prévue au sein de la future Ecole hôtelière de la Côte d'Azur, portée par le groupe LBHC. Un ensemble dont l'écriture architecturale et le confort ont été privilégiés avec beaucoup de transparence et de clarté, la présence de balcons pour chaque logement et un habillage de parements bois en façade. Parmi les autres projets, une résidence sociale seniors à Lorgues dans une ancienne cave coopérative (Riviera Réalisation) et la requalification de la façade littorale de Fréjus et Saint-Raphaël - « La Promenade des Bains », en groupement avec l'agence Guillermin.

Hors du Var, ce sont des opérations de logements à Carquefou (Loire-Atlantique, 141 logements), Etampes (Essonne, 70 logements), Provins (Seine-et-Marne, 100 logements), Laval (Mayenne, 60 logements), Luisant (Eure-et-Loir, 40 logements), etc. Défenseur d'une architecture contemporaine mais qui pour chaque projet doit répondre à une multitude de facteurs et de contraintes - le site, l'intégration dans l'espace urbain, les attentes du maître d'ouvrage, les règlements d'urbanisme, etc. -, Jean-Pascal Clément a fait de son agence une structure en mouvement, apte à relever ses défis.

CAP SUR LA MODERNITÉ

Elle a banni la table à dessin et les plans sur papier au profit du numérique et de vidéos mettant en scène les futurs projets dans leur environnement en utilisant des drones. Elle est BIM* Manager pour la gestion et l'exploitation de l'information dans la maquette numérique, et compte quatre concepteurs en bâtiment passif. Un engagement pour l'environnement qui lui a permis de mettre au point le premier immeuble collectif passif du Var, la résidence Cérès d'AEI Promotion, à Saint-Raphaël. L'agence, qui est en train d'agrandir



© Jean-Pascal Clément Architecte

L'agence vient de rénover l'hôtel LuciaMar à Saint-Raphaël en lui donnant une nouvelle identité.



© Jean-Pascal Clément Architecte

La future résidence étudiante de l'Ecole hôtelière de la Côte d'Azur à Saint-Raphaël.



© Jean-Pascal Clément Architecte

A Lorgues, l'agence va créer une résidence sociale seniors dans une ancienne cave coopérative.

ses locaux de l'avenue de Valescure, a aussi pris le virage de la construction bois et s'intéresse aux matériaux du futur. « Nous avons un partenariat avec la start-up cannoise Nexoon qui travaille sur la construction modulaire, en utilisant une résine thermoplastique à base d'Elium entièrement recyclable », explique Jean-Pascal Clément. Plus léger et résistant que le béton, ce

matériau thermoformable autorise une totale liberté de conception et de création architecturale, et pourrait constituer dans le futur une alternative aux procédés constructifs habituels.

— RÉMY MARIO

* Building Information Modeling ou Modélisation des données de construction.



ABONNEZ-VOUS POUR

20€ / AN



ABONNEMENT INTÉGRAL

TPBM

TRAVAUX PUBLICS & BÂTIMENT DU MIDI

L'HEBDOMADAIRE TPBM, RÉFÉRENCE EN PACA EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA CONSTRUCTION, TRAITE DES PROJETS DES DONNEURS D'ORDRE, PUBLICS OU PRIVÉS, ET SUIT L'ACTUALITÉ DES ACTEURS DU SECTEUR : FÉDÉRATIONS ET SYNDICATS PROFESSIONNELS, COLLECTIVITÉS, DÉCIDEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX, PRINCIPAUX AMÉNAGEURS, ENTREPRISES, ETC.



TOUT CE QUI SE CONSTRUIT EST DANS TPBM

ABONNEZ-VOUS

52 NUMÉROS DE TPBM + LE JOURNAL EN PDF + LE WEB ABONNÉ

- ARTICLES ET REPORTAGES EN ILLIMITÉ
- APPELS D'OFFRES
- AVIS DE TRAVAUX
- ANNONCES LÉGALES
- VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES.

sur notre site à la rubrique abonnez-vous https://tpbm-presse.com/abonnements

par téléphone : 04 72 07 36 12

par courrier, en renvoyant ce formulaire TPBM / service abonnement 18 rue Childebert 69002 LYON



JE CHOISIS L'ABONNEMENT INTÉGRAL D'UN AN AU PRIX DE 20 € PAR AN*

Je reçois TPBM pendant 1 an Je bénéficie du web abonné en illimité

JE PRÉFÈRE L'ABONNEMENT INTÉGRAL COUPLÉ AU PRIX DE 60 €* :

Je reçois TPBM et LNP pendant 1 an (et ses suppléments**) Je bénéficie du web abonné en illimité

MON RÈGLEMENT : Chèque bancaire CB VISA Mastercard (nous contacter au 04 91 13 66 19)

ADRESSE D'EXPÉDITION DES JOURNAUX :

Form fields for Name, Prénom, Entreprise, Activité, Adresse, Ville, Code postal, Email, Téléphone

Oui, je souhaite m'abonner à la newsletter Oui, je souhaite recevoir les informations de vos partenaires

L'ADRESSE MAIL EST INDISPENSABLE POUR OUVRIR VOS CODES D'ACCES WEB

LA SEYNE

Archi Game se penche sur la tour du Gère

Le Club immobilier Toulon Provence vient de récompenser les équipes d'architectes qui ont répondu à la 3^e édition de son Archi Game, dont la thématique était la tour du Gère, dans le quartier Berthe de La Seyne-sur-Mer.



Après la place d'Armes puis la porte d'Italie à Toulon, le Club immobilier Toulon Provence avait choisi La Seyne-sur-Mer pour son 3^e concours Archi Game, en l'occurrence sa grande tour du Gère. Un lieu emblématique du quartier Berthe, abandonné et muré en raison de trafics et de l'impossibilité de la police de faire son travail de sécurisation, dernier vestige de l'ensemble Germinal auquel la population était très attachée. En mars 2022, TPBM avait coorganisé avec le Club un débat à La Seyne autour de la maire, Nathalie Bicaïs. Celle-ci avait alors évoqué ce bâtiment en désuétude et émis le souhait d'une reconversion afin de transformer ce signal d'échec en symbole de réussite qui se verrait de loin, considérant que cette partie de ville est connectée à tous les réseaux de communication, autoroute, chemin de fer, port de commerce. De quoi inspirer le Club immobilier pour son Archi Game et surtout de jeunes architectes pour y concourir sans autres enjeux que ceux de l'expression des idées et d'une inspiration qui, sait-on jamais, peut donner une suite.

DÉMARCHE PROACTIVE

« La vocation de ce concours d'idées est de pouvoir ensemble questionner notre territoire en mettant en lumière des sites à fort potentiel urbain et architectural, souffrant malheureusement parfois d'un déficit d'image.

Cette démarche proactive est une des missions du Club immobilier Toulon Provence ayant un objectif de transversalité entre acteurs de l'immobilier, élus et usagers sur les principaux enjeux du territoire métropolitain », a déclaré son président Frédéric Leca, lors de la récente remise des prix au château de Mar Vivo, à La Seyne également, dans un incroyable cadre au bord de cette mer

« La vocation de ce concours d'idées est de pouvoir ensemble questionner notre territoire en mettant en lumière des sites à fort potentiel urbain et architectural, souffrant malheureusement parfois d'un déficit d'image », a déclaré Frédéric Leca, le président du Club immobilier Toulon Provence.

que l'on voit de loin en haut de la tour. « Comme pour les précédentes éditions, nous avons cette année encore eu le plaisir d'analyser le travail de grande qualité produit par les candidats. Je tiens également à les remercier une fois encore pour leurs réponses et le travail fourni. Merci à ces trois équipes : Natacha Lay, Adrien et Marine Rault, Paolo Camut et Richard Ternik. »

Au terme de ce concours conduit avec pugnacité au sein du Club par Amélie Rebel, Nicolas Boythias et Kevin Guérel, leurs propositions ont été départagées par un jury composé des membres du Club, des partenaires, à savoir Banque des territoires, GRDF et le CAUE ...➔



© D.R.

Richard Ternik présentant sa proposition en duo de tour Corail.

••→ Var (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), dont les votes ont été croisés avec ceux du public, prenant en considération la préférence de Nathalie Bicaïs.

MISE EN PERSPECTIVES

La tour Corail, présentée lors de la remise des prix par Richard Ternik, a emporté la victoire, en prenant le parti d'oser une proposition originale, dont les principes peuvent d'ailleurs s'appliquer sur un large spectre d'ouvrages, réussissant en se démarquant à se faire remarquer. L'intervention architecturale se structure suivant trois axes, offrant la possibilité de mixer les usages : la rénovation pragmatique et mesurée du bâti existant, caractéristique des opérations des années 70, entre autres avec agrandissement des ouvertures, isolation par l'extérieur, redimensionnement du noyau de distributions verticales ; la refonte et l'extension du socle, afin de redéfinir l'orientation et l'ancrage du bâti ; la création d'une « enveloppe » autour de l'existant et à épaisseur variable,

La tour Corail, présentée lors de la remise des prix par Richard Ternik, a emporté la victoire, en prenant le parti d'oser une proposition originale, dont les principes peuvent d'ailleurs s'appliquer sur un large spectre d'ouvrages, réussissant en se démarquant à se faire remarquer.

tout en travaillant sur la sobriété énergétique. Enfin, la structure porteuse pouvant le supporter, deux niveaux de surélévation en duplex dédiés à des événements culturels sont également proposés. « Un projet foisonnant d'idées et qui apporte de la vie », a notamment commenté David de Araujo, directeur Var de la Banque des territoires, en remettant ce premier prix.

Arrivée deuxième, mais en première position dans le choix de la maire, Natacha Lay a travaillé pour sa part à la fois sur une requalification des espaces urbains périphériques, sur plusieurs

Arrivée deuxième, mais en première position dans le choix de la maire, Natacha Lay a travaillé pour sa part à la fois sur une requalification des espaces urbains périphériques, sur plusieurs niveaux d'extension, au socle, horizontale sur la périphérie de la tour et verticale sur la toiture.

niveaux d'extension, au socle, horizontale sur la périphérie de la tour et verticale sur la toiture. Une nouvelle destination là aussi dans l'air du temps de maîtrise énergétique et inventant une mixité d'usages entre logements et activités.

Enfin, le projet de Marine et Adrien Rault, présenté par ce dernier, conserve l'ossature, la façade et la sobriété monolithique uniforme du bâtiment tout en le démantelant et en créant trois étages supplémentaires. Une grande mixité d'activités est également prônée, sachant que l'enjeu est de créer un pôle d'attraction et de vie.

Autant de projections de nature à générer au niveau de la Ville des pistes de réflexion et plus si affinités.

- OLIVIER RÉAL

1. La proposition de Marine et Adrien Rault.
2. La proposition de Natacha Lay.



1



2

SAINT-TROPEZ

L'école Louis Blanc devient un nouveau pôle de vie

Ce bâtiment désaffecté au cœur de Saint-Tropez va être réhabilité et transformé en commerces et logements pour personnes âgées.



A Saint-Tropez, la transformation par la commune de l'ancienne école Louis Blanc en ensemble urbain à vocation publique et sociale – le projet “Coeur de Village” – avance. L'opération mise au point via un marché public de maîtrise d'oeuvre par l'agence Griesmar (avec les bureaux d'études Altergis, Make Ingénierie, Snaipse et l'atelier Respirer Paysage) vient de passer, après l'obtention du permis de construire, en appel d'offres travaux (11 lots séparés, consultation close le 25 juillet). Le lancement du chantier est prévu dès les premiers jours de septembre. La ville a en effet prévu de garder la main sur ce précieux foncier (bâti) à l'angle du boulevard Louis Blanc et de la place des Lices et elle va porter, sur le site de cette école désaffectée, un projet mixte dont le budget travaux prévu s'élève à 4,4 millions d'euros HT. Ce nouvel ensemble comportera des commerces, de l'habitat pour personnes âgées et l'opération va aussi permettre d'ouvrir l'ancienne cour de récréation vers les voies adjacentes (dont la place des Lices), en créant un espace public de liaison arboré et végétalisé.

DU LOGEMENT ADAPTÉ AU CŒUR DU VILLAGE

« Ce projet, c'est une restructuration lourde d'un bâtiment tout en préservant son esprit et son intégration dans le bâti de la commune mais en lui apportant des touches d'écriture architecturale contemporaine. Et l'espace public créé va également permettre de désimper-méabiliser le site », détaille l'architecte Jean-Baptiste Griesmar dont l'agence est très engagée dans la démarche de

conservation et de réhabilitation du patrimoine bâti existant. Pour le programme proprement dit, les enjeux sont multiples. La commune veut avec cette opération dynamiser le commerce local en installant des cellules commerciales au rez-de-chaussée de l'ancienne école avec des baux gérés par la collectivité. Ce sera des commerces d'animation et de proximité (comme par exemple un café-librairie) et un local pour association

Les premiers travaux (hors des actuels appels d'offres) vont concerner le désamiantage du bâtiment puis s'engageront mi-septembre les travaux de réhabilitation proprement dits pour une livraison de l'opération fin 2024.

est également prévu. Dans les niveaux supérieurs, seront installés 12 logements pour personnes âgées sous la forme d'une petite résidence service pour les seniors (avec cuisines équipées, salle commune pour les activités, etc.), gérée par la maison de retraite de Saint-Tropez, Les Platanes. L'intérêt est d'offrir à ces personnes âgées la possibilité de vivre, avec des loyers adaptés, au cœur de la commune, à proximité de ses services et de ses commerces.

LIVRAISON FIN 2024

Pour aménager ces 12 logements aux normes handicapées, desservis par un ascenseur, le bâtiment va être légèrement surélevé et passera en R+2.

« Nous avons beaucoup travaillé l'isolation thermique et acoustique du bâtiment pour offrir des logements de qualité, sobres au plan énergétique. L'opération respectera la RE 2020 », ajoute Jean-Baptiste Griesmar. Pour le traitement architectural contemporain, il portera notamment sur les nouvelles menuiseries et sur les espaces extérieurs qui alterneront mise en œuvre de béton désactivé et de pierre calcaire.

Les premiers travaux (hors des actuels appels d'offres) vont concerner le désamiantage du bâtiment puis s'engageront mi-septembre les travaux de réhabilitation proprement dits pour une livraison de l'opération fin 2024. Dans le Var, l'agence Griesmar est également acteur du plan

de rénovation des collèges 2021/2024 du conseil départemental (un plan mis en œuvre au travers d'un accord cadre de maîtrise d'oeuvre avec plusieurs groupes de collèges attribués à différentes équipes). L'agence niçoise intervient sur trois collèges toulonnais, Marcel Pagnol, Pierre Puget et George Sand. Les chantiers portent sur différents travaux de rénovation mais aussi sur la baisse des consommations énergétiques de ces équipements publics. Des travaux contraints qui sont réalisés uniquement pendant les périodes de vacances scolaires et d'inoccupation des bâtiments. Ils s'achèveront à la rentrée 2024. Les budgets des opérations varient de 1,7 million d'euros à 3,5 millions d'euros.

— RÉMY MARIO

Le CAUE prend les déchets à la (res)source

3,6 millions de tonnes de déchets et des poussières... c'est ce que les chantiers du Var génèrent par an, constituant une ressource précieuse de recyclage. Le CAUE Var (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et la Fédération du BTP du Var (FBTP 83) en ont fait une matière d'exposition et d'échanges.



Le bâtiment et les travaux publics sont les premiers créateurs de déchets en France, avec 460 millions de tonnes, dont 3,6 millions dans les chantiers varois. Alors que l'économie circulaire devient réalité et que le BTP varois n'a jamais autant fait entendre sa voix sur la prise en considération collective des déchets, des entreprises aux maîtres d'ouvrage qui en ont la responsabilité, la saison culturelle du CAUE Var (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) sur cette thématique arrive à point.

DE L'ART À LA MATIÈRE

En effet, en collaboration avec la Fédération du BTP du Var (FBTP 83), le conseil départemental du Var, sa collectivité principale, et la Ville de Toulon où est implanté son siège, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement déploie une vaste opération dès la rentrée ambitionnant de donner de la valeur aux déchets de chantiers pour les (re)garder comme des (res) sources. Une démarche qui marque sa saison culturelle du 14 septembre au 21 décembre, poursuivant ainsi ses expositions précédentes, sur les matériaux biosourcés l'an dernier et sur l'eau en 2021, qui vont se décliner sur les murs de la rue des Arts, dans ses locaux place Vincent-Raspail et dans tout le département.

L'artiste-plasticienne et photographe Léna Durr a posé son regard sur les déchets issus des chantiers varois, complété par le travail d'une autre artiste-plasticienne et dessinatrice qui a illustré la problématique avec originalité, tandis que l'architecte commissaire de l'exposition, Safa Ben Khedher, s'est

interrogée sur la problématique à travers une lecture artistique. Trois conférences de penseurs, trois tables rondes de professionnels, sept ateliers grand public, cinq autres avec le jeune public durant les vacances, quinze visites et promenades, trois rencontres... la programmation est riche et soignée.

« Il y a matière à dire et à faire », plaide Jean-Jacques Castillon, le président de la Fédération du BTP du Var dont l'en-

En collaboration avec la Fédération du BTP du Var, le conseil départemental du Var, et la Ville de Toulon, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement déploie une vaste opération dès la rentrée ambitionnant de donner de la valeur aux déchets de chantiers pour les (re)garder comme des (res)sources.

gagement est exemplaire et remarqué sur le plan national, y compris dans la lutte contre des agissement malfaisants qui nuisent à l'image d'un secteur et font une concurrence déloyale à la grande majorité respectueuse des règles.

« Comment les déchets de chantiers varois peuvent devenir des éco-matériaux, sources de créativité et de savoir-faire, (res)sources de projets ? », s'interroge Marc Lauriol, le président du CAUE Var et conseiller départemental, pour mieux y répondre avec cet événement. « Dans chaque territoire, la question des déchets interfère nos décisions politiques, nos pratiques d'aménagement, notre rapport au monde, nos modes de vie et de consommation », précise-t-il.

— OLIVIER RÉAL



DU
14 AU 21
SEPTEMBRE

Trois conférences de penseurs, trois tables rondes de professionnels, sept ateliers grand public, cinq autres avec le jeune public durant les vacances, quinze visites et promenades, trois rencontres... la programmation est riche et soignée.

AVIGNON

Restauration du Palais des papes, saison 2

Le plus emblématique des monuments vauclois poursuit son lifting. Réhabilitation de façades, de vitraux et d'éléments de menuiserie : la partie la plus ancienne du Palais des papes en reprend jusqu'en 2024.



La partie en restauration du Palais des papes, avec, à gauche, la grande tour Campane, haute de plus de 40 m, et à côté, recouverte d'une bâche qui protège l'échafaudage, l'aile des Familiars, qui renferme actuellement les Archives départementales.

Restauration du Palais des papes, saison 2. Après un peu moins de trois ans de travaux (la première tranche avait été lancée en mars 2020), la phase finale de la restauration de la partie dite du « Palais Vieux » s'apprête à commencer, pour ne se terminer que courant 2024. Pendant ces presque deux années, il s'agira de poursuivre la vaste opération de réhabilitation de cet ensemble patrimonial édifié au XIV^e siècle, certes fait pour durer - et de ce point de vue, les Avignonnais n'ont pas été volés sur la marchandise - mais qui n'a pas totalement échappé à l'outrage du temps. Deux ans encore, donc, pendant lesquels le plus vaste édifice médiéval d'Europe restera habillé sur sa partie nord-ouest, par un échafaudage à sa mesure (plus ou moins 170 tonnes) derrière lequel se poursuivra une tâche qui relève tout autant de la virtuosité des bâtisseurs de cathédrales que de la méticulosité de véritables chercheurs dont ont fait preuve les architectes spécialisés, mais aussi les archéologues et historiens appelés à la rescousse pour ce chantier hors normes, ainsi que les agents de la direction des bâtiments et de l'architecture du conseil départemental de Vaucluse, maître d'ouvrage et propriétaire de l'essentiel de cette partie du Palais des papes. Sans parler de tous les ouvriers spécialisés qui ont mis la main à la pâte.

« Tous les travaux qui ont été effectués jusqu'à présent sont vraiment des travaux de recherche », explique Marie-Anne Delay, conductrice d'opérations au sein du service Opérations neuves et réhabilitations du Département de Vaucluse. « Nous avons ainsi réalisé beaucoup d'essais pour

« Nous avons [...] réalisé beaucoup d'essais pour reprendre la granulométrie de la pierre, les jointages... [...] Nous avons véritablement beaucoup appris et capitalisé des connaissances qui pourraient être utiles ailleurs pour des chantiers de ce type », explique Marie-Anne Delay, conductrice d'opérations au Département de Vaucluse.

reprendre la granulométrie de la pierre, les jointages... Nous avons également fait de nombreux essais d'huiles essentielles pour le nettoyage. Nous avons véritablement beaucoup appris et capitalisé des connaissances qui pourraient être utiles ailleurs pour des chantiers de ce type. »

Quant à la maîtrise d'œuvre de ce travail d'orfèvre du bâti et du temps, elle a été confiée au cabinet Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des Monuments historiques, qui n'a pas hésité à se faire assister dans cette formidable aventure par un spécialiste italien, l'agence Faccio (Padoue, Italie).

DANS LE RESPECT TOTAL DE L'ÉDIFICE

Pour ceux qui auraient zappé le premier épisode, on rappellera tout de même que, dès le départ, le parti pris de rénovation visait un respect absolu de l'édifice et de ses matériaux (avec une conservation maximale de la pierre d'origine, tout en redessinant la silhouette ancienne du palais). Jusqu'aux techniques de nettoyage qui ont été élaborées au fil de la restauration, et pour lesquelles, peu à peu, a été mise au point une composition d'huiles essentielles à base de citronnelle et de romarin. Ce biocide sans agressivité pour le minéral aura notamment permis



UN CHANTIER DE 5,82 M€

À l'issue des quatre ans et demi de restauration du Palais Vieux, il en aura coûté 5,82 M€, principalement financés par le Département de Vaucluse et subventionnés par l'Etat à hauteur de 600 000 € avec une participation de 300 000 € de la Ville d'Avignon (elle-même propriétaire d'une petite partie de l'édifice concerné par la restauration). Mais il s'agit bien là d'une maîtrise d'ouvrage unique du conseil départemental, qui est lui-même à l'origine de cette opération de restauration d'une ampleur telle que le Palais des papes n'en n'avait pas profité depuis le milieu du XIX^e siècle.



Le parti pris de rénovation visait un respect absolu de l'édifice et de ses matériaux. Jusqu'aux techniques de nettoyage qui ont été élaborées au fil de la restauration, et pour lesquelles, peu à peu, a été mise au point une composition d'huiles essentielles à base de citronnelle et de romarin.

••→ de débarrasser des centaines de mètres carrés de façade des mousses, lichens et autres résidus de pollution atmosphérique qui, lentement mais sûrement, dévoraient les pierres. C'est dans cet esprit et grâce à ces techniques que le clos et couvert de la tour de Campane (plus de 40 m de hauteur) et l'aile dite des « Familiars » (plus de 20 m de hauteur) ont ainsi pu être traités. C'est aussi celui dans lequel va se dérouler cette nouvelle étape, qui concernera cette fois un troisième bâtiment intégré dans la même partie du Palais Vieux : la chapelle Benoît XII, du nom du pontife qui avait entrepris la construction de cette partie du célèbre monument avignonnais. Là encore, il s'agira de procéder à la restauration complète des façades, mais également des vitraux de la chapelle, qui seront déposés afin d'être pris en charge en atelier, ainsi que des éléments de serrurerie, des meneaux et autres menuiseries de bois. Comme ce fut le cas lors de la première phase, les pierres de façade qui devront être remplacées le seront par des matériaux très semblables aux originaux, extraits d'une carrière proche

(Ménerbes) et d'une autre nettement plus lointaine (Maremma, près de Rome). Car même si le Palais Vieux ne semble pas avoir trop pris de rides, l'érosion, notamment du fait du mistral auquel est particulièrement exposée cette partie de l'édifice, a fait son office au fil des siècles. Comme l'explique Marie-Anne Delay, « nous avons pu constater que sur l'angle de la tour, il pouvait manquer jusqu'à 30 cm de matière ». Rien que ça !

UNE PARTIE DU PALAIS ENFIN ACCESSIBLE AU PUBLIC

Précision utile, une fois le chantier terminé, les nombreux visiteurs (600 000 entrées annuelles) qui fréquentent le Palais des papes pourront mesurer eux-mêmes l'importance du travail effectué. Et cela autant à l'extérieur qu'à l'intérieur de cette partie du monument qui restait fermée au grand public.

Jusqu'alors, les lieux abritaient en effet les Archives départementales de Vaucluse (soit 28 kilomètres de rayonnages répartis sur 32 niveaux d'étages !).

Les pierres de façade qui devront être remplacées le seront par des matériaux très semblables aux originaux, extraits d'une carrière proche (Ménerbes) et d'une autre nettement plus lointaine (Maremma, près de Rome). Car même si le Palais Vieux ne semble pas avoir trop pris de rides, l'érosion a fait son office au fil des siècles.

Or - et c'est là que se profile déjà un autre grand chantier du Département - au cours des deux années à venir, les archives seront déménagées vers un nouveau bâtiment, qui sera édifié sur la zone des d'activités d'Agroparc, dont la vocation sera d'accueillir le fameux patrimoine d'archives ainsi que les fonds archéologiques départementaux et ceux de l'Etat. Avec une volonté, celle qu'une fois libérée de ses kilomètres de vieux papiers, cette partie du Palais soit enfin accessible au public pour une visite qui gagnera forcément en intérêt.

- JACQUES BOUDON

1. Christophe Mathieu, l'un des cadres de la direction des bâtiments, au sommet de l'échafaudage. Face à lui, on voit des merlons qui ont été entièrement restaurés.

2. Marie-Anne Delay, conductrice d'opérations au conseil départemental de Vaucluse, présente des pierres qui ont été changées lors de la première tranche.

3. Les maçons de l'entreprise SELE utilisent l'ascenseur qui permet d'accéder au dernier étage de l'immense échafaudage dressé depuis plus de deux ans.



UNE MAJORITÉ D'ENTREPRISES DE LA RÉGION

Si ce n'était la présence des deux cabinets d'architectes parisien (Pierre-Antoine Gatier) et italien (Faccio Engineering), on pourrait dire que presque toutes les entreprises qui participent à cette formidable aventure de restauration sont issues de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Toujours parmi les maîtres d'œuvre, on retrouve en effet la société Emotech (Avignon) en charge du pilotage et de la coordination, ou le service d'Archéologie monumentale du Département de Vaucluse (Avignon). Parmi les entreprises de travaux, on citera notamment SELE (Saint-Cannat, Bouches-du-Rhône), pour ce qui est de la partie maçonnerie, pierre de taille et étanchéité ; Bourgeois (Fourques, Gard), pour la couverture, charpente et évacuation des eaux pluviales ; l'Atelier de la boiserie (Gargas), pour les menuiseries bois ; et, près de chez nous, l'Atelier Thomas Vitraux (Valence, Drôme) pour les vitraux, mais également la ferronnerie et serrurerie. Un coup de chapeau, enfin, pour Altrad Arnholdt (Sucy-en-Brie, Val-de-Marne), pour ses échafaudages aussi résistants que spectaculaires.

AVIGNON

Memento fait entrer l'histoire du Vaucluse dans un seul bâtiment

Les travaux du futur Pôle des patrimoines vaclusiens sont lancés. Un lieu d'études, de conservation et de transmission dans un écrin bioclimatique et durable.



Tout juste commencé et déjà une bonne idée. Le 8 février, lorsque la présidente du conseil départemental de Vaucluse, Dominique Santoni, et la préfète Violaine Démaret ont posé à Agroparc la première pierre du Memento, le futur Pôle des patrimoines vauclusiens, elles n'ont pas scellé le premier parpaing venu. Non, elles ont posé un moellon historique, taillé voici plus de sept siècles et prélevé sur la partie de la façade du Palais des papes qui abrite les Archives départementales de Vaucluse. Un lien avec la grande Histoire, donc, pour entrer, sans oublier le passé, dans un nouvel édifice qui aura pour vocation d'accueillir ces documents pieusement conservés depuis 1880 dans le vénérable palais gothique. Pour déménager ces 26 kilomètres d'archives, il faudra naturellement pas mal de place. L'architecte Dominique Gautier, à qui l'on devra ce nouveau venu dans le paysage avignonnais, y a pensé, lui qui a imaginé un bâtiment de 11 600 m² répartis sur quatre niveaux (rez-de-chaussée + trois étages) qui a une capacité d'accueil de... 40 kilomètres de linéaires d'archives. Cela devrait laisser quand même pas mal de marge ! Mais il faudra bien cela, puisque Memento (en latin « Souviens-toi »), lorsqu'il sera en activité, abritera non seulement les Archives départementales, mais également le service d'archéologie du Département et ses réserves, le

Centre de conservation et d'études de l'Etat, une partie des archives du Grand Avignon ainsi que les réserves des trois musées départementaux. Voilà donc un endroit où des spécialistes de tous ces domaines viendront se côtoyer et beaucoup travailler, mais pas seulement. Memento, qui sera également un lieu de transmission du savoir, abritera une salle de lecture, une salle d'exposition ainsi qu'un auditorium de 150 places.

Pour faire rentrer tout cela sans être à l'étroit, Dominique Gautier a préféré voir grand : soit un bâtiment de 80 mètres de long et de 70 mètres de large, posé sur une parcelle totale de terrain de 23 290 m².

UN BÂTIMENT DURABLE

On le saura mieux que personne au sein d'un bâtiment comme Memento : il y a le temps qui passe. Mais il y a aussi le temps qu'il fait. Or, dans les années qui viennent, ce temps qu'il fait, justement, risque de nous donner l'occasion de quelques suées. A cela aussi l'architecte a pensé, et a donc conçu un ensemble immobilier dont les occupants, humains ou objets patrimoniaux conservés, ne souffriront pas de la chaleur. D'ailleurs, lors de la pose de première pierre, le concepteur de Memento n'a pas manqué de l'expliquer : « Puisque

Pour déménager les 26 km de documents conservés aux Archives départementales du Vaucluse, il faudra naturellement pas mal de place. L'architecte Dominique Gautier y a pensé, lui qui a imaginé un bâtiment de 11 600 m² répartis sur quatre niveaux qui a une capacité d'accueil de... 40 km de linéaires d'archives. Cela devrait laisser quand même pas mal de marge !

c'est un lieu dédié à la conservation, c'est un bâtiment sans fenêtres, parce que l'on doit protéger de la lumière, de la température, dans des conditions hygrothermiques très stables, les différents documents de valeur qui sont archivés et conservés. Nous avons pensé pour cela à un bâtiment un peu comme un thermos, avec une double peau ventilée, et habillé de terre cuite autour de voiles de béton pour réguler l'inertie et l'hygrométrie. »

En pratique, on y trouvera également des parois vitrées à contrôle solaire et isolation renforcés.

ENERGIE VERTE

Le temps qu'il fait, encore, avec un parvis qui sera protégé du mistral et avec la présence de brise-soleil, toujours pour assurer un meilleur confort d'été, ou encore, avec ses espaces verts, qui seront accessibles au public, où le paysagiste a souhaité développer la biodiversité avec des essences indigènes ...➔



DU GRAIN À MOUDRE POUR LES ENTREPRISES DE LA RÉGION

Les élus des collectivités territoriales s'évertuent à le répéter, leurs investissements dans les bâtiments publics sont profitables à plus d'un titre : pour les usagers qui profitent de leurs services, mais aussi pour les entreprises locales qui les construisent.

Ce sera tout particulièrement le cas avec Memento. Pour édifier cet élégant mastodonte de 11 600 m², il aura fallu en effet faire appel à 19 entreprises, dont 16 sont basées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 10 en Vaucluse.

En agriculture, on appellerait cela du circuit court.

Alors pour ceux qui ont envie de se féliciter des talents qui œuvrent dans notre région, voici la liste complète : Société des carrières vauclusiennes (Vedène), Médiane (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône), SAB Etanchéité (Avignon), SASSMAB (Les Taillades), Alpes Provence Menuiseries (Aiglun, Alpes-de-Haute-Provence), SAS Métallerie Perrut (Les Taillades), Isolbat (Marseille, Bouches-du-Rhône), DG Peinture (Vedène), SAS 2SRI (Le Beausset, Var), SPVC/2C (Carpentras), Orona Méditerranée (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône), Spie Industrie et tertiaire (Sorgues), Giorgi (Cavaillon), Cegelec Défense et Naval Sud-Est (Toulon, Var), Provence Languedoc Environnement (Avignon) et Pépinière Environnement Commercialisation (Avignon).



© J. BN.

L'architecte Dominique Gautier (à gauche), du cabinet lyonnais Gautier + Conquet, en pleine présentation du projet aux différents partenaires et financeurs.

« C'est un bâtiment sans fenêtres, parce que l'on doit protéger de la lumière [...] les différents documents de valeur qui sont archivés et conservés. Nous avons pensé pour cela à un bâtiment un peu comme un thermos, avec une double peau ventilée, et habillé de terre cuite autour de voiles de béton pour réguler l'inertie et l'hygrométrie », explique Dominique Gautier.

➡ choisies pour résister aux températures que l'on connaîtra dans le futur. « Nous avons pensé aussi aux voisins, poursuit Dominique Gautier, Memento s'inscrit donc complètement dans la charte architecturale, urbaine et paysagère d'Agroparc. Et ce bâtiment, tout de même assez important et massif, avec cette mise à distance que nous avons sur les rues adjacentes, contribue à ce dialogue avec les autres équipements, bureaux et école que nous avons en face de nous. »

Avec tout cela, il s'agit bien sûr d'un projet à Haute Valeur environnementale (HVE) sur un niveau E2C1 (pour les non-spécialistes, on précisera qu'un tel label, lancé par le ministère de

l'Environnement fin 2016, atteste à la fois de la performance énergétique du bâtiment et de son niveau d'émissions de gaz à effet de serre grâce à ses matériaux biosourcés et recyclables). En toiture, dont une partie sera végétalisée, 500 m² de panneaux photovoltaïques apporteront un complément d'énergie verte.

RENDEZ-VOUS EN 2025

Si Dominique Santoni a pu poser la première pierre du Memento, il ne faudrait pas oublier que c'est grâce à une idée qui, en 2016, avait germé dans la tête de son prédécesseur, Maurice Chabert, de réunir, sur un même site, les trois structures patrimoniales gérées par le Département. Alors, évidemment, celui-ci était présent lors de cette cérémonie. Et il n'a pas caché sa joie de constater que son idée avait parfaitement été mise en musique, avec des moyens sonnants et trébuchants s'il vous plaît.



1

© Conseil départemental de Vaucluse



2



3

En 2025, lorsque le pôle ouvrira ses portes au public (prévu au 2^e trimestre) et que l'ensemble des déménagements auront été effectués, il en aura en effet coûté 33 M€. C'est bien entendu le Département de Vaucluse qui a mis le plus généreusement la main à la poche, en consentant à déboursier plus de 16 M€. Les autres financeurs n'ont pas été pingres. La Région Paca s'est fendue de 6,94 M€ et l'Etat (via la Drac* et la Dotation de soutien à l'investissement des départements) de plus de 7 M€. Le Grand Avignon a, pour sa part, contribué à hauteur de 822 939 €.

— JACQUES BOUDON

* Direction régionale des affaires culturelles.

1. Memento, « en latin : souviens-toi », abritera les Archives départementales, des fonds d'archéologie et sera largement ouvert au public.
2. La première pierre, qui provient de la façade du Palais des papes. Elle sera le lien entre le Palais vieux, qui abritait depuis 1880 les Archives départementales, et leur nouvel écrin.
3. Le bâtiment de 80 m de long et de 70 m de large sera posé sur une parcelle totale de terrain de 23 290 m².

« Nous avons pensé aussi aux voisins, poursuit Dominique Gautier, Memento s'inscrit donc complètement dans la charte architecturale, urbaine et paysagère d'Agroparc. Et ce bâtiment, tout de même assez important et massif, avec cette mise à distance que nous avons sur les rues adjacentes, contribue à ce dialogue avec les autres équipements. »

MANE

Le Couvent des Minimes, fleuron de la marque L'Occitane

En travaux depuis deux ans et demi, Le Couvent des Minimes, hôtel & spa L'Occitane cinq étoiles, sera bientôt équipé d'un espace bien-être de 2 500 m². Il deviendra le navire amiral de tous les spas L'Occitane dans le monde.



Il ne s'agit pas d'une simple rénovation mais bel et bien d'une totale métamorphose », prévient Fabien Piacentino, le directeur général du Couvent des Minimes, qui poursuit depuis 2008 et sans relâche la transformation de l'ancien couvent occupé jusqu'en 1999 par une communauté de sœurs franciscaines. Déterminé à en faire un lieu de détente chic et raffiné, loin de sa vocation première mais en conservant l'esprit d'accueil, le maître de maison de ce Relais & Châteaux des Alpes-de-Haute-Provence a démarré en septembre 2021 un vaste chantier de modernisation-extension de l'hôtel & spa cinq étoiles L'Occitane.

Sauf contretemps, une préouverture des lieux est prévue au mois de juin mais la réouverture totale ne se fera pas avant septembre. Et pour cause : le chantier est immense. En jeu, la modernisation de 4 000 m² et la construction de 4 000 autres mètres carrés.

MODERNISER L'EXISTANT

La partie ancienne a fait l'objet d'une rénovation et d'une harmonisation des vieilles pierres, ainsi que du sauvetage de quelques vestiges du passé. Le clocher, la chapelle, le cloître et le chemin de croix sur les restanques ont été pieusement conservés. Toutefois, l'entrée par la chapelle a été transformée en espace réception spectaculaire de 10 mètres de haut. Des passages voûtés, des patios intérieurs et un escalier monumental à deux niveaux reliant la chapelle au cloître ont été créés. Ce dernier « abrite désormais sous sa charpente le bar "L'Alambic", un clin d'œil à la naissance de la marque L'Occitane en Provence et à son fondateur », explique Anthony Micoud, l'architecte en charge

de la transformation du couvent pour le cabinet suisse De Planta & Associés Architectes.

La partie historique accueille désormais 34 des 49 chambres et suites, certaines avec loggia ou terrasse sur les

La partie ancienne a fait l'objet d'une rénovation et d'une harmonisation des vieilles pierres, ainsi que du sauvetage de quelques vestiges du passé. Le clocher, la chapelle, le cloître et le chemin de croix sur les restanques ont été pieusement conservés. Toutefois, l'entrée par la chapelle a été transformée en espace réception spectaculaire de 10 mètres de haut.

jardins. « Il n'existe plus de petites chambres », souligne Fabien Piacentino. Toutes offrent une surface moyenne de 40 m² pour les chambres et de 71 m² pour les suites. La nouveauté, en dehors même de l'espace, est l'entrée à grands flots de la lumière, véritable fil d'Ariane de Fabien Piacentino depuis sa reprise des lieux.

INNOVER

En ce qui concerne les équipements en cours de construction, une nouvelle piscine permettra d'enchaîner les longueurs sur 25 mètres de bassin au pied des restanques. A l'image d'une place de village, les clients y retrouveront aussi un bar et un terrain de pétanque.

Mais la pièce maîtresse de ce chantier, c'est bien le futur spa. Un modèle en la matière qui devrait devenir le navire amiral de tous les spas L'Occitane dans le monde (90 dans une trentaine de pays). Ce fleuron de la marque, imaginé au Couvent des Minimes, sera ...→



Le domaine du Couvent des Minimes Hôtel & Spa L'Occitane s'étend sur huit hectares.

Le futur spa sera remarquable autant sur le plan architectural, « avec une alternance de terrasses, bâtiments et patios, une circulation "in-out" entre les aménagements extérieurs et intérieurs », que sur le plan de l'offre, « totalement personnalisée », promet Fabien Piacentino, le directeur général du Couvent des Minimes.

...→ remarquable autant sur le plan architectural, « avec une alternance de terrasses, bâtiments et patios, une circulation "in-out" entre les aménagements extérieurs et intérieurs », que sur le plan de l'offre, « totalement personnalisée », promet le maître des lieux. Il poursuit : « Le client pourra choisir dans un répertoire de soins, ceux qui répondent à ses besoins tels que la beauté, le sommeil, l'équilibre émotionnel et la prévention. »

En pratique, sur les 2 500 m² totalement dédiés au bien-être, on trouvera dans la zone sèche un espace d'accueil, dix cabines de soins dont deux en duo, une salle de fitness et une autre de yoga, une zone de relaxation, une boutique, une tisanderie, un bar et un espace bar-restaurant/bien-être. La partie humide totalisera deux piscines en vis-à-vis, l'une intérieure, l'autre extérieure, un bain froid, deux saunas, un hammam, une grotte de sel et un parcours aquatique équipé de douches sensorielles. Pour l'aménagement des espaces et la création de cures bien-être, L'Occitane s'est associée à Planta & Associés Architectes et à Wellness Consulting. En parallèle, huit chambres et suites, baptisées « La Serre », ont été construites sur le toit du spa. Presque toutes communicantes, dont une pouvant totaliser en duo 127 m², elles permettront de passer de la chambre au

spa en peignoir. Sept autres chambres occuperont un bâtiment indépendant retiré au milieu des cèdres, « La Restanque ».

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMME FIL ROUGE

« Durant les deux ans et demi de travaux, le développement durable n'a cessé d'être au cœur du projet en termes de matériaux, d'énergie basse consommation, de géothermie et de gestion des eaux, explique Anthony Micoud. Concernant la géothermie, nous avons mis 37 sondes de 150 mètres de profondeur pour alimenter l'ensemble de l'hôtel, y compris le spa. Nous avons travaillé de façon à n'avoir que très peu de besoins technologiques. Nous avons privilégié les bonnes orientations, les protections solaires, les matériaux naturels et locaux, biosourcés... Et nous nous sommes surtout donné des objectifs de consommation afin de limiter le chauffage, la climatisation, la température des bassins et les horaires d'ouverture », précise-t-il.

En outre, le maître d'œuvre assure avoir apporté une attention particulière au respect du lieu, à l'utilisation de matériaux nobles, au savoir-faire local, au confort acoustique et thermique ainsi qu'à la création d'espaces verts.

— HÉLÈNE SAVEUSE



1. Le restaurant gastronomique rebaptisé « Le Feuillée », en honneur du célèbre botaniste de Louis XIV qui fit ses études au couvent, a été confié au chef Louis Gachet, ancien second de cuisine à La Chèvre d'or.
2. Un vaste spa de 2 500 m² sera disponible dès le mois de septembre.
3. Le Couvent des Minimes dispose d'un spa bassin nordique.



SAMUEL CHWALIBOG, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION 3A

« Le CAUE aura plus d'impact et de force que nous »

Président de l'association 3A (Association architecture Alpes-de-Haute-Provence), Samuel Chwalibog milite pour la création d'un CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) dans le département, seul territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à ne pas en être doté.



TPBM : Il y a quelques semaines le Conseil régional de l'ordre des architectes (Croa) a été délocalisé à Manosque. Cette réunion, organisée en présence des élus locaux et du Syndicat des architectes des Alpes-de-Haute-Provence (SAAHP), a mis en lumière, une nouvelle fois, le besoin prégnant de créer un CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) dans le département. Cette demande vient-elle plutôt des architectes ou des élus ?

Samuel Chwalibog : Le besoin vient de tous. C'est bien le constat que nous avons fait lors de la réunion à Manosque. Sans vouloir stigmatiser les services de l'Etat, nous constatons que depuis plusieurs années, ils n'ont plus les moyens d'être aussi présents dans le conseil aux collectivités. Il faut forcément quelqu'un pour compenser cette absence.

Aujourd'hui, l'association 3A se retrouve, de facto, à réaliser certaines tâches qui relèvent des missions d'un CAUE. Nous participons à la promotion de la culture architecturale, en tant qu'association, et nous assurons, en tant que professionnels, notre devoir de conseil, souvent individuellement d'ailleurs et toujours bénévolement. Mais nous ne pouvons pas assurer les missions d'un CAUE. Et pourtant, les collectivités ont besoin de ces conseils, comme les particuliers.

Qu'est-ce qu'une telle structure pourrait apporter au département ?

Le CAUE va d'abord permettre aux architectes de gagner du temps. Aujourd'hui, nous donnons beaucoup de temps aux élus pour les conseiller sur les procédures à suivre, au détriment parfois de nos vies personnelles.

En outre, que ce soit pour les grandes ou pour les plus petites communes, la création d'un CAUE va permettre d'avoir un seul interlocuteur pour les accompagner dans leurs projets de constructions publiques. Un CAUE peut soutenir les collectivités dans les recherches de subventions, les aider à recruter un Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou une maîtrise d'œuvre, à définir les grands besoins pour les petits comme les grands projets, à orienter les études de programmation et de faisabilité. Nous savons qu'aujourd'hui plusieurs marchés de maîtrise d'œuvre échappent aux architectes car les besoins ne sont

« Aujourd'hui, l'accompagnement des collectivités dans la maîtrise d'œuvre est capital et il l'est encore plus pour les toutes petites communes, qui n'ont pas les ressources techniques. Le CAUE peut mieux porter la présence des maîtres d'œuvre aux élus locaux. Il peut jouer un rôle de mise en relation. »

identifiés par les collectivités. Pour réaliser l'extension d'une école, par exemple, il faut faire des études. Il y a des réflexions en amont qui doivent être réalisées par un acteur indépendant, c'est là que le CAUE a tout son rôle à jouer.

Le CAUE aura plus d'impact et de force que nous. Aujourd'hui, l'accompagnement des collectivités dans la maîtrise d'œuvre est capital et il l'est encore plus pour les toutes petites communes, qui n'ont pas les ressources techniques. Le

CAUE peut mieux porter la présence des maîtres d'œuvre aux élus locaux. Il peut jouer un rôle de mise en relation. C'est une structure qui a la confiance des collectivités.

Ce projet est devenu un serpent de mer. Pensez-vous qu'il aboutira à court, moyen ou long terme ?

Concrètement, nous n'avons pas la main sur le calendrier de ce projet. Nous ne pouvons que l'impulser mais la balle est dans le camp des autorités locales, de ceux qui vont ensuite le financer, par exemple le conseil départemental via la taxe d'aménagement, mais aussi toutes

les collectivités qui veulent qu'il existe. Tout ne repose pas que sur les épaules du Département.

Ce que je peux vous dire, c'est qu'aujourd'hui nous avons l'impression que les planètes s'alignent. Nous avons le soutien de la Fédération nationale des CAUE, du Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Drac*, des parcs régionaux

et de nombreux conseillers départementaux. D'autant que nous savons déjà où il pourrait s'implanter. Nous avons de bons retours du côté de Château-Arnoux-Saint-Auban, dans le cadre de l'aménagement d'un itinéraire de découverte du patrimoine architectural autour du pavillon « Prouvé », même si rien n'est concrètement acté.

— PROPOS RECUEILLIS
PAR HÉLÈNE SAVEUSE

* Direction régionale des affaires culturelles.

Les architectes tendent la main aux élus pour le ZAN

Forte de sa présence sur le territoire, la profession veut accompagner les collectivités dans la mise en place de la loi et fait des propositions pour un aménagement sobre en foncier.

Table Ronde :
Objectif ZAN : la vision des architectes pour un urbanisme de qualité



La perspective du Zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050, avec une étape intermédiaire à - 50 % en 2030, inquiète et interroge les élus locaux. Ils craignent, tout particulièrement dans les petites communes, de voir toute possibilité future de développement de leur territoire annihilée et de ne plus être en mesure de répondre aux besoins des habitants ou des entreprises. Dans les Alpes-Maritimes, département où les deux tiers de la population se concentrent sur la bande côtière (seulement 6 % de superficie du département, source Insee), où le foncier constructible est de plus en plus rare, la question de la lutte contre l'artificialisation des sols se pose de façon très prégnante. D'autant qu'à cette pression foncière, s'ajoute une forte vulnérabilité du territoire aux risques naturels (inondations, incendies de forêt, mouvements de terrain, avalanche, séismes, etc.) qui limite encore un peu plus les marges de manœuvre. Face à ces enjeux, face à l'urgence climatique qui impose à la construction d'apporter sans délai des réponses, les architectes de la région se mobilisent.

L'EXEMPLE DU SCOT'OUEST

L'Ordre des architectes Paca et le Syndicat des architectes de la Côte d'Azur ont décidé d'aller à la rencontre des élus et des communes des Alpes-Maritimes pour expliquer quelles

solutions peuvent être mises en œuvre, en réponse à une loi qui va bouleverser la façon de faire la ville. Mais qui n'interdit pas non plus de construire et d'aménager. « Ces solutions existent et la loi ZAN est une opportunité pour faire de la planification éclairée. Les architectes peuvent pour cela intervenir en conseil auprès des maires, dès l'amont des projets d'aménagement », assure Barbara Rizzo, architecte, conseillère de l'Ordre des architectes Paca.

Après Antibes et Carros, l'Ordre des architectes était à Grasse pour évoquer la situation de l'ouest des Alpes-Maritimes. Un territoire qui s'est déjà mis en marche sur la problématique de la sobriété foncière, au travers de l'éla-

L'Ordre des architectes Paca et le Syndicat des architectes de la Côte d'Azur ont décidé d'aller à la rencontre des élus et des communes des Alpes-Maritimes pour expliquer quelles solutions peuvent être mises en œuvre. « Ces solutions existent et la loi ZAN est une opportunité pour faire de la planification éclairée », assure Barbara Rizzo, architecte, conseillère de l'Ordre des architectes Paca.

laboration de son Schéma de cohérence territoriale (Scot) - le « Scot'Ouest » -, le seul document de planification urbaine de ce type approuvé dans le département. Il l'a été en 2021 sur un

périmètre élargi, regroupant 28 communes (59 000 hectares) et deux intercommunalités. « Le fil conducteur de la mise au point de ce document a été dès le début l'urbanisation économe. Avec pour objectif de diviser par deux la consommation foncière et d'avoir des documents d'urbanisme locaux compatibles », rappelle Nathalie Campana, directrice adjointe du Pays de Grasse et du Scot'Ouest.

« PAS UNE LUBIE DU LÉGISLATEUR »

En chiffres, ce Scot a prévu de passer de plus de 400 hectares consommés entre 2004 et 2014 à moins de 200 hectares à l'horizon 2040. La tendance est déjà amorcée depuis plusieurs années avec 236 hectares prélevés entre 2009 et 2019 contre 130 qui le seront entre 2021 et 2031. Pour le représentant de l'Etat, Jean-Roch Langlade, chef de service à la Direction départementale des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes (DDTM 06), cette évolution confirme que « la

loi ZAN n'a pas été une lubie du législateur ». « Elle amplifie des précédentes évolutions législatives, s'inscrit dans une dynamique de baisse de la consommation foncière au niveau national et



« La loi ZAN amplifie des précédentes évolutions législatives, s'inscrit dans une dynamique de baisse de la consommation foncière au niveau national et consacre le fait qu'il est de plus en plus difficile d'ouvrir à l'urbanisation des espaces naturels, agricoles ou forestiers », souligne Jean-Roch Langlade, chef de service à la DDTM 06.

→ consacre le fait qu'il est de plus en plus difficile d'ouvrir à l'urbanisation des espaces naturels, agricoles ou forestiers. Mais le législateur a considéré qu'il fallait accélérer le mouvement avec cet objectif d'atteindre le zéro artificialisation nette en 2050 », poursuit Jean-Roch Langlade.

Aujourd'hui, le calendrier de la loi prévoit l'intégration de la trajectoire de réduction de la consommation foncière dans les Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire (Sradet) en 2024, puis la mise en conformité des Scot en 2026 et le reste des documents d'urbanisme locaux en 2027.

FAVORISER LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Mais les délais sont courts et le contexte agité avec des recours de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) en Conseil d'Etat sur les décrets d'application et une proposition de loi récemment adoptée par le Sénat, en attente d'examen par l'Assemblée nationale.

Cette proposition, face aux inquiétudes des élus locaux, vise à « adapter l'application de la ZAN à la réalité du terrain », à éviter une mise en œuvre trop uniformisée et centralisée, et à conserver un hectare pour les petites communes ayant consommé très peu de foncier. Sur le territoire du Scot'Ouest, la maîtrise de la consommation foncière est mise en place au travers « d'unités prioritaires de renouvellement urbain » (365 hectares d'une enveloppe urbaine où l'utilisation du foncier peut être optimisée), « d'urbanisations nouvelles d'accompagnement » (140 hectares de sites non bâtis) et « d'urbanisations nouvelles complémentaires » (55 hectares de réserves foncières). Ce découpage, qui privilégie le renouvellement urbain, commence à être retranscrit dans les documents d'urbanisme locaux. « La trajectoire du Scot'Ouest est bonne et ce document est déjà compatible à 80 % avec la loi », juge Jean-Roch Langlade.

Pour les territoires par contre qui ne seront pas à l'heure et dont les documents d'urbanisme ne seront pas conformes, il deviendra impossible



Dans les Alpes-Maritimes, où les deux tiers de la population se concentrent sur la bande côtière, la question de la lutte contre l'artificialisation des sols se pose de façon très prégnante.



Le calendrier de la loi prévoit l'intégration de la trajectoire de réduction de la consommation foncière dans les Sradet en 2024, puis la mise en conformité des Scot en 2026 et le reste des documents d'urbanisme locaux en 2027.

d'ouvrir de nouveaux secteurs à l'urbanisation. Les petites communes, qui consommaient déjà peu de foncier, seront les plus pénalisées.

LA VILLE FUTURE CONSTRUITE À 80 %

Pour que les collectivités puissent appliquer la loi, l'Ordre des architectes propose que la profession les accompagne dès l'élaboration de leur document d'urbanisme. « Par le diagnostic préalable sur le territoire, par l'analyse du tissu urbain et de la composition socio-économique, une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes peut établir un programme d'intervention pour l'aide à la décision des maires », confirme Sandrine Greleau, architecte, trésorière adjointe de l'Ordre des architectes Paca.

Pour l'aménagement, les architectes formulent des propositions permettant de répondre à la ZAN. « La ville de 2050

« Par le diagnostic préalable sur le territoire, par l'analyse du tissu urbain et de la composition socio-économique, une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes peut établir un programme d'intervention pour l'aide à la décision des maires », explique Sandrine Greleau, architecte, trésorière adjointe de l'Ordre des architectes Paca.

est déjà construite à 80 %. L'enjeu est à la fois de la réparer et de la réinventer, tout en sanctuarisant les espaces naturels et agricoles et en stoppant la construction de centres commerciaux en périphérie », poursuit Sandrine Greleau. Pour cela, il faudra reconquérir l'existant en recentrant par exemple les dispositifs fiscaux de soutien à la construction de logements locatifs type Pinel sur la réhabilitation,

construire sur les friches urbaines, favoriser une « densification heureuse » et choisie... Des choix qui vont passer par l'invention de nouvelles formes urbaines et architecturales, par l'amélioration de la qualité des logements et par la renaturation des villes.

Pour faire émerger cette ville de demain sobre en foncier, les architectes proposent aussi de revisiter l'habitat pavillonnaire avec de la « densification douce » sur la base d'études globales à l'échelle du quartier ou du lotissement qu'ils pourraient réaliser. Enfin, ils proposent un objectif de « zéro bâti vacant » en installant plusieurs dispositifs. Un vrai enjeu dans les Alpes-Maritimes, département qui compte plus de 40 % de résidences secondaires et où la vacance atteint 12 %.

— RÉMY MARIO



ANNONCES LÉGALES ET APPELS D'OFFRES*

TRANSMISSION DES ORDRES D'INSERTION

RÉCEPTION DES ORDRES : LE MARDI JUSQU'À 11H

— SERVICE ANNONCES LÉGALES ET APPELS
D'OFFRES DES DÉPARTEMENTS 13, 84, 83, 05 ET 04

— SERVICE ANNONCES LÉGALES EXTÉRIEURES
(FRANCE ET DOM TOM)

Bernadette RADDUSO — tél. 04 91 13 66 22

b.radduso@presses-legales.com

Sylvie CHAUVET — 04 91 13 66 24

s.chauvet@presses-legales.com

Sokty CHAU — 04 91 13 66 26

s.chau@presses-legales.com

— SERVICE COMMERCIAL

Carole Figarella — 06.17.03.44.42 - *Annonces légales*

carole.figarella@presses-legales.com

Stéphanie LAURE — 06.75.29.70.55 - *Annonces légales*

stephanie.laure@presses-legales.com

Laurent HUOT — 06.21.44.29.28 - *Annonces légales et appels d'offres*

laurent.huot@presses-legales.com

— SERVICE VENTES AUX ENCHÈRES

Nathalie ASCIAC — 04 91 13 66 08

ventes@presses-legales.com

— SERVICE FORMALITÉS

Marie-Ange Pappalardo — 04 91 13 66 30

et Clément Schockmel — 04 91 13 66 13

formalites@presses-legales.com

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Création, modification, dissolution, fonds de commerce, saisine, changement de régime matrimonial, déclaration d'absence, avis de convocation, changement de nom, bilan annuel.

VENTES AUX ENCHÈRES

AVIS DE TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES

ANNONCES DES GREFFES DES TRIBUNAUX DE MARSEILLE ET D'AIX-EN-PROVENCE

SUCCESSIONS VACANTES

Modalités de publication des Annonces légales

Le TPBM – Travaux Publics et Bâtiment du Midi est un journal habilité à publier des annonces judiciaires et légales en 2023 par arrêté préfectoral dans les départements 04 Alpes de Hautes Provence (n°2022-362004), 05 Hautes Alpes (n°05-2022-12-31-00001), 13 Bouches-du-Rhône, 83 Var (n°DCL/BERG/2022/426) et 84 Vaucluse (DCL/BRTE/2022).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale : <https://actulegales.z.fr>.

Arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales

NOR : MICE2231563A

(Extraits)

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro hors taxe pour l'année 2023 dans les départements 04 Alpes de Hautes Provence, 05 Hautes Alpes, 13 Bouches-du-Rhône, 83 Var et 84 Vaucluse.

Modalités de publication des Annonces légales

Le TPBM – Travaux Publics et Bâtiment du Midi est un journal habilité à publier des annonces judiciaires et légales en 2023 par arrêté préfectoral dans les départements 04 Alpes de Hautes Provence (n°2022-362004), 05 Hautes Alpes (n°05-2022-12-31-00001), 13 Bouches-du-Rhône, 83 Var (n°DCL/BERG/2022/426) et 84 Vaucluse (DCL/BRTE/2022).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale : <https://actulegales.fr>.

Arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales
NOR : MICE2231563A

(Extraits)

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro hors taxe pour l'année 2023 dans les départements 04 Alpes de Hautes Provence, 05 Hautes Alpes, 13 Bouches-du-Rhône, 83 Var et 84 Vaucluse.

Par dérogation, les annonces suivantes font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire :

Forme de la société	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Société anonyme (SA)	387 euros
Société par actions simplifiée (SAS)	193 euros
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	138 euros

Forme de la société	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Société en nom collectif (SNC)	214 euros
Société à responsabilité limitée (SARL)	144 euros
Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL)	121 euros
Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier)	216 euros
Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI)	185 euros

Annonces légales de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 149 euros HT.

Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 108 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives : 64 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives : 35 euros HT.

Annonces légales relatives au changement de nom patronymique : 56 euros HT.

Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne. Si l'usage des acronymes usuels est autorisé, les abréviations qui visent à réduire artificiellement la longueur des annonces et qui nuisent à leur compréhension sont interdites.

ANNONCES LÉGALES

Alpes-de-Haute-Provence

Constitutions



Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme : Société civile immobilière** **Dénomination :**

SCI SICARD

Siège social : 530 Chemin de l'Adret - Miraval - 04400 LES THUILES **Objet :** L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. **Durée :** 99 ans **Capital :** 1 200 euros **Gérance :** M. SICARD Guillaume, demeurant 530 Chemin de l'Adret - Miraval - 04400 LES THUILES **Immatriculation :** RCS de MANOSQUE **Pour avis** (N23135807)

GAGNEZ DU TEMPS !

Confiez-nous la gestion totale de vos formalités juridiques.

04 91 13 66 30

formalites@presses-legales.com



Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13 juillet 2023, à MONCLAR. **Dénomination :**

LUXODRONE

Forme : Société par actions simplifiée. **Siège social :** immeuble le grand pavois station de saint Jean, 04140 Montclar. **Objet :** Photographies et vidéos aériennes à l'aide de drones. **Durée de la Société :** 99 année(s). **Capital social fixe :** 100 euros divisé en 100 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. **Cession d'actions et agrément :** La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. **Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :** Dans les conditions statutaires et légales. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix. Ont été nommés : **Président :** Monsieur CHRISTOPHE POUJOL immeuble le grand pavois station de saint Jean 04140 Montclar. **La Société sera immatriculée au RCS de Manosque.** (N23131453)

Modifications

MANAGELEC

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : Chemin des Goudines 04300 DAUPHIN
794 127 555 RCS MANOSQUE

Suivant délibération du 28/10/2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis, le Président (N23135991)

www.expertlegales.fr



Transfert de siège social

Dénomination :

TAXI BERENGER

Forme : SARL
Capital social : 1000 euros
Siège social : 5 Allée DE LA MUSARDIERE 04100 MANOSQUE
921034286 RCS de Manosque

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 juin 2023, le gérant a décidé, à compter du 23 juin 2023, de transférer le siège social à 80 CHEMIN DES VANNADES RESIDENCE LES TERRASSES DU LUBERON APPT 10 BAT A, 04100 Manosque. Mention sera portée au RCS de Manosque. (N23133263)

EURL ACTIVITES ET SERVICES COMMERCIAUX

SARLU au capital de 1 500 €
Siège social : 10 rue Georges Bizet 04160 CHATEAU ARNOUX ST AUBAN
539 102 533 RCS MANOSQUE

Aux termes d'une décision en date du 12/11/2022, l'associé unique a nommé Joseph MORETTI ALUNNI, demeurant 10 Rue Georges Bizet 04160 CHATEAU ARNOUX ST AUBAN, en qualité de gérant non associé pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Fausto MORETTI ALUNNI, décédé (N23135997)

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

tpbm-presse.com/newsletter.html

Dissolutions - Clôtures

Clôture de liquidation

SARL LAVERIE DE L'UBAYE

SARL en liquidation au capital social de 1500 €
Siège social : 4 Rue HENRI MERCIER 04400 BARCELONNETTE
532702107 RCS de Manosque

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 31 octobre 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Claude VISCONTI demeurant 77 Boulevard du Redon - Résidence le Parc des Cèdres Batiment B, 13009 Marseille 9 et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du MANOSQUE. Le liquidateur (N23136060)

Ventes de fonds

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 02/08/2023, enregistrée au SPFE de MANOSQUE le 09/08/23, dossier n°23884 référence 2023A1198, la société GARVIL, SAS au capital de 25 000 € dont le siège social est sis 1B Chemin des Gentianes, Le Chazelas 04400 BARCELONNETTE, immatriculée au RCS de Manosque sous le n°494074248, représentée par M. Fabien GARINO, président de la société, A cédé à la SAS MELSIL au capital de 5000 € sont le siège social est sis 548 Route de Saint Bernard 04 400 SAINT PONS, immatriculée au RCS de MANOSQUE sous le n°952755874, représentée par Monsieur Benjamin NARANJO, président de la société, Un fonds de commerce de « exploitation d'un parc d' amusement et de récréation sous la forme d'un mini-golf ainsi qu'un chalet d'accueil servant de snack », connu sous le nom commercial « GARVIL » sis et exploité à SAINT PONS 04400, les terres neuves, Moyennant un prix de 45 000 €. La prise de possession et d'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 02/08/2023. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, chez Me Anais CLEMENT-GABELLA, Avocat associé de la SCP LEGALP, sis

Bouches-du-Rhône

Avis civils



Avis de saisine de legataire universel - délai d'opposition

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 16 avril 2022, Mme **Simone Louissette BRACCINI**, en son vivant retraitée, demeurant à NOVES (13550) 62 route d'Eyragues, née à NOVES (13550), le 14 septembre 1934, célibataire, décédée à NOVES (13550) (FRANCE), le 14 juillet 2023, A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Alexandre PAUL, Notaire Associé à Eyragues (13630) Chemin des Arènes, le 2 août 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Alexandre PAUL, notaire à EYRAGUES (13630), référence CRPCEN : 13071, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TARASCON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. (N23136177)

Constitutions

Suivant acte sous-seing privé en date du 7 août 2023 à Marseille (13), il a été constitué une **SARL** : **Dénomination** :

CRESP FORMATIONS (CENTRE DE RESSOURCES

et d'Enseignement Supérieur en Psychologie) **Forme** : Société à responsabilité limitée **Objet** : Centre de formation en Psychologie ; l'enseignement, la formation, l'assistance et le conseil en Psychologie, en Psychothérapie et en Criminologie sous toutes ses formes et sur tous supports à destination de tout public ; l'organisation de salons et de conférences, l'édition de revues et d'ouvrages professionnels ou techniques ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. **Siège social** : 91, avenue Paul Dalbret, 13013 Marseille **Capital social** : 5 000 (cinq mille) euros, **Durée** : 99 ans, **Gérance** : Madame Audrey Rizzarello, 91, avenue Paul Dalbret, 13013 Marseille. **Immatriculation** : RCS de Marseille. (N23135846)

FACILITEZ-VOUS LA VIE,
CONFIEZ-NOUS VOS FORMALITÉS !

formalites@presses-legales.com



Suivant acte SSP en date à AIX-EN-PROVENCE (13) du 31/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : **SAS** **Dénomination** :

ALEOZ FORMATION

Siège : 9 Rue de l'Aumône Vieille - 13100 AIX-EN-PROVENCE **Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation au RCS** **Capital** : 5 000 euros **Objet** : La formation ; la création d'outils pédagogiques ; la gestion de tous portefeuilles de valeurs mobilières, l'activité de "holding" et toutes opérations financières s'y rattachant. **Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée. Chaque action donne droit à une voix. **Agrément** : Les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote. **Président** : M. Stéphane BAETCHE demeurant 9 Rue de l'Aumône Vieille - 13100 AIX-EN-PROVENCE Directrice Générale : Mme Stéphanie LUNEAU demeurant 25 Rue de la Verrerie - 13100 AIX-EN-PROVENCE **La Société sera immatriculée au RCS d'AIX-EN-PROVENCE** Le Président (N23133731)

Par acte SSP du 08/08/2023, il a été constitué une **SARL** dénommée

JG

Siège social : 183 rue Dominique Cordier - 13580 LA FARE-LES-OLIVIERS **Capital** : 100,00 € **Objet** : La construction ou l'acquisition suivie de la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers meublés ou non lui appartenant, ainsi que tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément. **Gérance** : M. Jérôme GUE-RIN, 183 rue Dominique Cordier - 13580 LA FARE-LES-OLIVIERS **Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation au RCS** de SALON-DE-PROVENCE (N23136067)

Modifications

Changement de Présidence

LCA AUTO

SAS au capital de 30 000€
2750 route de Beaudinard
13400 AUBAGNE
RCS MARSEILLE 847 915 634

Suivant AGE du 31/07/2023, l'associé unique de la Sas LCA AUTO a pris acte de la **démission** de la Présidente Mme LUSCHI Christelle, et de la **nomination** de Mme CALDARAS Ramona, domiciliée 394 rue Saint Pierre 13005 Marseille en qualité de Président à compter de ce jour. Pour Avis. (N23135681)

EGC TRANSPORT

SAS au capital de 39060€
Siège: lieu-dit brule tabac, ZI
13270 FOS-SUR-MER
834751497 RCS SALON-DE-PROVENCE

L'AGE du 17/07/2023 a **transféré** le siège au 902 ROUTE DE ST CHAMAS 13130 BERRE-L'ÉTANG, a pris acte de la **démission** du **Directeur Général** Mme Valérie JACQUOT (N23135022)



Maître Thomas MEULIEN
155 avenue Franklin Roosevelt -
Le Cygne IV
83000 TOULON

LA BERGERIE DU SOLEIL

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
MAS BLANC ENTRESSEN
13118 Istres
517 607 784 RCS de Salon-de-Provence

L'AGE du 30/06/2023 a **nommé** gérant Mme NOVARO-MASCARELLO Nathalie, demeurant 143 chemin du Mas de Chauvet Le Mas Blanc 13118 Istres en remplacement de M. VACHIER Jean-Marc Mention au RCS de Salon-de-Provence (N23135618)



DPO AVOCATS
81, rue Yves-Christie
13004 MARSEILLE

Par AGE du 01/06/2023, les actionnaires de la SAS à capital variable

PREAPHARM

capital 209 692,00 euros
siège social : 2 Rue Marc Donadille,
Chez Marseille Innovation
Hôtel Technoptic - CS 80001 -
13453 Marseille Cedex 13
RCS Marseille 913 844 254

a augmenté le capital social d'une somme de 26 086,5 € par la création de 3 actions nouvelles de 52,11 € de valeur nominale, et incorporation de la prime d'émission de 25 930,17 € pour le porter à 235 778,50 €, et a modifié en conséquence l'article 8 des statuts. (N23136169)



Experts-Comptables & Avocats

RED ROOF

SARL au capital de 100 €
Siège social :

192 Quartier des plaines Villa Pitchounette
13126 Vauvenargues
918 909 904 RCS d'Aix-en-Provence

Le 04/08/2023, l'associé unique a décidé de **transférer** le **siège** social 30 Chemin du Four Hameau des Bonfillons 13100 Saint-Marc-Jaumegarde, à compter du 04/08/2023. Mention au RCS d'Aix-en-Provence (N23135819)

XCELLIS INVEST

**Société à Responsabilité Limitée
Unipersonnelle
Au capital de 30 000,00 Euros**
Siège social : 222, Chemin de Rousset A
208 Résidence Cote Sens
13710 FUYEAU
RCS AIX EN PROVENCE 539 253 294

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL
Aux termes d'une décision en date du 26/06/2023, l'Associé unique a **décidé d'étendre** l'objet social de la Société aux activités de : conseiller en investissement financier, service de paiement et courtage en assurance ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce d'AIX-EN-PROVENCE. Pour avis La Gérance (N23130701)

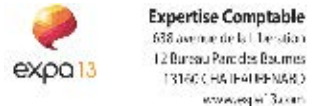


11 bis Place Sextius Michel 13560 SENAS

LA CAMPAGNE

SCI au capital de 1524,49 €
Siège social : QUAI BRESSIERE
13560 Sénas
380 540 260 RCS de Tarascon

L'AGE du 25/07/2023 à compter du 09/11/2014 a **nommé** gérant Mme ALLEGRE Agnès, demeurant 372 chemin des Bressières 13560 Sénas en remplacement de M. ALLEGRE Henri décédé Clause d'agrément : transmissions pour cause de décès sont soumises à agrément. Mention au RCS de Tarascon (N23135607)



Experte Comptable
658 Avenue de la Liberté
12 Barreau Parc des Baumés
13100 CHATELAIN-MARIE
www.expert-comptable.com

SOCIETE D'EXPLOITATION DES VERGERS D'ENTREMONTS

"LA SEVE"
SCEA au capital de 8.000 €

Siège social :
ENTREMONTS 5576 RTE D'EYGALIERES
13890 Mouriès
879 267 581 RCS de Tarascon

L'AGE du 01/07/2023 a décidé de **transférer** le **siège** social 1800 Chemin de Cagalou 13890 Mouriès, à compter du 01/07/2023. Mention au RCS de Tarascon (N23136107)



Véronique GUERRE - AVOCAT
Pala des Tribunaux - 100 rue Victor Salfer
13500 AIX EN PROVENCE

BEDROM HOLDING

SAS au capital de 3000 €
Siège social :

LA COLLE D'ARGEME EST
213 QRT LE COLLET ROUGE
13480 Cabriès
922 719 505 RCS d'Aix-en-Provence

Le 26/07/2023, La décision unanime des associés a décidé de **changer** le **capital** social en le portant de 3000 €, à 1158060 € Mention au RCS d'Aix-en-Provence (N23135964)

CABINET DES DOCTEURS ECHAHAMIAN ET SPINO

SA
**SELARL de médecins
au capital de 50 000 euros**

Siège social : C/C Résidence Michelet
Delattre, 5, bd du Maréchal Koenig
13009 MARSEILLE
488 017 625 RCS MARSEILLE

Modification de Gérant

Par délibération du 15 décembre 2022, la collectivité des associés a **nommé** en qualité de cogérant, M. Jules FERRARINI demeurant 51, rue Villas Paradis - 13006 MARSEILLE, pour une durée illimitée à compter de ladite AG. (N23134772)



Demande d'inscription gratuite
04.91.13.66.00

TEAM PRIMOS

SAS au capital de 102000€

Siège: Lieu-dit le Village Allée des Pins
13530 TRETZ
920899481 RCS Aix-en-Provence

Le 26/07/2023, le président a transféré le siège au 3 rue Castel 13600 LA CIOTAT
Président: Nevra Invest, SAS au capital de 1000€, Lieu-dit le Village Allée des Pins 13530 Trets, 894518067 RCS Aix-en-Provence Radiation au RCS Aix-en-Provence et réimmatriculation au RCS MARSEILLE (N23134447)

Dissolutions - Clôtures

SOCIETE ESTEVE ROGER FILS

SARL au capital de 7622,45 €

Siège social : 14 rue Pierre Vachon
13200 ARLES
RCS TARASCON 350921409

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 31/07/2023 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M ESTEVE Gérard demeurant 14 rue Pierre Vachon 13200 ARLES pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/07/2023. Radiation au RCS de TARASCON. (N23136108)

LA PROVENCE

SAS au capital de 8000 €

Société en liquidation
7B avenue des Frères Roqueplan
13370 MALLEMORT
RCS AVIGNON B 497 897 579

L'AGE du 28/06/2023 a approuvé les comptes de liquidation de la société, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2023. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Tarascon. Radiation au RCS de Tarascon. (N23135992)

PEACE AND GOLF

Société à responsabilité limitée
Au capital de : 7600,00 EUR

Siège social : 1515, Chemin de la Barre
Saint Jean, à LES MILLES (13290)
RCS d'AIX EN PROVENCE : 529 696 569

L'AGE du 31 Décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée à compter du 1er Janvier 2022, fixé le siège de la liquidation à AIX EN PROVENCE (13290), 1515, Chemin de la Barre Saint Jean, Les Milles et désigné en qualité de liquidateur, Monsieur Stéphane CROS, son gérant pour la durée de la liquidation. C'est à l'adresse du siège de la liquidation que la correspondance devra être envoyée ainsi que tous les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatives à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AIX EN PROVENCE. Pour avis le liquidateur. (N23135946)

B&M CONSULTING

SAS en liquidation
au capital social de 1000 €

Siège social :
26 Boulevard PIERRE BAGARRY
13013 MARSEILLE 13
879851475 RCS de Marseille

Dissolution anticipée

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 juillet 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2023. Monsieur Mohamed BENMOSTE-

FA, demeurant 26 Boulevard Pierre Bagarry 13013 MARSEILLE a été nommé liquidateur et lui a confié les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse ou doit être envoyée la correspondance. Pour avis. (N23135728)



ESSENTIEL COMPTA PAYS D'AIX
2 Avenue Médicène Serenoit
Aix-en-Provence 13773 974 71 15

GRIGNOTE&CO

SARL au capital de 2000 €

Siège social :
30 CHE DE LA RESQUILLETTE
13770 Venelles
851 379 321 RCS d'Aix-en-Provence

L'AGE du 30/06/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur Mme POULIN Lucille, demeurant 30 chemin de la Resquillette 13770 Venelles, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS d'Aix-en-Provence (N23133979)

Additifs - Rectificatifs

Rectificatif à l'annonce publiée dans TPBM - Semaine Provence du 03/08/2022 concernant PAR VINS ET MAREE, il n'y avait pas lieu de transférer le siège social. (N23135969)

Rectificatif à l'annonce publiée dans TPBM - Semaine Provence du 15/03/2023 concernant PAR VINS ET MAREE, il n'y avait pas lieu de transférer le siège social. (N23135970)

Autre

BDO AUDIT Sud & Est

Société par actions simplifiée
au capital de 80 500 Euros

Le Silo - 35 Quai du Lazaret
13002 Marseille
515 125 342 R.C.S MARSEILLE

Le 31 juillet 2023, l'associé unique et le président constatent la réalisation définitive de l'apport, suivant le projet de traité d'apport partiel d'actif du 20 juin 2023 aux termes duquel, la Société, en sa qualité de " Société Apporteuse ", a fait apport à la société BDO MEDITERRANEE, Société par actions simplifiée au capital de 200 000 Euros, 35 Quai du Lazaret le Silo, 13002 Marseille, 343 521 225 R.C.S MARSEILLE, en sa qualité de " Société Bénéficiaire ", de tous ses actifs liés à l'exploitation de la branche complète et autonome d'activité " Audit " et " Expertise Comptable " sise et exploitée à Marseille (13002), Le Silo, 35 quai du Lazaret, à la Société Bénéficiaire (la " Branche d'Activité EC-Audit Marseille "); le changement de dénomination sociale en BDO STRASBOURG; et le transfert du siège social à Tour Sébastopol, 3 quai Kleber, 67000 STRASBOURG. Président : BDO FRANCE, Société par actions simplifiée, 43-47 avenue de la Grande Armée, 75116 Paris, 500 492 004 R.C.S PARIS. Mention au RCS de MARSEILLE et STRASBOURG. (N23136231)

PROFESSIONS JURIDIQUES, ENTREPRENEURS

FACILITEZ-VOUS LA VIE,

CONFIEZ-NOUS VOS FORMALITÉS !

04 91 13 66 30

BDO MEDITERRANEE

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 Euros

35 Quai du Lazaret le Silo
13002 Marseille
343 521 225 R.C.S MARSEILLE

Le 31 juillet 2023, l'associé unique et le président constatent la réalisation définitive de l'apport, suivant le projet de traité d'apport partiel d'actif du 20 juin 2023 aux termes duquel, la Société BDO AUDIT Sud & Est, Société par actions simplifiée au capital de 80 500 Euros, Le Silo - 35 Quai du Lazaret, 13002 Marseille, 515 125 342 R.C.S MARSEILLE, en sa qualité de " Société Apporteuse ", a fait apport à la société BDO MEDITERRANEE, Société par actions simplifiée au capital de 200 000 Euros, 35 Quai du Lazaret le Silo, 13002 Marseille, 343 521 225 R.C.S MARSEILLE, en sa qualité de " Société Bénéficiaire ", de tous ses actifs liés à l'exploitation de la branche complète et autonome d'activité " Audit " et " Expertise Comptable " sise et exploitée à Marseille (13002), Le Silo, 35 quai du Lazaret, à la Société Bénéficiaire (la " Branche d'Activité EC-Audit Marseille "); et l'augmentation du capital social de 50 123,89 euros pour le porter à 250 123,89 euros. (N23136230)

Hautes-Alpes

Constitutions



OFFICE NOTARIAL
GEONOT

51, rue Carnot
05000 GAP

Suivant acte reçu par Me Bernard MONIN, le 22/07/2023, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :

LE PRE LAFONT

Objet social : acquisition, gestion et, plus généralement, exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, prise de participation dans toutes sociétés immobilières, obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. **Siège social :** 8 Route de Pelisse 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur. **Capital :** 180000 € **Durée :** 99 ans **Gérance :** M. EYRAUD Pierre, demeurant 6 Rue Rosa Parks 93450 L'Île-Saint-Denis, Mme EYRAUD épouse GARRUS Agnès, demeurant Le Pré Morgay 597 Avenue de Montferrat 83300 Draguignan **Clause d'agrément :** Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire à l'unanimité. **Immatriculation au RCS de Gap** (N23135624)

Aux termes d'un acte reçu par Me C. MATHIEU, en date du 04.08.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme : SARL**
Dénomination :

CEIFAMI

Siège : LA BATIE NEUVE (05230), 332 avenue Simone Veil, BP 5. **Objet :** Location meublée non professionnelle ou profes-

sionnelle de tous biens immobiliers. Acquisition de tous immeubles et domaines immobiliers, rénovation (par sous-traitance), équipement, exploitation et gestion par location ou autrement. A titre occasionnel et accessoire, les activités d'hôtellerie et de parahôtellerie (notamment nettoyage des locaux, petit déjeuner, fourniture du linge de maison, réception de clientèle...). Participation de la société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires. Obtention de toutes ouvertures de crédit et facilités de caisse avec ou sans garanties hypothécaires. **Capital :** 1 000 € **Gérance :** M. Jean-Vincent ACHARD et Mme Martine VIEUX, épouse ACHARD, demeurant ensemble à LA BATIE NEUVE (05230), 332 avenue Simone Veil, BP 5. **DURÉE - Immatriculation :** 99 années à compter de son immatriculation au RCS de GAP. (N23135614)

Par acte sous seing privé du 20/07/2023 à L'ARGENTIERE-LA-BESSEE (05), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :**

PRO ELEC 05

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle **Capital:** 1000€ **Siège social :** 4 rue du Granit du Pelvoux 05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSEE **OBJET PRINCIPAL:** - La réalisation de tous travaux ou installations électriques, - L'installation de courant faible et fort, - La mise en service et la maintenance des installations électriques, - L'adaptation, la réalisation de l'installation et la régulation du chauffage électrique, - L'installation de ventilation mécanique (VMC), - L'installation, la mise en service et la maintenance de la domotique, - L'installation, la mise en service et la maintenance des équipements de climatisation, - L'installation, la mise en service et la maintenance des équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables, - La pose de cuisines, - L'achat et la vente de tout appareillage électrique et d'électroménager. **Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au RCS **Gérance:** - Monsieur Arthur, Pierre, Claude DULIN, domicilié 4 rue du Granit du Pelvoux à L'ARGENTIERE-LA-BESSEE (05120), - Monsieur Jean-Claude FLAMEN D'ASSIGNY, domicilié 627 Cité du Quartz à L'ARGENTIERE-LA-BESSEE (05120) **Immatriculation :** au RCS de GAP (N23131377)



Maître Magalie FICI
Notaire
Le kiosque
BP 8

05120 L'Argentière la Bessée

Suivant acte reçu par Maître Magalie FICI Notaire à L'ARGENTIERE-LA-BESSEE (05120) le 27/07/2023 enregistré à GAP le 7 août 2023 Dossier 2023 00019145, référence 0504P01 2023 N 00512, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :**

VANPOUILLE-LOOS

Objet social : Acquisition apport propriété mise en valeur transformation construction aménagement administration location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, octroi de toutes garanties toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet. **Siège social :** Basse Boyère 05600 Eyglis. **Capital :** 500 € **Durée :** 99 ans **Gérance :** Mme LOOS Sophie, demeurant Le Relais de la Poste Ville Vallouise 05340 Vallouise-Pelvoux, Mme VANPOUILLE Maud, demeurant Quartier

Le Villaret 05600 Risoul **Clause d'agrément** : toutes les cessions de parts sont soumises à agrément. **Immatriculation au RCS** de Gap (N23135695)

Par acte SSP du 01/08/2023, il a été constitué une **SCI** ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** :

SCI NAMASTE

Objet social : L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers **Siège social** : 45 Chemin de Beaulieu 05150 Sorbiers. **Capital** : 73000 € **Durée** : 99 ans **Gérance** : Mme FIORAVASTI Françoise, demeurant 45 Chemin de Beaulieu 05150 Sorbiers **Clause d'agrément** : Cessions libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas. **Immatriculation au RCS** de Gap (N23134061)

Modifications



P.I. PARTICIPATION

SARL au capital de 1 121 000 €
Siège social : 13 Traverse du Serre
05600 GUILLESTRE
832 442 586 RCS GAP

Suivant décisions du 29/06/2023, l'associé unique a nommé ACN AUDIT, domiciliée 8 Avenue Frédéric Mistral 13008 MARSEILLE, en qualité de **Commissaire aux Comptes** titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028. La gérance (N23135566)

SCI LES ANCOLIES

SCI au capital de 600 €
Siège social : LIEU DIT CHAMP COLOMB,
RESIDENCE LES CORALINES
05100 BRIANCON
RCS GAP 514 893 718

L'AGO du 30/06/2023 a décidé à compter du 30/06/2023 de rendre effective la **démission** de Madame DUCROT CORINNE aux fonctions de gérante. Modification au RCS GAP. (N23136055)

Dissolutions - Clôtures

LORAMI

SCI au capital de 150 €
Siège social :
141 RTE DES FAUVINS
05000 Gap
838 219 384 RCS de Gap

L'AGE du 20/07/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. ALBERTI Laurent, demeurant 141 Route des Fauvins 05000 Gap pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Gap. Radiation au RCS de Gap (N23131203)

GAGNEZ DU TEMPS !

Confiez-nous la gestion totale de vos formalités juridiques.

04 91 13 66 30

formalites@presses-legales.com



SOCIETE CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS

PATRICK GIRAUD-SAUVEUR ET JACQUES LESBROS

SCM en liquidation
au capital de 457,35 euros
Siège social et de liquidation :
6 Rue Villars, Le Baltimore
05000 GAP
341 078 681 RCS GAP

L'Assemblée Générale réunie le 28/01/2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30/09/2022, déchargé M. Jacques LESBROS, demeurant à GAP 05000, 18 A Rue Jean Macé, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de GAP en annexe au RCS. Pour avis (N23135948)

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES OYATS

au capital variable : 500 €
CALADE DE LA FONTAINE
05300 SALEON
RCS: 798242558 de GAP

En date du 24/07/2023, l'unanimité des associés approuve les comptes de liquidation, donne quitus au liquidateur et constate la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de GAP (N23132488)

Additifs - Rectificatifs

Rectificatif à l'annonce parue le 01/08/2023 concernant la société : **BERGÈRE COMPAGNIE**, il y avait lieu de lire Le 28/07/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Joël PERRICOURT, 765 rue du Pio Giraud, Quartier la casse, 05290 VALLOUISE-PELVOUX et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de GAP (N23135823)

Var

Constitutions

Par ASSP, il a été constitué la **SASU** : **Dénomination** :

RIVIERA FINANCE

Capital : 1000,00 €. **Objet**: Holding, détention de titres, gestion de patrimoine; Holding, détention de titres, conduite de la politique de ses filiales et animation du groupe ;. **Siège social** : 77 Impasse du Lorient 83210 La Farlède. **Président** : SAS RIVIERA HOLDING SAS, 77 Impasse du Lorient 83210 La Farlède - 421306135 TOULON. Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Les actions sont librement cessibles entre actionnaires. **Durée** : 99 ans. Au RCS de TOULON (N23131761)



Par acte SSP du 10/08/2023, il a été constitué une **SARL** ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** :

ASTOL SERVICES

Objet social : Electricité, plomberie, étanchéité, climatisation, chauffage ; Tous travaux de rénovation : façade, clôture, carrelage, menuiserie, peinture, plâtrerie, maçonnerie, relèvement du sol ; Achat, vente de tous matériaux de constructions et de matériels ; Travaux de jardinage ; Nettoyage général de petites et grandes surfaces de tous bâtiments ; Déménagement ; Recherche de fuites et réparations ; Toutes activités connexes ou annexes ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées. **Siège social** : RUE LOUIS JOUVET LA COUPIANE BATIMENT 13 83160 La Valette-du-Var. **Capital** : 1000 € **Durée** : 99 ans **Gérance** : M. APOSTOL CATALIN, demeurant RUE LOUIS JOUVET LA COUPIANE BATIMENT 13 83160 La Valette-du-Var, Mme GUZ épouse APOSTOL CAMELIA, demeurant RUE LOUIS JOUVET LA COUPIANE BATIMENT 13 83160 La Valette-du-Var **Immatriculation au RCS** de Toulon (N23136039)

Par ASSP, il a été constitué la **SASU** :

LA CHASSE AUX TRESORS

Capital: 500.00 €. **Objet**: Commerce de détail de produits non réglementé; Commerce de produits non réglementés sur internet ou par correspondance;. **Siège** : 2979 chemin de Coulombe 83300 Draguignan. Pres. J.OBARD Anthony 2979 chemin de Coulombe 83300 Draguignan. Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Les actions sont librement cessibles entre actionnaires. **Durée** : 99 ans. Au RCS de DRAGUIGNAN (N23130957)



Constitution du 08.08.2023. **Dénomination** :

LES SCORPIONS

Forme : SARL. **Capital** : 1.000 Euros. **Siège** : 406 rue Roland Garros - 83600 FREJUS. **Objet** : Acquisition de tous immeubles bâtis et non bâtis, leur gestion, exploitation par bail et mise en location nue ou meublée, avec ou sans prestations de services, **Durée** : 99 ans aie de son **immatriculation au RCS** de FREJUS, **Gérant** : Madame Pascale RICORDEAU, née RACLE demeurant à FREJUS (83600), 406 rue Roland Garros. **Pour avis, Le Gérant.** (N23135805)

Par acte SSP du 05/08/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée

BSPB

Siège social : 88 BOULEVARD FRANCOIS FENELON - 83200 TOULON **Capital** : 100,00 € **Objet** : TRAVAUX DE PEINTURE INTERIEURE ET EXTERIEURE **Président** : M. SOUHEIL ABDALLAH, 88 BOULEVARD FRANCOIS FENELON - 83200 TOULON **Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation au RCS** de TOULON (N23136075)



Suivant acte reçu par Maître Frédéric BASTUCK, notaire à LA CROIX VALMER (Var) le 11 août 2023 a été constituée une **société civile immobilière** ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour **Objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La Société est dénommée :

SCI MAZE LIVING FRANCE

Le siège social est fixé à SAINT-TROPEZ (83990), 77 avenue du Général Leclerc, quartier du Pilon, villa Pholéa. La Société est constituée pour une durée de 99 années Le capital social est fixé à la somme de : QUATRE MILLIONS DEUX CENT MILLE EUROS (4.200.000 EUR) Les apports sont en nature savoir une maison sise à SAINT-TROPEZ (83990), 77 avenue du Général Leclerc, quartier du Pilon, villa Pholéa. Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. L'exercice social commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. Les associés nomment pour premiers gérants de la société Monsieur Edward Patrick BABINGTON, et Madame Françoise Isabelle BABINGTON, demeurant à CB 8 BUY SUFFOLK (ROYAUME-UNI) Easterwood farm, Baxters Green Wickhambrook La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés de FREJUS (Var) **Pour avis Le Notaire** (N23136232)



Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13 juillet 2023, à MARSEILLE. **Dénomination** :

2JS INVEST

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. **Siège social** : 28 Avenue des Heures Claires, 83270 St Cyr sur Mer. **Objet** : L'Activités des sociétés holding, la prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. **Durée de la Société** : 99 année(s). **Capital social fixe** : 390000 euros divisé en 10000 actions de 39 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. **Cession d'actions et agrément** : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.. **Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote** : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix. Ont été nommés : **Président** : Monsieur Joffrey BERNDT 28 Avenue des Heures Claires 83270 St Cyr sur Mer. **La Société sera immatriculée au RCS** de Toulon. **Pour avis.** (N23132545)



Demande d'inscription gratuite
04.91.13.66.00

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 juillet 2023, à HYERES. **Dénomination :**

ROCKET.PM.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. **Siège social :** 196 rue Nicéphore Niepce ZA du Palyvestre, 83400 Hyeres. **Objet :** Toutes opérations se rattachant à la commercialisation de logiciels, de systèmes digitaux et de tous produits numériques et de toute prestations de services dans le domaine de la communication et du commerce digital. L'accompagnement des sociétés dans le domaine de la communication et de la vente de produit numérique. **Durée de la Société :** 99 années(s). **Capital social fixe :** 100 euros **Cession d'actions et agrément :** La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.. **Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :** Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Ont été nommés : **Président :** Monsieur Mathieu SEGUY 9 impasse des Céreniers 83110 Sanary sur Mer. **La Société sera immatriculée au RCS** de Toulon. (N23133313)



**GAUDIN-VICHARD-
AVOCATS**
Société d'Avocats
16, boulevard Notre Dame
13006 Marseille

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/08/2023 à Signes, il a été constitué une **société civile** sans statut légal particulier, ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :**

LIFE 339

Capital : 1.000 Euros en numéraire **Siège social :** Allée de Lisbonne - Parc d'activité de Signes - 83870 Signes **Objet :** L'acquisition, la propriété, l'administration, la prise de crédit-bail immobilier, la gestion, la mise en valeur par la construction, l'entretien, la location, et la cession de tous biens immobiliers et en particulier d'immeubles bâtis ou non bâtis, terrains dont elle pourrait devenir propriétaire ou avoir la jouissance par tous moyens. **Durée :** 99 ans **Gérants :** Les premiers gérants de la société, nommés pour une durée indéterminée sont : • Monsieur EMANUELLI Gérard, Demeurant 297 Chemin du Piternet, 84240 GRAMBOIS • Monsieur ZUCCA Gilles, Demeurant à Impasse du Coudon, 83270 SAINT-CYR-SUR-MER, Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés. La société sera **immatriculée** au R.C.S de Toulon. **Pour avis.** (N23135475)

Modifications

YTK-LK

SCI au capital de 1000€
Siège: CHEZ BW FINANCES
213 RUE DE LA MONTAGNE
83600 FRÉJUS
839698628 RCS FREJUS

L'AGE du 30/06/2023 a **transféré** le siège au LES JARDINS D'ORPHEE LOT 6 453 Av RICHARD WAGNER 83370 FREJUS (N23135300)

www.expertlegales.fr

LE MONDE
DU
CHIFFRE

Primé en 2017, 2018, 2019



Avis de transformation

SUPER BISON

SASU au capital de 5 000€

Siège social :
440 Chemin de la Res de Beaucoeurs
83110 SANARY SUR MER
RCS TOULON n° 814 878 369

Aux termes de l'assemblée générale du 01/07/2023, de la société, il a été décidé de **transformer** la SASU en SARLU à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. A été **nommé** gérant : Mme Sophie DEBRUYNE, demeurant 13 Rue de la Farandole 83140 SIX FOURS LES PLAGES Aux termes de cette assemblée, l'associé unique a également décidé, à compter du 01/07/2023 de : - **transférer** le **siège social** au 111 Chemin des Néga-doux Espace Mirabeau, 83140 Six Fours les Plages - d'étendre l'objet social aux activités de : La vente de patrons, tissus, fournitures de couture et de mercerie, collection de vêtement et accessoires de mode. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULON (N23133478)

AGH ASSURANCES

Société par actions simplifiée

au capital de 1 500 euros

réduit à 1 125 euros
Siège social : 192 Rue André Filippi
83200 TOULON
851 205 047 RCS TOULON

MODIFICATION

Aux termes des décisions unanimes des associés des 18 juillet 2023 et 9 août 2023, le **capital social a été réduit** de 375 euros, pour être ramené de 1 500 euros à 1 125 euros par rachat et annulation de 375 actions. Ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : **Ancienne mention :** " Le capital social est fixé à 1 500 euros ". **Nouvelle mention :** " Le capital social est fixé à 1 125 euros ". (N23135816)



Avis de transformation

Aux termes de l'assemblée générale du 06/06/2023, de la société : AUTO ECOLE ZANDE SARLU au capital de 2000€, siège social situé 6 Rue du Berger 83136 NÉOULES, RCS de DRAGUIGNAN sous le n°524 799 608. Il a été décidé de **transformer** la SARLU en SASU à compter du 06/06/2023 par ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. A été **nommée** présidente Carine ANDE Aux termes de cette assemblée l'associé unique a également décidé, à compter du 06/06/2023 de : -Transférer le siège social à 55 CHEMIN DU MARRONNIER, 83136 Neoules -Modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination K.Y.C. -De modifier l'objet social aux activités de : - Activité des sociétés holding ; la prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DRAGUIGNAN (N23133425)



SCP SCHRECK

AVOCATS

Résidence La co.pole
Bd Général Leclerc - BP 106
83003 DRAGUIGNAN Cedex

DOUCE PROVENCE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15.245 Euros

Siège social : Avenue Brossollette à
83300 DRAGUIGNAN
RCS de DRAGUIGNAN 379 915 879

L'Assemblée Générale extraordinaire en date du 27 juillet 2023 a pris acte de la **démission** de ses fonctions de **Gérant** de Monsieur Paul CHAUVIN, à effet au 27 juillet 2023. Selon délibérations du 27 juillet 2023, l'Assemblée Générale extraordinaire des associés a décidé de la nomination, en qualité de Gérants, de, à effet du 27 juillet 2023 : - Madame Chantal FUSCIELLI née KERLEVEO le 2 juin 1965 à NICE (06), domiciliée Montée du Gineste Septentrional à 83780 FLAYOSC - Madame Lisa BRONDA née CHAUVIN le 6 mai 1968 à NICE (06), domiciliée 121 Avenue du Maréchal Juin, Le Colysée à 83300 DRAGUIGNAN Pour Avis. (N23135692)

Cabinet Sophie SIGAUD

Société d'Avocats
Spécialiste en
droit des sociétés
67, Rue de Rome
13001 MARSEILLE

CLDP CASTELLANE

S.C.I. au capital de 1 524,49 euros

dont le siège social est sis à SAINT-CYR-SUR-MER
(83270) 10, Avenue de Floride
R.C.S. TOULON D 408 455 111

Aux termes d'une décision unanime du 05/07/2023, la collectivité des associés de la S.C.I. a **nommé** Monsieur Didier DOMINICI, demeurant à SAINT-CYR-SUR-MER (83270) 151, Rue de la Pilotine, co-gérant pour une durée indéterminée et ce à compter du 05/07/2023. La Gérance (N23136052)

ACADEMIC GOLF DE ROQUEBRUNE

Société par Actions Simplifiée

Capital : 100 000 Euros

Siège Social : Parc d'activités DELLI-ZOTTI - lot n° 25
83700 SAINT RAPHAEL
RCS Fréjus 493 388 904

Suivant délibération de l'AGE des actionnaires en date du 15/06/2023, il a été décidé que, malgré la perte constatée ayant ramené les capitaux propres au-dessous de la moitié du capital social, il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Mention sera faite au R.C.S. de Fréjus. (N23136198)



www.expertlegales.fr

**PLATEFORME DE PUBLICATION
DE VOS ANNONCES LÉGALES**

**Totalement dédiée
aux professionnels
du droit et du chiffre**

Demande d'inscription gratuite

04.91.13.66.00



Dissolutions - Clôtures



Christelle CUYVARD
Expert Comptable
04 94 10 87 30

SARL LES BAINS D'APHRODITE

SARL au capital de 20000 €

Siège social :
QUARTIER DE LA MIOLANE
98 RTE DE LA CADIERE
83270 Saint-Cyr-sur-Mer
Siège de liquidation :
255 AVENUE DE L'ABBE DOL
- RESIDENCE LES AIGUES MARINES
- BAT I1 83270 Saint-Cyr-sur-Mer
514 030 592 RCS de Toulon

L'AGE du 31/03/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme MARTINEZ MARIE, demeurant 255 AVENUE DE L'ABBE DOL RESIDENCE LES AIGUES MARINES - BAT I1 83270 Saint-Cyr-sur-Mer pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulon. Radiation au RCS de Toulon (N23135932)

Isabelle ESPERCE-JOSUÉ
Notaire

4, rue des Rosalères - Rés. Le Cube Rouge
BP 4 - 84570 Villeneuve-Les-Moissannes
Tél. 04.67.69.48.20.
OFFICE NOTARIAL ESPERCE-JOSUE@NOTAIRES.FR

SCI DU 9 RUE DOCTEUR ROUX SEIGNORET

Société civile immobilière

au capital de 1.524 €

siège social :
9 rue du Docteur Roux Seignoret
83400 HYERES
430 480 293 RCS TOULON

Suivant décisions collectives en date du 31 juillet 2023, l'assemblée générale a :- Approuvé les comptes de liquidation- Donné quitus au liquidateur, Monsieur Georges BOILOT demeurant 88 route de l'Almanare, Le Manet 83400 HYERES, et déchargé ce dernier de son mandat :- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULON. Mention sera faite au RCS de TOULON. (N23135884)



Etude de Maître

Frédéric LAYET

Notaire

157, bd du Maréchal Leclerc
Toulon

SCI SALINE

SCI au capital de 304,90 €

Siège social :
LES CALANQUES
240 RUE MARC DELAGE
83130 La Garde
335 186 896 RCS de Toulon

L'AGE du 13/07/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. SALINE Eustache Serge, demeurant 240 rue Marc Delage Les Calanques A 83130 La Garde, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Toulon (N23136210)



Christelle OUVRAUD
Expert Comptable
04 94 10 87 30

ROSSI

EURL au capital de 2000 €

Siège social :
75 BD JEAN JAURES
83270 Saint Cyr Sur Mer
Siège de liquidation :
850 CHEMIN DE LA BEGUEDE
83740 La Cadière d'Azur
849 408 034 RCS de Toulon

L'AGE du 31/03/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme ROSSI JUSTINE, demeurant 850 CHEMIN DE LA BEGUEDE 83740 La Cadière-d'Azur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulon. Radiation au RCS de Toulon (N23135891)

STRID3RSX TV

EURL au capital de 1000 €

Siège social :
21 Boulevard Matignon
83400 Hyères
890 719 321 RCS de Toulon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 01/08/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. JASON Nicolas, demeurant 21 Boulevard Matignon 83400 Hyères, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Toulon (N23135722)

Ventes de fonds



Cession de Patiente et D'éléments Corporels

Par acte sous seing privé en date du 3 août 2023, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT TOULON 2, le 8 août 2023 sous le bordereau n° 2023 00044828, Référence 8304P04 2023 A 02251, montant perçu 7810,00 €, Le **Docteur Walter Davy Gabriel BADACH**, né le 7 mai 1970 à TOULON (83), de nationalité française, Docteur en Chirurgie Dentaire, inscrit au Tableau du Conseil Départemental de l'ordre des Chirurgiens-Dentistes du VAR sous le numéro 83/2104 depuis le 5 septembre 2001, Immatriculé sous le numéro SIRENE 423 805 944, domicilié professionnellement au 2 Rue Adolphe GUIOL à TOULON (83000). A cédé à : La **SELARL DOCTEUR WALTER BADACH**, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Chirurgiens-Dentistes au capital social de 1.000 euros, dont le siège social se trouve situé 2 Rue Adolphe Guiol à TOULON, Immatriculée au RCS de TOULON sous le numéro 951 812 676 (N° de Gestion 2023 D00733), inscrite au Tableau du Conseil Départemental de l'ordre des Chirurgiens-Dentistes du VAR sous le numéro R83/253 depuis le 17 juillet 2023, prise en la personne de son gérant et associé unique en exercice, à savoir le Docteur Walter Davy Gabriel BADACH, La patientèle et l'éléments d'actifs nécessaires à l'exercice de son activité professionnelle de Docteur en Chirurgie Dentaire.

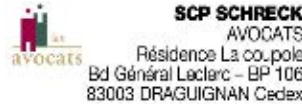
situé 2 Rue Adolphe Guiol - 83000 TOULON, pour laquelle il est immatriculée au Répertoire SIRENE sous le numéro sous le numéro 423 805 944, moyennant le prix de 250.000,00 € (DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS). La date d'entrée en jouissance a été fixée au 3 août 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au siège du Cabinet de Chirurgie Dentaire situé 2 Rue Adolphe Guiol - 83000 TOULON. POUR AVIS (N23135612)

Par acte SSP du 07/08/2023, enregistré au SIE de TOULON, le 10/08/2023, Dossier no 202300045498, Référence 8304P042023102271 M. RAEL Michel, demeurant 814 avenue De Lattre de Tassigny 83140 Six-Fours-les-Plages A cédé à M. DAVIN Dorian, demeurant Les Magnolias, 175 rocade Font de Fillol 83140 Six-Fours-les-Plages, un fonds de commerce de **Coiffeur, comprenant clientèle, enseigne, nom commercial, droit au bail** sis 814 avenue De Lattre de Tassigny 83140 Six-Fours-les-Plages, moyennant le prix de 20000 €. La date d'entrée en jouissance : 07/08/2023. Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales aux adresses suivantes : EXCELLIS AVOCATS 15 rue de l'innovation - 83110 Sanary-sur-Mer pour la correspondance et EXCELLIS AVOCATS 15 rue de l'innovation - 83110 Sanary-sur-Mer pour la validité. (N23136257)

Additifs - Rectificatifs

ADDITIF CESSION Suite à la parution du 9 août 2023 concernant la cession entre la Société **MULTITRAVAUX** et la Société **RAMONAGE MULTI TRAVAUX** il y a lieu d'ajouter les mentions d'enregistrement : 2023 00050331, référence 8304P02 2023 A 01764 et l'adresse du fonds vendu Chemin des Genêts - 5377 les Déoux - 83136 Forcalqueiret. Pour avis (N23135930)

Autre



Selon Assemblée Générale extraordinaire en date du 27 juillet 2023, les associés de la **SARL TONUS VITAMINE**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 128.001 Euros, dont le siège social est 628 Avenue Pierre Brossollette à 83300 DRAGUIGNAN, immatriculée au RCS de DRAGUIGNAN sous le n° 408.164.168, se sont réunis suite au décès de Monsieur **Michel FUSCIELLI**, afin de procéder aux modifications de l'article 7 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit : « Suite au décès de Monsieur Michel FUSCIELLI et de la dévolution successorale de ce dernier, le capital social est composé de 608 parts entièrement libérées et détenues comme suit : - Madame Chantal FUSCIELLI née KERLEVEO 152 parts, numérotées de 1 à 77 et de 101 à 175 - Madame Clothilde BELY née FUSCIELLI 152 parts, numérotées de 176 à 250, de 78 à 100, de 501 à 520, de 541 à 557, de 575 à 591 - SAS HELLES DEVELOPPEMENT 304 parts, numérotées de 251 à 500, de 521 à 540, de 558 à 574 et de 592 à 608 Pour Avis. (N23135664)

PROFESSIONS JURIDIQUES, ENTREPRENEURS

FACILITEZ-VOUS LA VIE,
CONFIEZ-NOUS VOS FORMALITES !

04 91 13 66 30

Vaucluse

Avis civils

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Quentin DOREMUS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «S.C.P Flore VALENTIN et Quentin DOREMUS», titulaire d'un Office Notarial à MORMOIRON, (Vaucluse), CRPCEN 84043, le 8 août 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la SEPARATION DE BIENS entre : Monsieur **Mohamed THABET**, Agriculteur, et Madame **Céline Nathalie COURNEDE**, esthéticienne, demeurant ensemble à MORMOIRON (84570) 155, Le Cours. Monsieur est né à BOUGHRARA (TUNISIE) le 25 avril 1992, Madame est née à EVREUX (27000) le 5 avril 1976. Mariés à la mairie de BOUGHRARA (TUNISIE) le 11 novembre 2022 sous le régime de la Communauté légale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire. (N23135795)

Constitutions

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/08/2023, il a été constitué unesociété dont les principales caractéristiques sont les suivantes : **Dénomination sociale :**

DECOUPIN

Forme : SCI Capital social : 25000 €
Siège social : 295 Chemin de l'Ourgouse, 84240 LA TOUR D'AIGUES **Objet social :** L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, lapropriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement et ne modifiant pas le caractère civil de la société. **Grâce :** Monsieur Baptiste DECOUPIGNY demeurant 295 Chemin de l'Ourgouse, 84240 LA TOUR D'AIGUES - Madame Alix MARIN demeurant Route de Grambois, Quartier Saint Laurent, 84120 BEAUMONT-DE-PERTUIS **Clause d'agrément :** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de AVIGNON (N23135699)



Experts-Comptables & Avocats

Par acte SSP du 03/08/2023, il a été constitué une **EURL** ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :**

NEXT RENOVATION

Objet social : Peinture, plâtrerie et tous travaux de décoration revêtement et en-

tretien des locaux **Siège social :** 1138 route de Vedène 84700 Sorgues. **Capital :** 1000 € **Durée :** 99 ans **Gérance :** M. LI-GOUZAT Grégory, demeurant 1138 route de Vedène 84700 Sorgues **Immatriculation au RCS d'Avignon** (N23135626)

Par acte SSP du 03/08/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

Ô SMASH

Siège social : 50 rue de la République - 84310 MORIÈRES-LÈS-AVIGNON **Capital :** 2.000,00 € **Objet :** Tous types de restauration rapide, préparation de plats cuisinés, sur place, à emporter et livraison à domicile, sans vente de boissons alcoolisées. **Président :** M. Zakaria JOUADRI, 145 rue Jean Joseph Baléchou - 84140 MONTFAYET **Admission aux assemblées et droits de vote :** Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix **Clause d'agrément :** Actions librement cessibles entre les associés uniquement. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON (N23135301)

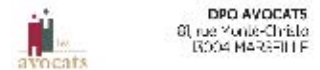
Modifications

Suivant acte SSP en date du 21 juillet 2023 à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800), il a été décidé les modifications suivantes :

APPY STORE

Capital : 1 000 €
Siège social : 48 B rue Carnot
84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
844 818 898 RCS AVIGNON

Le 21/07/2023, l'AGE a décidé de **transformer** la société, SARL, en SAS sans création d'une personne morale nouvelle. Présidente : Mme APPY Célia, domiciliée au 69 avenue Pierre Semard à AVIGNON (84000). Admission : tout actionnaire à la possibilité de participer aux assemblées, quel que soit le nombre d'actions qu'il détient, chaque action octroyant droit à une voix. Transmission des actions : actions librement cessibles entre les associés uniquement. Le 21/07/2023, l'AGE a **décidé de modifier** la dénomination sociale de la société. La nouvelle dénomination sociale étant : SCEURS APPY. Le 21/07/2023, l'AGE a **décidé d'ajouter** les activités secondaires suivantes à l'objet social : la fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons sur place ou à emporter, dont la vente de glaces. Toutes activités de restauration à domicile : repas d'affaire, prestation de services, organisation de banquets, services traiteur ou autres. Modification au RCS d'AVIGNON (N23135995)



Suivant PV du 01/06/2023, Mme Audrey GIOBBI, associée unique de la SARL unipersonnelle

VITA PERTUIS

capital : 2 000 euros
siège social : 120 rue Léonard de Vinci
84120 PERTUIS
RCS AVIGNON 799 543 228

a pris acte de la **démission** de sa fonction de cogérant de Monsieur Alexandre BOUETTE au 1er juin 2023. Pour Avis. (N23135712)



Dénomination sociale :

ADRIEN ROUSTAN

Forme : Exploitation Agricole à
Responsabilité Limitée

Capital social : 500.000,00 euros
Siège social : 470 chemin de Fontbonne
84190 VACQUEYRAS
RCS AVIGNON 511 648 040

Augmentation de capital social

Associé unique et seul gérant : Monsieur
Adrien ROUSTAN Par décision unique re-
çue par Maître Ambroise NEYRA, notaire
à NYONS (26110), 38 Place de la Libé-
ration, le 9 août 2023, l'associé unique a
décidé : - D'augmenter le capital social
de 492.500,00 euros et de le porter de
7.500,00 euros à 500.000,00 euros par
l'émission de 49.250 parts nouvelles,
d'une valeur nominale de 10,00€ chacune.
Pour avis, Le notaire. (N23135798)

Transfert de siège social

SCI JUFLO

SCI au capital de 1000 €
Siège social : Quartier Haut Abriam
- Chemin de Champlain
84100 ORANGE
810 177 964 RCS d'Avignon

L'AGE du 10/06/2023 a décidé de **trans-
férer le siège** social 47 Rue de la Strada
- La Chazotte 43350 BORNE, à compter du
10/06/2023. Radiation au RCS d'Avignon
et réimmatriculation au RCS du Puy-en-
Velay (N23131887)

www.actulegales.fr

La plate-forme nationale
de la vie des entreprises
et des fonds de commerce



SAS A4D SANITATION

SAS

Capital : 100 euros

Siège : 35, boulevard Barral Le Brasilia
18 ETA APT 1817
13008 Marseille
RCS MARSEILLE 844 379 750

Selon une décision, de l'AG du 09/08/2023,
les associés de la société A4D SANITA-
TION ont décidé : • De transférer le siège
social du 35, boulevard Barral Le Brasi-
lia, 18 ETA APT 1817, 13008 Marseille,
au 1759, chemin de Castanière 84400
APT à compter de ce jour, et de modifier
en conséquence l'article 4 des statuts •
Le président est Monsieur Eddy GEMINI
demeurant 35, boulevard Barral Le Bra-
silia, 18 ETA APT 1817, 13008 Marseille.
• Réimmatriculation au RCS d'Avignon
(N23135874)

Dissolutions - Clôtures

PANTAGENE

Société à Responsabilité Limitée en
liquidation

Au capital de 8 000 euros

Siège social et Siège de liquidation :
3 339 RTE D ALTHEN LES JONQUIERS
84210 PERNES-LES-FONTAINES
529 015 786 RCS AVIGNON

L'Assemblée Générale réunie le 30 octobre
2022 au siège de liquidation a approuvé le
compte définitif de liquidation, déchargé
Monsieur Guillaume PANTAGENE, de-
meurant 3 332 RTE D ALTHEN - LES JON-
QUERS, de son mandat de liquidateur,
donné à ce dernier quitus de sa gestion
et constaté la clôture de la liquidation à
compter du jour de ladite assemblée. Les
comptes de liquidation seront déposés
au greffe du Tribunal de commerce de
AVIGNON, en annexe au Registre du com-
merce et des sociétés et la société sera
radiée dudit registre. Pour avis Le Liquida-
teur (N23135790)

MARCHÉS PUBLICS

Bouches-du-Rhône



SEMIVIM
Le Bateau Blanc
BP 30228
13698 Martigues

Avis d'appel public à concurrence

Procédure adaptée
Travaux

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SEMIVIM, Bateau Blanc, 13698 Mar-
tigues, 0442413802

Objet du marché : MARCHÉ DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CONVECTEURS
ET SECHE-SERVIENTTES ELECTRIQUES DE 155 LOGEMENTS ET 20 LOGEMENTS EN
PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE, A MARTIGUES

Support(s) de parution :

<http://semivim.sudest-marchespublics.com>

<http://sudest-marchespublics.com>

<http://www.e-marchespublics.com>

Date et heure limite de dépôts :

Offre : 08/09/2023 à 17 h 00

(MP20123)

Hautes-Alpes



Avis d'appel public à la concurrence

MAPA inférieur à 90.000 €
Services

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

Mme Chantal EYMELOUD - Présidente

6 impasse de l'Observatoire

05200 Embrun

Tél : 04 92 43 22 78

SIRET 20006774200011

Référence acheteur : CCSP202329

L'avis implique un marché public

Objet : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE
COVOITURAGE INTERCOMMUNALE SUR LA COMMUNE DE SAVINES-LE-LAC.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction
des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Prix des prestations

40% Valeur technique

Remise des offres :

Vendredi 15 septembre 2023 à 12h00 au plus tard

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur,
déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>

Envoi à la publication le : 11/08/2023.

(MP20160)



Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée
Travaux

COMMUNE DE MONTGENEVRE - M. Guy HERMITTE - Maire - Hôtel de ville - BP 13
- 05100 MONTGENEVRE - Tél : 04 92 21 92 88

SIRET 21050085600013

Référence acheteur : 2023-MTG-04

L'avis implique un marché public

Objet : CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE PIÉTONNE LE LONG DU LAC DES ALBERTS

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 1 - GROS OEUVRE POUR SOUTENIR LA PASSERELLE

Lot N° 2 - STRUCTURE EN BOIS

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres :

08/09/23 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 10/08/2023

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> (MP20143)

Var



LE DÉPARTEMENT

Avis d'appel public à la concurrence

Procédure ouverte
Services

DÉPARTEMENT DU VAR

Mme Véronique FRANKE - Directeur

Direction des Bâtiments et Equipements Publics

390 avenue des Lices

CS 41303

83000 TOULON

mèl : correspondre@aws-france.com

web : <http://www.var.fr>

SIRET 22830001800113

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

L'avis implique un marché public

Objet : MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES BÂTIMENTS DU PÔLE TECHNIQUE TOULON OUEST DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR - 2 lots

Référence acheteur : 230009-ALJ-NM

Code NUTS : FRL05

Description : La consultation porte sur les prestations désignées ci-après :

MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES BÂTIMENTS DU PÔLE TECHNIQUE TOULON OUEST DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR

Lieu d'exécution :

Lot N°1 :

Bâtiment UTS Mayol - ZAC Besagne - 5 rue des Mûriers à Toulon

Bâtiment Maison du Numérique et de l'Innovation, Place Georges Pompidou à Toulon

Lot N°2 :

Bâtiment des services - 390 Avenue des Lices à Toulon

Bâtiment Annexe - 81 Allée des Lices à Toulon

Bâtiment Parc Auto - 5 Avenue des Lices à Toulon

Bâtiment Préfecture - Avenue du 112ème RI à Toulon

A titre indicatif, on peut prévoir que les prestations commenceront au dernier trimestre 2023.

Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental.

Classification CPV :

Principale : 50700000 - Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Complémentaires : 50720000 - Services de réparation et d'entretien de chauffage central

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

Forme du marché : Division en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 1

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants :

Un seul lot pourra être attribué à un soumissionnaire qui présenterait une offre pour chaque lot. Toutefois, en l'absence d'offre concurrente sur un lot, un soumissionnaire ayant présenté une offre pour chaque lot pourra se voir attribuer un nombre de lots supérieur (2) au nombre maximal (1).

Lot N° 1 - Maintenance multi technique du Bâtiment UTS Mayol et du Bâtiment Maison du Numérique et de l'Innovation à Toulon - CPV 50700000

Maintenance multi technique du Bâtiment UTS Mayol et du Bâtiment Maison du Numérique et de l'Innovation à Toulon

Il sera conclu un marché mixte avec une partie forfaitaire à prix global et forfaitaire et pour la partie hors forfait à accord cadre mono-attributaire à bons de commande conformément aux articles R . 2162-1. à R. 2162-6.-R. 2162-13. et R. 2162-14. du CCP, défini en valeur sans montant minimum annuel et avec un montant maximum.

La valeur estimée pour 4 ans est de : 1.200.000 € HT (partie forfaitaire) et 199.976 € HT (partie hors forfait)

Coût estimé hors TVA : 1.399.976 €

Durée du marché : 12 mois.

Acceptation des variantes : Non

Options : Oui

Modification clause variation des prix si événements altérant en cours d'exécution l'équilibre financier du contrat - Adaptation éventuelle des modalités de paiement selon évolutions réglementaires- Modifications suite aléas techniques, circonstances imprévues ou réglementaires, prestations supplémentaires ; prolongation délais d'exécution ; notification prix nouveaux.

Reconductions : Oui

Le marché mixte est passé pour 1 an à compter de sa date de notification. Il est renouvelable 3 fois/période d'1 an/reconduction TACITE, au + tôt à compter de la date à laquelle le montant maxi sera atteint (partie hors forfait), ou au + tard (partie hors forfait +partie forfaitaire), au terme d'1 an à compter de sa date de notification ou de sa reconduction, la durée totale n'excédant pas 4 ans.

Les prestations hors forfait peuvent varier dans les limites suivantes: sans montant minimum/an et un montant maximum de 50 000 euros HT/an.

Dans le cas où le montant maximum annuel de la partie hors forfait est atteint avant le terme de la période d'exécution considérée, un avenant dans la limite de 15% du montant maximum initial pourra être passé afin de permettre la poursuite des prestations.

Lot N° 2 - Maintenance multi technique du Bâtiment des services, Bâtiment Annexe, Bâtiment Parc Auto et Bâtiment Préfecture à Toulon - CPV 50700000

Maintenance multi technique du Bâtiment des services, Bâtiment Annexe, Bâtiment Parc Auto et Bâtiment Préfecture à Toulon

Il sera conclu un marché mixte avec une partie forfaitaire à prix global et forfaitaire et pour la partie hors forfait à accord cadre mono-attributaire à bons de commande conformément aux articles R . 2162-1. à R. 2162-6.-R. 2162-13. et R. 2162-14. du CCP, défini en valeur sans montant minimum annuel et avec un montant maximum.

La valeur estimée pour 4 ans est de pour la partie forfaitaire est en moyenne de : 1.700.000 € HT (partie forfaitaire) et 319.856 € HT (partie hors forfait)

Coût estimé hors TVA : 2.019.856 €

Durée du marché : 12 mois.

Acceptation des variantes : Non

Options : Oui

Modification clause variation des prix si événements altérant en cours d'exécution l'équilibre financier du contrat - Adaptation éventuelle des modalités de paiement selon évolutions réglementaires- Modifications suite aléas techniques, circonstances imprévues ou réglementaires, prestations supplémentaires ; prolongation délais d'exécution ; notification prix nouveaux.

Reconductions : Oui

Le marché mixte est passé pour 1 an à compter de sa date de notification. Il est renouvelable 3 fois/période d'1 an/reconduction TACITE, au + tôt à compter de la date à laquelle le montant maxi sera atteint (partie hors forfait), ou au + tard (partie hors forfait +partie forfaitaire), au terme d'1 an à compter de sa date de notification ou de sa reconduction, la durée totale n'excédant pas 4 ans.

Les prestations hors forfait peuvent varier dans les limites suivantes : sans montant minimum/an et un montant maximum de 80.000 € HT/an.

Dans le cas où le montant maximum annuel de la partie hors forfait est atteint avant le terme de la période d'exécution considérée, un avenant dans la limite de 15% du montant maximum initial pourra être passé afin de permettre la poursuite des prestations.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :

- Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire DC1 à compléter (joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par son groupement d'opérateurs économiques.

L'imprimé DC1 est disponible sur le site du portail de l'économie et des finances : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles

L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du CCP, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail;

- Que le candidat fournisse la lettre de candidature ou, à défaut, la déclaration sur l'honneur citée à l'alinéa ci-dessus, il devra dans les deux cas produire l'attestation sur l'honneur établie en application du Règlement (UE) 2022/576 DU CONSEIL du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n°833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine ;

- Justification d'inscription au registre professionnel (numéro unique d'identification - SI-REN)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Dans le cadre des justificatifs à produire, le candidat peut utiliser l'imprimé DC2 ou équivalent.

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices.,

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par l'acheteur.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des 3 dernières années liées à l'objet du marché pouvant être appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations.

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

- Certificats, qualifications ou équivalent :

- Références similaires avec attestations Maître d'ouvrage obligatoires. Personnel habilité sur le SSI aux niveaux d'accès III ou IV (Norme NFS 61 931).

- Attestation de capacité professionnelle répondant aux articles R 543-75 à R-543-123 du Code de l'Environnement concernant les fluides frigorigènes dans les équipements frigorifiques et climatiques en cours de validité.

- Qualifelec MIE1 ou équivalent :

Cet indice concerne les actions simples de maintenance préventive ou curative nécessaires à l'exploitation réalisées sur des éléments facilement accessibles en toute sécurité à l'aide d'équipements de soutien intégrés au bien.

Qualibat 5111 ou équivalent : Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²

Qualibat 5262 ou équivalent : Maintenance d'installation de chauffage avec chaudière dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²

Qualibat 5264 ou équivalent : Maintenance d'installation de pompe à chaleur et groupe froid dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de prendre contact avec les personnes publiques ou privées nommées pour contrôler l'exactitude des références fournies.

Marché réservé : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40% VALEUR TECHNIQUE - voir article 10.2 du RC

60% PRIX - voir article 10.2 du RC

Remise des offres :

Lundi 18 septembre 2023 à 16h00 au plus tard

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 6 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le mardi 19 septembre 2023 à 09h00

Renseignements complémentaires :

Visite des lieux :

Pour permettre aux candidats d'établir leur offre, une visite est facultative mais fortement conseillée.

Celle-ci permet la prise de connaissance des caractéristiques du site ainsi que des descriptifs figurant dans le CCTP.

Dans tous les cas, l'entreprise soumissionnaire ne pourra arguer la méconnaissance des lieux pour réaliser les prestations décrites au CCTP ou tout autre document en tenant lieu. Les candidats devront prendre rendez-vous auprès du représentant du maître d'ouvrage : Pour le lot 1 : Jean-Philippe Reyes (06-13-35-32-08), pour le lot 2 : Anthony Suzzoni (06-27-37-00-82) et Souhad ZARHOH (06-34-07-22-32). Sans prise de rendez-vous préalable, la visite ne pourra pas être réalisée.

Un petit lot pour un montant estimé de 20 000 euros HT pourra être lancé en parallèle à cette consultation, selon la procédure sans publicité ni mise en concurrence prévue à l'article R.2122-8 du CCP, afin de faire la liaison entre la fin du marché en cours (bâtiment UTS Mayol et Maison du numérique et de l'innovation) et le présent marché et éviter toute rupture de service dans la maintenance multi technique des bâtiments du département du Var.

Il s'agit d'un marché périodique : OUI

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON, 5 rue Racine, BP 40510, 83041 Toulon - Cedex 9, Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89, mël : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA DE MARSEILLE, Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), Place Félix Baret - CS 80001, 13282 MARSEILLE - Cedex 06, Tél : 04 84 35 45 54

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais de recours :

- référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA),

- référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

- recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 09/08/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.var.fr>

Envoi à la publication le : 09/08/2023.

(MP20162)



Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée ouverte
Travaux

Nom complet de l'acheteur : COMMUNE DE ROCBARON (83) - Place du Souvenir - 83136 Rocbaron - Nom du contact : PLON Florence - Tél : +33 494377885

Mail : florence.plon@mairie-rocbaron.fr

SIRET - N° : 21830106700011

Groupe de commandes : non

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 23S01

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Fournir la liste des justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

Lundi 18 septembre 2023 - 13:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Critères d'attribution : Valeur technique : 60%

Prix : 40%

Intitulé du marché : REQUALIFICATION DE LA RD81 ENTREE DE VILLE

Classification CPV : 45233162

Description succincte du marché : Annonce dérivée - Marché de travaux pour la requalification de la RD81 à l'entrée du village avec la création d'une piste cyclable le long de la RD81.

Lieu principal d'exécution : RD81 - 83136 Rocbaron

Durée du marché (en mois) : 11

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

Marché alloti : oui

Lot 1 : Réalisation des travaux de réseaux d'eau potable et d'eau usée

Classification CPV : 45233162

Lot 2: Réalisation des travaux de voirie, réseaux divers et aménagements paysagers

Classification CPV : 45233162

Visite obligatoire : oui

Détails sur la visite : Il faut prendre un rendez-vous (voir règlement de consultation)

Date d'envoi du présent avis : 09 août 2023

(MP20128)



Avis d'appel public à la concurrence

Procédure ouverte
Travaux

ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

M. Frédéric MASQUELIER - Président

624 Chemin Aurélien

83700 SAINT RAPHAEL

SIRET 20003531900108

Référence acheteur : 2023F012

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE - TRAVAUX DE VRD (GENIE CIVIL ET DE VOIRIE) SUR LE TERRITOIRE DE ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

Forme de la procédure : Division en lots : non Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

45% Valeur technique

15% Performances en matière de protection de l'environnement

40% Prix des prestations

Remise des offres :

Lundi 25 septembre 2023 à 16h00 au plus tard

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur

<https://www.marches-publics.info>

Envoi à la publication le : 09/08/2023

(MP20161)



Avis de consultation – MAPA

Procédure adaptée
Travaux

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE LA MARTRE – Place des Tilleuls 83840 LA MARTRE - Tél 04 94 60 47 90

Adresse Internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU RESTAURANT MUNICIPAL.

Mode de passation : Marché de travaux passé selon une procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

Caractéristiques du marché : Les travaux concernent la reconstruction du restaurant municipal.

Marché à lots. Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Les lots se décomposent de la manière suivante :

LOT 1 – DEMOLITIONS – GROS ŒUVRE

LOT 2 – CHARPENTE – BARDAGE – COUVERTURE – SERRURERIES

LOT 3 – MENUISERIES EXTÉRIEURES

LOT 4 – CLOISONS – DOUBLAGES – PLAFONDS - MENUISERIES BOIS

LOT 5 – CARRELAGE – FAÏENCE – PARQUET

LOT 6 – PEINTURE ET REVÊTEMENTS

LOT 7 – ÉLECTRICITÉ

LOT 8 – PLOMBERIE – CHAUFFAGE - VENTILATION

LOT 9 – MOBILIER

LOT 10 – VRD

Variantes : Oui

Durée prévisionnelle du marché ou délai d'exécution : Tous lots confondus : 6 mois y/c préparation.

Date prévisionnelle de début des travaux : Octobre 2023

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché : marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

Date limite de réception des offres :

Le lundi 18 septembre 2023 à 12 h.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels :

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres :

Selon l'article 41 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics, les candidatures et offres seront remises uniquement par la voie électronique sur le site : <http://www.marches-securises.fr>.

Les offres remises n'ont pas à être signées électroniquement. Le marché transmis par voie électronique sera signé par le seul candidat attributaire.

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

Ordre administratif : Commune de LA MARTRE – Place des Tilleuls 83840 LA MARTRE Tél 04 94 60 47 90 - Email : mairie-lamartre@orange.fr

Ordre technique : Maître d'œuvre : SANGUINETTI Joël – 13 impasse Bonnaud – 13010 MARSEILLE – 06 12 54 45 51 – joel.s@nguineti.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif 5 rue Jean Racine 83000 TOULON

Date d'envoi à la publication : Le 8 août 2023

(MP20116)

Avis d'attribution de marché Procédure ouverte Services

METROPOLE TOULON-PROVENCE-MEDITERRANEE, 107 bd Henri Fabre, CS30536, 83041, TOULON, Téléphone : (+33) 4 94 05 55 07, Courriel : marchespublics@metropole-toulon.fr, Code NUTS : FRL05

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com/>

Adresse du profil acheteur :

<https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Procédure Conjointe

Objet : 22P112 - ETUDE FAUNE/FLORE SUR LA ZONE D'ETUDE DU PENDULAIRE A HYERES

Numéro de référence : 22P112

CPV principal : 71241000 ; additionnel : 71241000

Description succincte : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Ce marché est divisé en lots : non

Valeur totale du marché HT) : 33.450 €

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL05|||

Lieu principal d'exécution : Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Description des prestations : Ce marché porte spécifiquement sur les études Faunes et Flore qui constituent un volet des études préalables du projet de pendulaire.

Critères d'attribution

Critère de qualité :

1. Valeur Technique / Pondération : 60

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

Options : oui

Description des options : Clause de réexamen : en cas d'identification de données personnelles, une clause de réexamen prévoit les modalités d'identification et de traitement de ces dernières conformément à l'article 4 du C.C.A.P.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Informations complémentaires : Les candidatures sont évaluées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières. Les sous critères de la VT, leur pondération et la méthode de notation sont indiqués à l'article 8.2 RC. Le Pouvoir

Adjudicateur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures.

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S : 2022/S245-709965

Attribution :

Marché n° : 45RL23

Intitulé : 22P112 - ETUDE FAUNE/FLORE SUR LA ZONE D'ETUDE DU PENDULAIRE A HYERES

Date de conclusion du marché : 01 Aout 2023

Nombre d'offres reçues : 5

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 5

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : oui

Titulaires :

REYNIER ENVIRONNEMENT, SIRET : 902 462 787 00018, 12, Montée du Château 83560 GINASSERVIS Code NUTS : FRL05,

Le titulaire est une PME : non

ALCEDO, SIRET : 808 754 246 00029, 1 chemin du Grésas 30330 POUGNADORESS Code NUTS : FRL05,

Le titulaire est une PME : non

CORIS - Benoît Vincent, SIRET : 791 498 017 00023, 13, rue Letort 75018 PARIS Code NUTS : FRL05,

Le titulaire est une PME : non

Valeur totale du marché : 33.450 € HT

Pas de sous-traitance

Informations complémentaires :

La durée du contrat est de 15 mois (hors délais de validation du pouvoir adjudicateur). L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Le contrat a été signé et notifié le 01/08/2023.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon, 5 rue Racine

BP 40510, 83041, TOULON CEDEX 9, Téléphone : (+33) 4 94 42 79 30, Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Fax : (+33) 4 94 42 79 89, Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation :

Introduction de recours : Articles L551-1 et suivants du CJA.

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible à l'adresse internet

www.telerecours.fr.

Renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Date d'envoi du présent avis : 10 août 2023.

(MP20163)



« Pour la pertinence des réponses à mes marchés et dans le respect de mes obligations légales tout en faisant des économies, je choisis TPBM »



« TPBM rassemble les marchés de mon territoire qui vont booster mon activité »

tpbm.appelsoffres@presses-legales.com
04 91 13 66 24

URBANISME

Alpes-de-Haute-Provence



Préfecture
Secrétariat général
Direction de la citoyenneté et de la légalité

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Avis d'enquête publique conjointe relative à une demande d'autorisation de défrichement et de permis de construire un parc photovoltaïque sur la commune de JAUSIERS au lieu-dit «Chanenc»

Par arrêté préfectoral n° 2023-156-001 du 5 juin 2023 il est procédé à une enquête publique conjointe en vue d'obtenir l'autorisation de construire une centrale photovoltaïque et une autorisation de défrichement sollicitées par la société « Le Soleil de Chanenc SAS », sur le territoire de la commune de JAUSIERS.

Cette enquête se déroule du 6 septembre 2023 à 14h au 6 octobre 2023 à 18h.

Ce projet, situé sur la commune de JAUSIERS au lieu-dit « Chanenc », est constitué par une demande de permis de construire PC n°004 096 20 S0001 déposée le 23 avril 2020 par la société « Le Soleil de Chanenc SAS », représentée par M. Jérôme Lelong, ainsi qu'une autorisation de défrichement pour une surface de 1,9523 ha.

Le parc, d'une surface approximative de 4,44 ha (emprise clôturée) est implanté sur les parcelles

A 235, A 1164, A 1167, A 1170 dont la superficie totale est de 9,7 ha. Il comprend une structure de livraison composée de deux postes électriques d'une surface de plancher de 17,94 m². A cela s'ajoutent deux citernes rigides munies d'un poteau d'aspiration d'une capacité de 60 m³ chacune. La puissance envisagée est d'environ 4,34 MWc.

Toutes informations peuvent être sollicitées auprès de la société « Le Soleil de Chanenc SAS », représentée par M. Jérôme LELONG, 83 rue Horace Bertin, 13005 MARSEILLE ou par courriel à l'adresse jerome.lelong@enercoop.org.

Les pièces du dossier sont mises à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence :

www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr rubrique Publications/Appels à projet – Consultations/Enquêtes publiques, autorisation et avis/commune de Jausiers.

et en mairie de JAUSIERS (Square Séola Arnaud, 14 av. des Mexicains, 04850 JAUSIERS) **aux heures et jours d'ouverture au public :**

- les lundis, mercredis et vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;
- les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00.

Dans le même temps, un registre d'enquête à feuillets non mobiles paraphés par le commissaire enquêteur, est déposé à la mairie de JAUSIERS pendant la durée de l'enquête, afin que chacun puisse y consigner éventuellement ses observations et ses propositions. Ces données peuvent être adressées par écrit à M. le commissaire enquêteur en mairie de JAUSIERS, Square Séola Arnaud, 14 avenue des Mexicains, 04850 JAUSIERS ou encore, à l'adresse

pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr en précisant dans l'intitulé l'objet et le lieu de l'enquête publique. Toute personne peut consulter les observations dématérialisées sur le site internet des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr dans l'onglet : Publications/Appels à projet – Consultations/Enquêtes publiques, autorisation et avis/commune de Jausiers.

M. Bernard BREYTON, désigné par la présidente du tribunal administratif de Marseille en qualité de commissaire enquêteur, sera présent en mairie de JAUSIERS et recevra les observations écrites ou orales du public le mercredi 6 septembre 2023 de 14h à 17h, le lundi 11 septembre 2023 de 14h à 17h, le vendredi 29 septembre 2023 de 14h à 17h, le vendredi 6 octobre 2023 de 14h à 18h.

Dès réception du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et pendant un an après la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra en prendre connaissance, à la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence au bureau des affaires juridiques et du droit de l'environnement et sur le site internet des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence :

www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr dans l'onglet Publications/Appels à projet – Consultations/Enquêtes publiques, autorisation et avis/commune de Jausiers ainsi qu'en mairie de JAUSIERS.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral portant autorisation ou refus de permis de construire ainsi qu'une éventuelle autorisation de défrichement. (EP18944)

VENTES AUX ENCHÈRES

Alpes-de-Haute-Provence



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UNE MAISON DE VILLAGE

mitoyenne d'un côté
et élevée de deux étages plus combles
d'une surface habitable de 145,11 m²

Sise Place des Nouirets, Le Village, 04420 LA JAVIE.
Inoccupée.

La vente aura lieu à l'audience de Monsieur le Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire de DIGNE LES BAINS,
statuant en matière de saisie immobilière,
au Palais de Justice, 6 place des Récollets,
04000 DIGNE LES BAINS,
LE JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 A 09 H 00

CREANCIERE POURSUIVANTE:

La **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES**, nouvelle dénomination de la **BANQUE POPULAIRE DES ALPES**, S.A. Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 605 520 071 dont le siège social est 4, boulevard Eugène Deruelle, 69003 LYON prise en la personne de son représentant légal domicilié es-qualités audit siège,

Pour qui domicile est élu chez Maître Olivier DE PERMENTIER, Avocat au Barreau des Alpes-de-Haute-Provence, membre de la SCP TGA - AVOCATS, dont le Cabinet est sis Centre d'Affaires Axe Sud, Avenue Joseph Cugnot à 04100 MANOSQUE.

DESIGNATION:

Commune de 04390 LA JAVIE, Places des Nouirets, section D n°45, lieudit "Le Village", pour 75 ca, soit une maison d'habitation mitoyenne élevée de deux étages sur rez-de-chaussée.

MISE A PRIX: 25.000,00 EUROS

Visite des lieux:

Vendredi 08 Septembre 2023 de 14 h 00 à 15 h 00,
en contactant au préalable, Maître Adeline JEAN,
Commissaire de Justice
à 04600 CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN
(Tél. : 04.92.37.29.08).

Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat au Barreau des Alpes-de-Haute-Provence après vérification de la solvabilité de l'enchérisseur et contre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros. Les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DIGNE LES BAINS (RG: 21/00041) ou sur le site internet du Cabinet de l'Avocat poursuivant (www.tga-avocats.com).

(ADJ20117)

Bouches-du-Rhône

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

D'UN APPARTEMENT d'une superficie de 29,53 m²
situé au 1^{er} étage (lot 7)
Dépendant d'un immeuble sis 135, Rue de Lyon,
13015 MARSEILLE

figurant au cadastre de ladite commune Quartier Cabucelle,
section 899 H, Plan n°48, pour une contenance de 1 a 48 ca.

MISE A PRIX: 6.600 EUROS

Visite le Mercredi 20 Septembre 2023 de 9 h 00 à 10 h 00

ADJUDICATION LE

MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25, Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement:

- Si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente:

- Maître Philippe CORNET, Avocat au Barreau de MARSEILLE, dont le cabinet est situé au 45, Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE - Tél.: 04.91.15.76.90 - mail: contentieux@cornet-lebrun.com

- Le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, 25, Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

(ADJ19374)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

D'UN APPARTEMENT DE 3 PIECES

situé au 2^{ème} étage

avec CAVE au sous-sol

d'une superficie de 51,58 m²

situés à MARSEILLE (13004), 4 rue Saint François de Sales
cadastré quartier la Blancarde section 815 M n° 150
pour une superficie de 3 a 88 ca.

MISE A PRIX: 35.000 €

Visite: le lundi 11 septembre 2023 de 11 heures à 12 heures

ADJUDICATION

LE MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023 A 9 HEURES 30

A l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Palais de Justice, salle 8, 25 rue Edouard Delanglade,
13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement:

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 euros, établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de MARSEILLE.

Pour tous renseignements, s'adresser à la SCP Yves BARBIER - Hervé BARBIER

- Avocats - 37, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél.: 04.91.33.38.41,
Ou consulter le cahier des conditions de vente au greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

(ADJ19973)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

D'UN APPARTEMENT DE TYPE F3

D'UNE CAVE ET UN SECHOIR

(Lots n°846, 942 et 1110 de la copropriété)

RESIDENCE CONSOLAT, Bâtiment B,
358 chemin du Littoral, Quartier La Calade,
13015 MARSEILLE

MISE A PRIX: 25.0000 EUROS

**Visite le Mardi 12 Septembre 2023
de 9 heures à 10 heures**

ADJUDICATION LE

MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023 A 9 H 30

devant le Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire de Marseille,

Palais de justice, Salle n°8,
25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

LES ENCHERES SONT RECEVABLES UNIQUEMENT:

Si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de: Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE, ainsi qu'une attestation sur l'honneur de non-condamnation en vertu de l'article R.322-41-1 du Code des procédures civiles d'exécution.

RENSEIGNEMENTS:

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente:

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Palais de Justice, 25, rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

- Au cabinet de Maître Béatrice PORTAL, Avocate inscrite au Barreau de Marseille, 34, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE (Tél.: 04.96.11.10.01, Mail: portal.avocat@gmail.com) du lundi au mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 EXCLUSIVEMENT.

(ADJ20102)

Maître Karine DABOT
AVOCAT ASSOCIE
DE LA SELARL MATHIEU DABOT ET ASSOCIES
24, Cours Saint Louis - 13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél.: 04.42.38.19.83 - Fax: 04.42.38.47.21
www.mathieu-dabot-associes.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LICITATION PARTAGE**

Un bien immobilier situé 62 Rue de la Lavande,
Lieudit la Grande Bastide, 13340 ROGNAC
cadastré section AI n°59 pour une contenance de 4 a 75 ca
consistant en UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

d'une superficie de 90,02 m²

comprenant une entrée, un salon, une cuisine,
trois chambres, une salle de bains et un WC.

**SUR LA MISE A PRIX DE: 267.000 EUROS
(DEUX CENT SOIXANTE-SEPT MILLE EUROS)**

**Avec faculté de baisse du prix du quart
en cas de carence d'enchères.**

ADJUDICATION FIXEE
AU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023 à 09 h 00 du matin,
à l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE
situé 40 Boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE

CLAUSES ET CONDITIONS:

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE où il peut être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus du prix.

Les enchères ne peuvent avoir lieu que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE muni d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros à l'ordre de la CARPA.

RENSEIGNEMENTS:

Pour tous renseignements s'adresser à:

- Maître Karine DABOT, Avocat associé de la SELARL MATHIEU DABOT ET ASSOCIES, 24, Cours Saint Louis, 13100 AIX-EN-PROVENCE (Tél.: 04.42.38.19.83 - Fax: 04.42.38.47.21).

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (13100), situé 40, Boulevard Carnot, pour consulter le cahier des conditions de vente.

VISITE FIXEE AU
MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 DE 11 H 00 A 12 H 00

Signé: Karine DABOT
(ADJ20105)



**TÉLÉCHARGEZ
VOTRE MAGAZINE EN PDF
CONNECTEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE**



WWW.TPBM-PRESSE.COM/

Var

SELAS CABINET POTHET
Avocats associés au Barreau de DRAGUIGNAN

Place des Lices, BP 220,
83990 SAINT-TROPEZ CEDEX
Téléphone 04 94 40 39 39 - mail secretariat@cabinetpothet.com
Consultation des documents sur le site web:
<https://www.cabinetpothet.com/fr/>

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LICITATION**

Il sera vendu aux enchères publiques,
devant le juge de l'exécution
du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN,
LE VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 A 9 H 30.



**MISE A PRIX: DEUX CENT MILLE EUROS
(200.000 €)**
**avec faculté de baisse de baisse d'abord de 10%,
puis de 20% en cas de carences des enchères**

Sur la commune de COGOLIN 83310 (Var) 112, Chemin des Mines, figurant au cadastre de la commune lieudit 112, Chemin des Mines, section AH n°157 pour 10 ares et 30 centiares, se trouve édifée une maison à usage d'habitation de plain-pied d'une surface habitable totale de 113,18 m².

Autres surfaces totales: 50,87 m².

Le bien dispose d'une piscine de 7,30 x 3,50 et d'un puits avec réserve d'eau.

La propriété est raccordée au tout à l'égout.

La façade Nord est prolongée d'une terrasse en bois.

Le long de la limite Ouest se trouvent des abris en bois.

Le jardin se compose d'allées en pierre de Bavière et de gazon synthétique.

OCCUPATION: Les lieux sont occupés à titre de résidence principale par le propriétaire sans contrat de location.

La taxe foncière est d'environ 1600 euros.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de DRAGUIGNAN.

Les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN sous le n° 23/04780.

Les dates et heures de visite sont les suivantes: lundi 18 septembre 2023 de 11 h 00 à 12 h 00 par la SCP ACTAZUR, commissaires de justice à DRAGUIGNAN. RDV sur place.

(ADJ19734)

Jean-Bernard GHRISTI
Avocat au Barreau de DRAGUIGNAN

15 rue Jean Aicard - 83700 SAINT-RAPHAEL
Tél.: 04.94.55.13.86
avocat@ghristi.com
www.special-encheres.com
www.avoventes.fr

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR**

Sur la commune de LA MOTTE (83920), dans le Lotissement
dénommé "Le Clos d'Azur", Route de Bagnols en Forêt, cadastré
section C numéro 595, lieudit "La Chaoumo", ZAC du Roucas,
pour une contenance de 3 ha et 5 ca:

LOT N° 21 : UNE MAISON

située au n° 91 de type C2 se composant :

Au rez-de-chaussée : une pièce d'agrandissement,
une pièce principale de séjour, un coin salon en renforcement,
une cuisine ouverte, une salle d'eau avec wc,
Accès à la mezzanine avec chambre séparée,
Un appentis attenant (ancienne terrasse extérieure
aménagée en local pour oiseaux),
D'un jardinet,
Et les 754/100.685^{èmes} de la propriété du sol
et des parties communes.

LOT 291 : UNE PLACE DE PARKING NON COUVERTE,

A l'extérieur près de l'entrée du lotissement,
Et les 5/100.685^{èmes} de la propriété
du sol et des parties communes,

**MISE A PRIX: QUARANTE MILLE EUROS
(40.000 EUROS)**

Visite assurée par la SCP ODIN-MELIQUE-PINTO,
Commissaire de Justice à DRAGUIGNAN (Var),
le jeudi 21 septembre 2023 de 10 heures à 12 heures.

**L'ADJUDICATION AURA LIEU
LE VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 A 9 H 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilier
du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (Var),
au Palais de Justice de ladite ville, Rue Pierre Clément.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (RG n° 21/04632) et au Cabinet de Maître Jean-Bernard GHRISTI - 15, rue Jean Aicard 83700 SAINT RAPHAEL ou encore sur les sites : www.special-encheres.com et www.avoventes.fr

Signé: Maître J.B. GHRISTI
(ADJ19815)

SCP MOEYAERT - LE GLAUNEC

Avocats au Barreau de DRAGUIGNAN

Les Sirènes - 44 Avenue Charles de Gaulle

83120 SAINTE-MAXIME

Tél.: 04.94.49.31.42

Mail : avocats@moeyaert-leglaunec.com

www.special-encheres.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR**

Sur la commune de SAINTE-MAXIME (83120),
dans un ensemble immobilier dénommé
"LE PALAIS DE LA MER", 16, avenue du Général Leclerc,
édifié sur un terrain cadastré section AB numéro 1055,
pour une contenance de 92 a 41 ca.

LE LOT N° 86 : UNE CHAMBRE INDEPENDANTE

Dans le bloc A2 au deuxième rez-de-jardin
(sixième porte sur la gauche en entrant par le niveau sous-sol),
se composant ainsi qu'il suit : une pièce principale avec coin cuisine,
une salle d'eau indépendante avec wc, ainsi qu'un placard,
Et les 17/14.033^{èmes} des parties communes générales.

Il résulte d'un certificat de superficie du 13 avril 2018 que la surface au sol totale est de 15,58 m².

**MISE A PRIX: DOUZE MILLE EUROS
(12.000 EUROS)**

Visite assurée par la SELARL KALIACT - ANGOT - THOMAS,
Commissaires de Justice à FREJUS (Var),
le mercredi 20 septembre 2023 de 10 h à 11 h.

**L'ADJUDICATION AURA LIEU
LE VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 A 9 H 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilier
du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (Var),
au Palais de Justice de ladite ville, Rue Pierre Clément.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (RG n° 22/05850) et au Cabinet de la SCP MOEYAERT - LE GLAUNEC, Les Sirènes - 44, avenue Charles de Gaulle - 83120 SAINTE-MAXIME.

Signé: Maître P. MOEYAERT
(ADJ19821)

CABINET BARBIER

Maître Philippe BARBIER

Avocat au Barreau de TOULON

155, avenue Vauban, 83000 TOULON

Tel. : 04.94.92.42.92 - Fax: 04.94.92.42.93

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 à 15 HEURES**

Tribunal judiciaire de TOULON,

Place Gabriel Péri, CS 90506, 83041 TOULON CEDEX 9

**A TOULON (83000), lieudit "114 avenue Nobel"
et "282 Avenue Léon Bourgeois", Résidence KEY LARGO
APPARTEMENT DE TYPE T1 (LOT N°25)**

MISE A PRIX: 28.000 EUROS

Au jour de l'établissement du Procès-Verbal de description du 7 octobre 2021, le bien était inoccupé et non géré.

**VISITES: MARDI 12 SEPTEMBRE 2023
DE 11 HEURES A 12 HEURES**

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente.
Les frais de poursuites de vente sont payables en sus du prix de vente, outre la TVA le cas échéant.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de TOULON.

La consignation pour enchérir est de 3.000€ (10% du montant de la mise à prix, ne devant pas être inférieure à 3.000€) par chèque de banque à l'ordre de la CARPA, à valoir sur le prix d'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser aux avocats susnommés ou au Greffe du Juge de l'exécution (Chambre des saisies-immobilières) près le Tribunal Judiciaire de TOULON où le cahier des conditions de vente (RG n°21/00086) a été déposé.

(ADJ19899)

**SELARL BONNEMAIN AVOCATS**

représentée par Maître Emmanuel BONNEMAIN
du Barreau de DRAGUIGNAN

La Maison Bleue, 139, rue Jean Jaurès, 83600 FREJUS

Tél.: 04.94.17.48.10 - fax: 04.94.17.00.73

Mail : contact@bonnemain-avocats.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**MISE A PRIX: 200.000 EUROS
DEUX CENT MILLE EUROS
avec faculté de baisse du tiers
en cas d'enchères désertes**

Audience du juge de l'Exécution immobilier
Du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN
DU VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 à 9 h 30.

Commune de SAINT-RAPHAEL 83700, Immeuble " Les Algues ", 47, boulevard du Général de Gaulle, cadastré section AT 853 lots 258-150 et 164 et plus précisément:

LOT 258: UN LOCAL COMMERCIAL à usage de restaurant situé au rez-de-chaussée, Et les 259 /100.000^{èmes} des parties communes de l'immeuble,

LOT 150: UNE CAVE à usage commercial au 1^{er} sous-sol, Et les 64/100.000^{èmes} des parties communes de l'immeuble,

LOT 164: UNE AIRE STATIONNEMENT au 1^{er} sous-sol, Et les 68/100.000^{èmes} des parties communes de l'immeuble.

A la date du procès-verbal descriptif, le bien est occupé selon un bail commercial notarié du 3 septembre 2015.
Le loyer mensuel est de 2.500,00 euros.

Une visite sera effectuée le **mardi 19 septembre 2023 de 10 h à 12 h** par la SELARL KALIACT prise en la personne de Maître Blandine THOMAS huissiers de Justice à FREJUS. **Rendez-vous sur place.**

Les enchères ne pourront être reçues que par le ministère d'avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN RG 19/02209 également au cabinet de l'avocat poursuivant

Pour tout renseignement s'adresser à la SELARL BONNEMAIN AVOCATS.
(ADJ19915)

SCP DUHAMEL ASSOCIES
Maître Bertrand DUHAMEL - Avocat
45 Boulevard Général Leclerc - 83300 DRAGUIGNAN
Tél.: 04.94.68.00.35

AARPI CTC AVOCATS
Maître Lise TRUPHEME - Avocat
5 Boulevard du Roi René - 13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél.: 04.13.41.53.53 - www.ctcavocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

Sur la commune de CAVALAIRE-SUR-MER (83240),

Une parcelle de terre
cadastrée section BC n°170 pour 22 a et 32 ca,
1738 Boulevard de l'Eau Blanche,
sur laquelle est édifiée

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION de 184,45 m²,

élevée d'un niveau sur rez-de-chaussée
avec garage et piscine.

La maison se compose au rez-de-chaussée d'un salon salle à manger, d'une cuisine, d'un cellier, d'une salle d'eau, W.C, d'une suite parentale avec salle de bain et dressing et d'une chambre.

L'étage est composé d'une chambre, d'une salle d'eau et d'une suite avec dressing et salle d'eau avec W.C.

MISE A PRIX: 330.000,00 EUROS (TROIS CENT TRENTE MILLE EUROS)

(FRAIS DE POURSUITES PAYABLES EN SUS,
Y COMPRIS TVA)

ADJUDICATION FIXEE
AU VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023 A 9 H 30,
à l'audience des ventes
du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN,
11 Rue Pierre Clément, 83300 DRAGUIGNAN,
où les biens immobiliers ci-dessus désignés
seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.

OCCUPATION:

Les biens dont s'agit sont occupés par l'une des parties saisies.

CREANCIER POURSUIVANT:

BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, société anonyme au capital de 546.601.552,00 euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 542 097 902, ayant son siège social 1, Boulevard Haussmann, 75318 PARIS CEDEX 09, prise en la personne de son Directeur Général en exercice audit siège.

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION:

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 8 octobre 2021 au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN où il peut être consulté.

Le cahier peut également être consulté au cabinet de l'avocat poursuivant ou, directement, sur le site www.ctcavocats.fr

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN.

A PEINE DE NULLITE, et conformément aux dispositions de l'article R322-41 du Code des procédures civiles d'exécution, cet Avocat devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du Bâtonnier séquestre, complété d'un justificatif de l'origine des fonds, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000,00 euros.

VISITE: La visite aura lieu le Lundi 11 Septembre 2023 de 15 h 00 à 16 h 00 (SAS DENJEAN-PIERRET VERNANGE ET ASSOCIES - Tél.: 04.94.20.94.30)

Signé: Maître Bertrand DUHAMEL
Avocat
(ADJ20108)

Vaucluse

PYXIS AVOCATS
243 Boulevard Albin Durand
84200 CARPENTRAS
Tél.: 04.84.51.00.00
www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Commune de BOLLENE 84500 (Vaucluse),
322 Avenue Marius Coulon
RESIDENCE « LA MARTINIÈRE DU PONT »

D'UN APPARTEMENT DE TYPE 3 situé au 2^{ème} étage AVEC LOGGIA, BALCON & CAVE,

constituant respectivement les lots n°50 soit une cave
(& les 2/3.000^{èmes} de la propriété du sol

et des parties communes générales,

& les 1/1.000^{ème} des parties communes spéciales du bâtiment B),
n°70 soit un appartement (& les 65/3.000^{èmes} de la propriété du sol

et des parties communes générales,

et les 44/1.000^{èmes} des parties communes spéciales
du bâtiment B),

**D'un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété,
dénommée Résidence « LA MARTINIÈRE DU PONT »,**

édifié sur une parcelle cadastrée section AY n°114

d'une contenance cadastrale de 1 a 96 ca,
section AY n°115 d'une contenance cadastrale de 18 a 82 ca,
section AY n°116 d'une contenance cadastrale de 24 ca,
section AY n°118 d'une contenance cadastrale de 5 a 43 ca.

EDD & règlement de copropriété publié le 08/02/1962,
volume 2213 n°38.

SUR LA MISE A PRIX DE 11 000 EUROS OUTRE LES CHARGES

Visite des lieux:

LE MARDI 5 SEPTEMBRE 2023 DE 11 H 00 A 12 H 00
par la SCP Nicolas TARDY & Lucie DAUZET,
Commissaires de Justice associés
à BAGNOLS SUR CEZE (Gard) - Tél.: 04.66.89.52.18.

ADJUDICATION FIXEE
LE MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 A 10 H 30
devant le Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS
Salle ordinaire des ventes, au Palais de Justice,
52 Place Charles de Gaulle, 84200 CARPENTRAS

Il sera procédé A LA REQUETE DE:

CREDIT LOGEMENT, SA au capital de 1 259 850 270,00 euros immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 302 493 275, dont le siège social est 50 Boulevard Sébastopol, 75155 PARIS CEDEX, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour **Avocat postulant, Maître Lionel FOUQUET**, membre de la **SELARL PYXIS AVOCATS**, Avocat au Barreau de CARPENTRAS dont le siège social est 243 Boulevard Albin Durand - 84200 CARPENTRAS, et pour **Avocat plaçant la SCP rd avocats & associés**, Avocats au Barreau de NIMES, dont le siège est 16 Rue des Greffes - 30000 NIMES.

A la vente aux enchères d'un appartement de type 3 situé au 2^{ème} étage avec loggia, balcon & cave, constituant respectivement les lots n°50 soit une cave (& les 2/3.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales, & les 1/1.000^{èmes} des parties communes spéciales du bâtiment B), n°70 soit un appartement (& les 65/3.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 44/1.000^{èmes} des parties communes spéciales du bâtiment B), d'un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété, dénommée Résidence « LA MARTINIÈRE DU PONT », édifié sur une parcelle cadastrée section AY n°114 d'une contenance cadastrale de 1 a 96 ca, section AY n°115 d'une contenance cadastrale de 18 a 82 ca, section AY n°116 d'une contenance cadastrale de 24 ca, section AY n°118 d'une contenance cadastrale de 5 a 43 ca.

L'appartement comprend un hall d'entrée, un séjour, une cuisine avec loggia, deux chambres, une salle d'eau, un WC et un balcon.

Chauffage: Electrique.

Superficie habitable: 57,86 m².

Occupation: Loué selon un loyer mensuel d'environ 500€.

Les enchères ne pourront être portées que par Avocat inscrit au Barreau de CARPENTRAS contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier Séquestre des Adjudications représentant 10% du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 euros.

Les conditions de la vente peuvent être consultées au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS et au Cabinet de l'avocat poursuivant (CCV également disponible sur les sites www.rdavocats.fr & www.avoventes.fr).

(ADJ20129)

OFFRES DE REPRISE

Var



Le Grand Sud 16 bd Notre Dame
13006 MARSEILLE
Tel 04 91 13 31 02 - Fax 04 91 01 13 05
m@fmjlaure.fr

28 Rue Pasteur - 83000 TOULON
T.A. 04 94 39 51 55
s@fmjlaure.fr

APPEL D'OFFRES

Mise en vente d'un fonds de commerce de collecte de déchets non dangereux
Dépendant de la liquidation judiciaire de:

SAS ECORECEPT



A ce jour, la SAS CONCEPT exerce son activité sur cinq établissements:

- Rue de l'Artisanat - 83140 Six Fours les Plages - anciennement RESIPUR (centre de tri doté d'une ligne de tri de déchets)
- 500 avenue de Digne - 83130 La Garde - anciennement VNI ENVIRONNEMENT (centre de collecte doté d'une ligne de tri des déchets)
- 201 impasse de Peyrouas - 83340 Flassans sur Issole (centre de collecte doté d'une ligne de tri des déchets)
- 873 chemin des Plantades - 83130 La Garde (centre de collecte)
- ZI Toulon Est - 818 avenue de Draguignan - 83130 La Garde (centre administratif et parking)

DOSSIER COMPLET EN DATAROOM

(Éléments financiers, juridiques, social et difficultés juridiques)

Accès à la dataroom après signature d'un engagement de confidentialité.

Les offres de reprises seront globales et ne peuvent porter uniquement sur un site.

Le traitement de l'ensemble des déchets sur les sites sera à la charge du repreneur qui devra dans son offre mentionner le délai d'évacuation

Le mandataire informe les personnes intéressées, que toute offre sera reçue

En l'étude de Maître Simon LAURET

(Marseille ou Toulon)

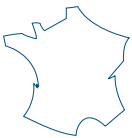
Jusqu'au 25/08/2023 à 11 H

L'audience devant M. le Juge commissaire est fixée au 30/08/23.

Informations et contacts sur etude@fmjlaure.fr

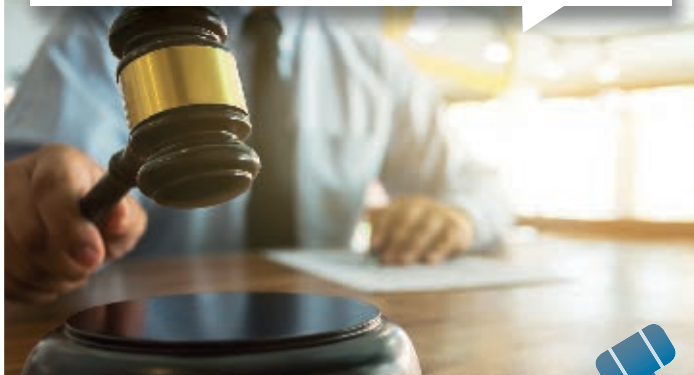
(AL20107)

**PUBLIEZ VOS ANNONCES
DE VENTES AUX ENCHÈRES
SUR TOUS LES
DÉPARTEMENTS
DE FRANCE**



**Professionnels du droit
spécialisés dans les ventes
aux enchères publiques**

**VOUS SOUHAITEZ VENDRE
UN BIEN IMMOBILIER AUX ENCHÈRES ?**



Contactez notre service spécialisé :

☎ 04 91 13 66 08

ventes@presses-legales.com

32, cours Pierre Puget 13006 Marseille

**PROFESSIONNELS
DU DROIT ET DU CHIFFRE**

GAGNEZ DU TEMPS !

Confiez-nous la gestion totale
de vos formalités juridiques.

Contactez notre service
spécialisé formalités.

☎ 04 91 13 66 30

formalites@presses-legales.com

32, cours Pierre Puget 13006 Marseille
www.tpbm-presse.com

- PETITES ANNONCES -

A NOS LECTEURS : Les réponses aux annonces comportant la mention « écrire au journal sous référence... » sont à adresser aux PUBLICATIONS COMMERCIALES, 32, cours Pierre Puget, CS 20095, 13281 Marseille cedex 06, sous enveloppe comportant le numéro de la référence [par exemple n° 2033]. Les réponses sont transmises dès réception aux annonceurs à qui nous demandons, que la réponse soit positive ou négative, de bien vouloir accuser réception de chaque courrier. Pour tout renseignement, contacter notre service commercial au 04 91 13 66 09 ou par mail à commercial@presses-legales.com. Les annonces à publier sont à transmettre avant le lundi pour parution dans la semaine.

VENDS PARTS SOCIALES cause Retraite STE
Vente et pose de portails alu, porte de garage, alarmes, climatisations, menuiseries -
Emplacement de 1^{er} ordre, situé dans un rond-point très visible et très passant, dans la zone commerciale de plan de campagne. Très faible loyer et charges -
235 m² sur 2 niveaux. Tenu depuis 30 ans, très bonne notoriété.
Prix : 250 000 euros
Contact : 06 27 57 11 21
Réf: ACC-03-23

OFFRES D'EMPLOI



Notre Conseil Régional de l'Ordre des

architectes en PACA- personne morale de droit privé avec délégation de service public- est dirigé par 24 élus et composé en interne d'une équipe de 6 permanent-e-s.
Deux pôles distincts sont ainsi en charge de mettre en œuvre la politique et les engagements de l'Institution.

Pour renforcer notre pôle juridique et sous la responsabilité de la directrice de ce pôle, nous recherchons **UN-E ASSISTANT-E JURIDIQUE MARSEILLE**

Vous apportez votre appui auprès des 3 personnes qui composent l'équipe en participant aux tâches suivantes :

- L'accueil téléphonique pour toutes les questions relevant de ce pôle, qu'ils proviennent des architectes ou de leurs clients.
- La rédaction et l'envoi de courriers administratifs
- Le classement et l'archivage des dossiers du pôle
- Le contrôle de la formation continue obligatoire, en lien avec la personne chargée de la tenue du tableau des architectes.
- La mise à jour régulière de la liste des représentants des activités externes de notre Conseil de l'Ordre : différents jurys, notamment de concours, commissions externes ...
- Une veille juridique et son suivi, en particulier sur les questions d'usurpation de titre traitées par la directrice

Vous disposez d'une formation de type Bac +2 /3, avec de très bonnes notions juridiques et une expérience d'au moins 2 à 5 ans dans un poste de ce type. Vous maîtrisez les outils bureautiques et informatiques (logiciels word, excel et PP)

Vos facilités et goûts des contacts vous permettront de vous intégrer aisément à notre équipe. Vous y ferez preuve de rigueur, d'organisation et d'autonomie pour conduire votre mission efficacement. De même vos capacités rédactionnelles et de synthèse seront indispensables pour répondre à l'image de professionnalisme de ce service clé de notre Institution.

Pour postuler et nous rejoindre, merci d'adresser à notre conseil lettre de motivation et CV détaillé à l'adresse suivante: recrutement@hiconsult.fr
Réf: CF-0723

Société d'Expertises Maritimes établie sur Marseille depuis 1920 recrute :
2 CARGO SURVEYOR OU EXPÉRIENCE SIMILAIRE.
Pour contrôles et expertises de marchandises diverses dont remorques sur l'Italie.
> Postes à pourvoir sur GENES et LIVOURNE.
> Maîtrise de l'Italien souhaitée.
> Véhicule indispensable.
> Mise à disposition d'une application informatisée.
> Parties techniques matérielles sur ces 2 ports et partie administrative de gestion en relation directe avec le siège social.
> Type d'emploi : soit CDI temps plein soit régime d'autoentrepreneur ou free lance.
Rémunération à définir selon expérience et pour débuter de l'ordre de 22K€/an.

Envoyer CV + lettre de motivation à muretexpert@wanadoo.fr
Réf: SOKC-2111

Cabinet d'Avocats recherche sur Gap :
UN JURIS DROIT SOCIAL. Expérience dans un cabinet d'expertise comptable souhaitée. Rémunération conforme à la convention des avocats. **Adresser CV et LM à : laurent.huot@presses-legales.com qui transmettra.**
Réf: LAHO1-1021

Pour accompagner son développement, le Cabinet FB & A, composé de trois avocats et d'une assistante juridique, basé à MARSEILLE, recrute :
UN(E) AVOCAT(E) COLLABORATEUR(TRICE) EN DROIT ET CONTENTIEUX COMMERCIAL.

Missions principales :

- > accompagner la clientèle du Cabinet, composée de PME/TPE/Chefs d'entreprises dans la gestion de litiges commerciaux durant les phases de précontentieux et de contentieux judiciaires ;
 - > accompagner la clientèle du Cabinet dans la négociation et la rédaction de contrats (baux, cessions de fonds de commerce et de droit au bail, CGV, etc...)
 - > accompagner la clientèle du Cabinet dans le traitement des difficultés (procédés de mandat ad hoc, conciliation, sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires)
 - > gestion des contentieux et des procédures auprès des juridictions, des Administrateurs et Mandataires judiciaires, et des confrères.
- Profil : entre 2 et 4 années d'expérience en cabinet d'avocats. Poste basé à Marseille, à pourvoir immédiatement.

Contact : f.bouhaben@fbavocats.net

Tél. : 04.96.20.84.84 (Me Frédéric BOUHABEN, avocat associé)

ETUDE D'HUISSIERS DES BOUCHES-DU-RHÔNE RECHERCHE D'URGENCE UN CLERC par la gestion et la rédaction des actes détachés et la gestion des dossiers de recouvrement. Salaire motivant. Contrat de travail à durée indéterminée.
bagnol-schinetti@actipole-huissiers13.fr
Réf: 3150

LE CABINET ASA, CABINET D'AVOCATS D'AF-FAIRES D'ORIGINE RÉGIONALE, implanté à MARSEILLE et comptant aujourd'hui 10 avocats et juristes recrute dans le cadre d'un CDI : Un(e) secrétaire juridique (H/F). Vos Missions : Au sein du service spécialisé en droit des sociétés, votre rôle consistera, en lien avec les collaborateurs notamment à : > réaliser et suivre les formalités légales ; > préparer des dossiers récapitulatifs clients ; > gérer la tenue (registres) et, plus globalement, le classement des dossiers ; > planifier et suivre la réalisation des opérations juridiques courantes ; > rédiger de la documentation relative aux opérations juridiques courantes au moyen du logiciel Polyacte (transfert de siège social, approbation des comptes sociaux). > accueil téléphonique des clients. Votre Profil : Titulaire d'un Bac + 2 dans le domaine du secrétariat ou d'une formation en droit, vous justifiez d'une première expérience en secrétariat juridique. Maîtrise des logiciels du Pack Office (Word, Excel et PowerPoint). La connaissance du logiciel Polyacte serait un plus. Organisation, implication, réactivité, maîtrise de l'orthographe, rigueur, goût du travail en équipe, confidentialité et envie d'apprendre sont des qualités recherchées.

Poste à pourvoir dès que possible. Temps complet (35 heures). Salaire : à déterminer suivant expérience. **Adresser vos candidatures aux adresses mail suivantes : florence.taupenas@asa-avocats.fr; maco@asa-avocats.fr.**
Réf 3156

DEMANDE D'EMPLOI

CONSULTANTE JURIDIQUE EXPÉRIMENTÉE je vous accompagne dans vos démarches administratives et/ou juridiques, simples ou complexes. Je vous fais gagner du temps et de la sécurité.
Mes coordonnées: Agnès Desjassin - 06 72 14 24 71 - agnesdesjassin@gmail.com
Réf 3167

JH TRÈS SÉRIEUX EN MASTER 1 MENTION DROIT FISCAL DES SOCIÉTÉS À L'UNIVERSITÉ D'AIX EN PROVENCE cherche stage rémunéré ou CDD de 3 mois du 1er Juin 2023 au 31 Août 2023 au sein d'un cabinet d'avocat, d'expertise comptable ou entreprise
Tél 06.46.61.61.65 Mail joris.pn@gmail.com

IMMOBILIER

LOCATION DE BUREAUX PRADO 8^e ARRD :

Ils sont situés au 232 avenue du Prado dans le 8^e arrondissement de Marseille.

65 m² composés de 4 pièces : trois bureaux et une cuisine pouvant être aménagée en bureau. Des toilettes et un couloir qui distribue l'ensemble des pièces. L'ensemble des pièces disposent de fenêtres double vitrage. Possibilité de louer un emplacement de parking (garage en sous-sol fermé). Pas de sous location possible (sauf contexte particulier)

Immeuble de 8 étages uniquement occupé par des professionnels : TURENNE CAPITAL, Assureurs, CRUSTIMEX dentistes, gynécologues, podologue. Ascenseur desservant un palier privatif avec deux entrées indépendantes. 2 stations de métros à 5 minutes à pieds. Sortie d'autoroute proche et tunnel à proximité (A 50 et A 7 ainsi que L2). 5 minutes du stade Vélodrome et du centre commercial. Le loyer est de 1.100 euros HT par mois - provision sur les charges mensuelles 350 euros HT (chauffage et climatisation compris) - emplacement de parking 150 euros HT par mois.

Écrire à : spinelli.avocat@gmail.com

LOCATION D'UN BUREAU INDEPENDANT MARSEILLE 8ÈME. Sur un plateau de 420 m² de bureaux hébergeant plusieurs sociétés d'ingénierie et de services aux professionnels, location de bureaux indépendants
A louer : 1 Bureau de 18 m²

Loyer mensuel charges comprises : 300 Euros HT
Le loyer inclut l'accès aux services communs : cuisine et salle de réunion.
Libres au 1^{er} juillet 2023

Reste à la charge du locataire :

- Les frais de téléphonie et les couts d'installation des branchements informatiques éventuels, le ménage hebdomadaire,
 - La refection du ménage, de l'ordre de 15 Euros HT / mois.
- Bail professionnel ou commercial. Engagement ferme d'1 année.
Accessibilité : Desservie par Bus n°23, n°45 depuis Rond-Point Prado – Stationnement facile aux alentours. S'agissant d'un plateau partagé, il est recherché un nouveau locataire prestataire de service, mais ne recevant pas de public ni client, de plus il est demandé aux locataires de respecter une étiquette de vie en communauté, permettant de travailler au calme, et dans une ambiance conviviale entre les occupants. Les réceptions, apéritifs, ou manifestation de public

ne sont pas autorisés.

Contact direct propriétaire 06.26.47.22.00 ou gua-rgdconseil@orange.fr
Réf: SM-05-23

BUREAU D'AVOCAT À LOUER au sein d'une équipe pluridisciplinaire (chiffre/droit) au Tholonet (commune d'Aix-en-Provence). Avocat(e), vous souhaitez rejoindre une équipe pluridisciplinaire aux compétences multiples travaillant en synergie, et misant sur la transversalité droit /chiffre (expertise comptable) : Dans un ensemble immobilier récent, locaux refaits à neuf (salle de réunion, normes d'isolation phonique, climatisation, salle d'attente / secrétariat pouvant accueillir deux assistantes, cuisine avec espace repas/détente...). Il nous reste un bureau à louer de 12,40m², 400 euros HT, charges en sus avec possibilité de partage de moyens techniques. Places clientèle gratuites dans parking privé, accès autoroutiers proches - sortie AIX EST à 5 min.
Tél: Me Caroline Mansart 06 10 05 08 18
Réf: 315

BANDOL LOCATION MEUBLE PLEIN CENTRE
Type 2 48 m² très calme plein sud vue sur mer. Parking privatif. semaine quinzaine mois.
06 14 63 48 22
Réf: 3140

VENDS FONDS DE COMMERCE PHOTO, hypercentre de Marseille (1^{er} arrdt) emplacement de premier ordre, commerce très actif. Vente de produits, développement argentine et numérique. Surface : 25m²+33m² entresol. Tenu 26 ans, cédé cause retraite du gérant. Prix : 110 000 €. Contact : 06.1724.05.23
Réf: 3155

A VENDRE BUREAUX 5 AVENUES (HABITATION POSSIBLE), Av du Maréchal Foch, 1er étage d'un immeuble art déco avec ascenseur : 73,43m² Loi Carrez traversant, 3 pièces (17 m², 17m² et 11 m²), + cuisine (à aménager), balcon sur l'arrière.
> Transports en commun devant l'immeuble.
> Potentiel considérable pour les acquéreurs souhaitant réaliser des travaux de rénovation. Convient parfaitement aux professionnels libéraux. Disponible immédiatement
DPE : D. GES : D. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 990€ et 1390€ par an. Prix moyens des énergies indexés au 1er Janvier 2021. Charges prévisionnelles annuelles : 1440€ Taxe foncière : 1060€. Date réalisation diagnostics : 17/04/23.
Écrire à : ag.valorimo@gmail.com
Réf: CF-0623

A VENDRE BUREAUX SAINT CHARLES (HABITATION POSSIBLE), Bd d'Athènes, rdc d'un bel immeuble : 145,63m² Loi Carrez traversant, 4 pièces, + cuisine (à aménager), cour sur l'arrière (69,81m²).
> Transports en commun à proximité. Disponible immédiatement.
DPE : C. GES : A. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 900€ et 993€ par an. Prix moyens des énergies indexés au 15 Août 2015. Charges prévisionnelles annuelles : 1740€. Taxe foncière : 1738€. Date réalisation diagnostics : 26/09/19.
Écrire à : ag.valorimo@gmail.com
Réf: CF2-0623

FACILITEZ-VOUS LA VIE,
CONFIEZ-NOUS VOS FORMALITÉS !

formalites@presses-legales.com

ACHETER • LOUER • S'INFORMER • CONSTRUIRE • S'ÉQUIPER • INVESTIR

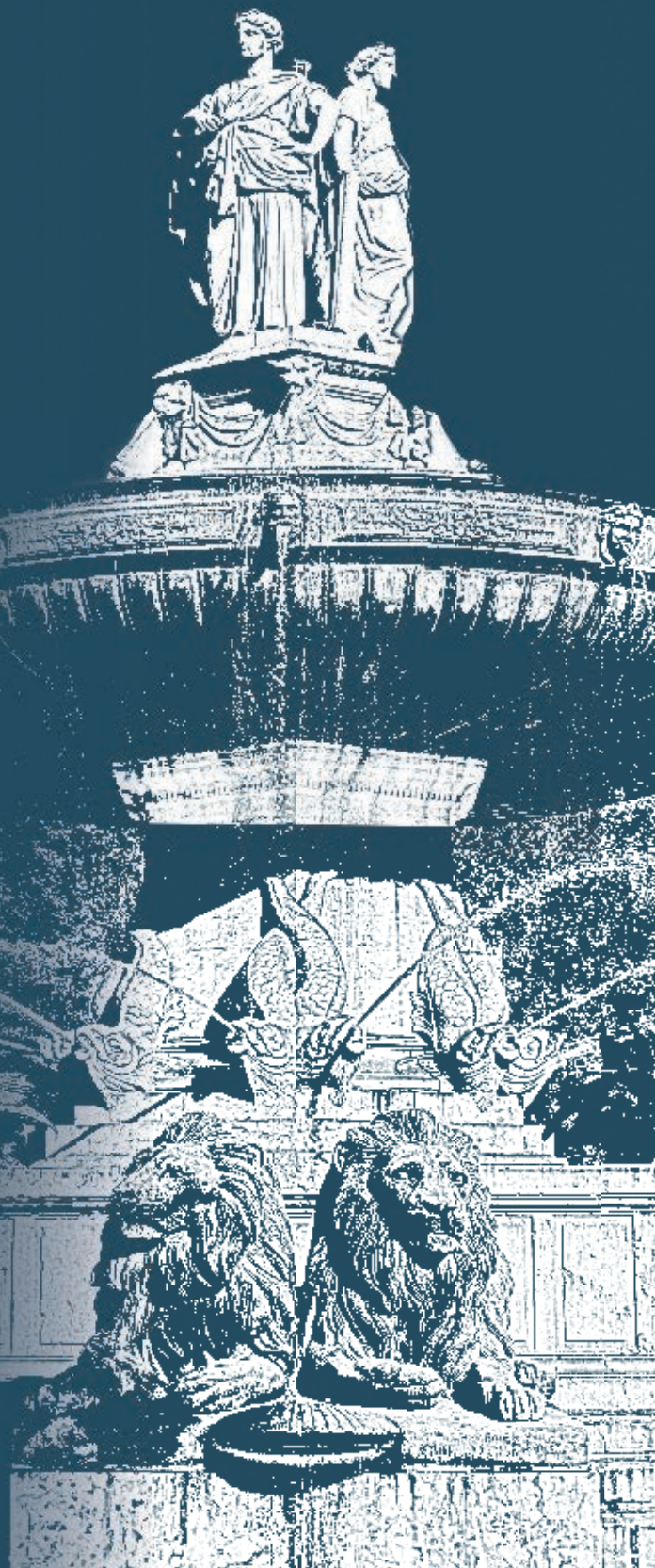


ESTIVALES IMMO

habitat durable
& ville de demain

7 > 10 SEPTEMBRE

PLACE DE LA ROTONDE
AIX-EN-PROVENCE



estivalesimmo-aix.com

Entrée libre

PARTENAIRES MÉDIAS

